

RAPPORT D'ORIENTATION 2019

(Version intégrale)

Présenté par Jacques Lemercier, Président

Introduction, p 2

- I- DU CŒUR DU MONDE AU MONDE ENTIER, p 3**
 - Un idéal démocratique abîmé, p 4
 - L'universalité des droits de l'Homme mise en cause, p 9
 - La démondialisation après la mondialisation?, p 10
- II- RENAISSANCE DE L'EUROPE ?, p 13**
 - Après le Brexit, le déluge ?, p 14
 - L'Europe peut-elle se refaire en se désinstitutionnalisant ?, p 15
 - Pour un *Green new deal* européen, p 16
- III- OU EST CHARLIE DANS LA FRANCE D'AUJOURD'HUI ?, p 19**
 - Une fracture culturelle et culturelle qui progresse, p 19
 - La laïcité répudiée, p 22
 - Protéger notre modèle républicain de libertés individuelles, p 25
- IV- PENSER LE MONDE, PANSER LA PLANETE & RE-PANSER L'HUMAIN, p 29**
 - Le progrès avec ou sans majuscule ?, p 29
 - La question de l'assentiment et du dissentiment en démocratie, p 30
 - Décarboniser l'économie & réhabiliter la *cura*, p 31
- V- LA SOCIAL-ECOLOGIE EST UN HUMANISME, p 37**
 - Nec spe, nec metu*, p 38
 - Repenser le travail, le vieillissement, la solidarité, p 41
 - Concilier démocratie, responsabilité, souci écologique et espérance, p 47

(En guise de) Conclusion provisoire, p 53

*« Parle leur de batailles et de rois, de chevaux, de diables, d'éléphants et d'anges, mais n'omets pas de leur parler d'amour et de choses semblables »**

Mathias Enard (*Parle-leur de batailles, de rois et d'éléphants*, Actes Sud, 2010)*

Introduction

Le monde n'est pas qu'un saladier comme on dit en Inde, où cohabitent buildings et bidonvilles, populations riches et pauvres, nantis et mal-lotis, c'est aussi un chaudron qui chauffe de plus en plus excessivement, et pas seulement sous l'effet du dérèglement climatique, mais aussi sous celui de tensions démocratiques et sociales, sous celui de la tension d'une chaîne de mécontentement de par le monde, contre les inégalités, la pauvreté, la maladie, contre l'égoïsme des plus riches, la démagogie des puissants, contre la montée de l'autoritarisme, contre l'impuissance parfois des institutions représentatives, contre l'indifférence au sort des Hommes et de la planète. De sorte que la question (ancienne) de comment « faire commune », comment au fond instituer le commun, se repose avec énormément d'acuité. Car contrairement au vent d'espoir qui soufflait dans les années 1990, au lendemain de la chute du mur de Berlin, l'idéal démocratique semble désormais sinon partout en régression, du moins largement abîmé, et de surcroît souvent « banderillé » par des adversaires qui ne prennent même plus la peine de se cacher ou d'avancer masqués. Le plus manifeste aujourd'hui n'étant pas qu'il soit régulièrement déçu ici ou là, mais qu'il peine à nourrir une espérance collective et à mobiliser les désirs individuels. Cela est sans doute dû pour une part à ce qu'on a pu appeler une « fatigue démocratique », mais on voit aussi combien le discours démocratique lui-même montre des signes de faiblesse, parfois d'extrême faiblesse, quant à sa capacité à prendre prise sur la réalité et à proposer des voies d'avenir.

Cela témoigne pour une part, une grande part, d'une pensée démocratique elle-même en panne, incapable de desserrer l'étau des conformismes et de la normalisation, impuissante pour l'heure à stimuler l'imagination politique, infichue de s'adapter aux temps d'aujourd'hui comme aux aspirations des peuples.

Malhabile à intégrer le dissensus dans le débat démocratique, à régler les conflits sociaux au point de donner parfois l'impression d'accorder une prime à la violence, démonétisant au passage dangereusement la démocratie sociale, déjà mal en point, et se retrouvant dans le même temps face à des révoltes d'autant plus haineuses qu'elles n'ont pas de débouchés politiques. Comme en France ?

Troquant partout ailleurs trop souvent la boussole politique contre le tableur comptable et ne faisant qu'alimenter la montée des incertitudes. Donnant l'impression d'être inerte face aux multiples dangers qui menacent nos sociétés. Impuissante à relever le défi climatique, à maîtriser les dérives identitaristes, à contrer la progression des idéologies de la séparation, à enrayer la tribalisation, le repli victimaire de nos sociétés, à parer aux obscurantismes, à neutraliser l'ensauvagement du monde. Impuissante à stopper le fanatisme et cette haine tous azimuts qui s'insinue jusqu'au cœur de l'Europe, souillant en France jusqu'aux portraits de Simone Veil. Impuissante à museler la parole révisionniste qui se « libère » dorénavant jusque dans l'enceinte des camps d'extermination nazis à l'occasion de visites mémorielles.

Réussissant seulement à produire du pessimisme et du fanatisme? Et, à l'ère du numérique et de l'explosion du signe, une implosion du sens.

Si la question d'aujourd'hui est bien celle de savoir comment préserver le « pouvoir de vivre » comme celle du « reste à vivre », comment s'organiser pour **gouverner la transition écologique & énergétique et sociale**, dépolluer le monde, donner à voir ce vers quoi on avance, donner du sens à la vie et arrêter la spirale de la désespérance ? Elle est aussi de résister à la perte de sens et de la nuance. On s'accommode en France de la perte du passé simple, après celle du subjonctif, mais peut-on vraiment se satisfaire de la perte d'une nuance de l'esprit, de la perte de l'heuristique, de notre capacité de construire, de mettre au point sa propre pensée ?

L'histoire peut aider à penser le monde de demain. Nombre des questions d'aujourd'hui ne font que réactualiser celles d'hier. L'histoire française a changé, elle n'est plus celle enseignée dans les années 1970, qui ne tirait bien souvent des leçons du passé que la seule idée qu'il fallait avoir peur de l'avenir. Elle est devenue une science vivante qui emporte autant de désirs d'émancipation que de guerres et de désastres en tous genres.

Qui nous questionne autant que nous la questionnons. La question n'est plus tant celle, antique, de « qu'est-ce que gouverner ? » que comment « faire commune » aujourd'hui ?

Comment apprendre par exemple du communalisme qui, depuis le XIIe siècle, notamment en Europe, dans les cités italiennes, malgré ses manques, ses échecs, mais grâce aussi au champ extraordinaire des possibles qu'il a ouvert, a conduit à ce que des hommes ont parfois décidé de s'autogouverner, d'instituer des conseils, des

assemblées, des autorités de régulation, d'arbitrage des conflits en faisant tourner les responsabilités et les charges ?

Peut-on se satisfaire du délitement de l'idéal démocratique ?

A l'ère de l'internautisme effréné, des « réseaux sociaux » fonctionnant pour le meilleur mais aussi pour le pire, avec ses tribunaux et ses bourreaux, ses assignations et ses oukases, offrant une plate-forme idéale pour l'expression en groupe organisé de tous les micro-fascismes, sans parler du *dark Net*, la pensée démocratique peine à se réarmer pour faire face à la recrudescence de la suspicion, à la récrimination, au ressentiment, à la rumeur, au complotisme, aux excommunications en tous genres. Comme pour faire face au simplisme et à la crédulité.

Au point que l'on peut se demander s'il faudra attendre longtemps pour voir attribuer les éclipses de soleil aux caprices de tel ou tel nouveau Zeus « changeant midi en minuit »... N'assiste-t-on pas déjà à une résurgence de la théorie *platiste* (selon laquelle la Terre est plate), qui voit le nombre de ses adeptes ne cesser d'augmenter et connaître aujourd'hui un bond vertigineux depuis l'advenue de l'Internet et les réseaux dits « sociaux », plus encore depuis, grâce / à cause de l'algorithme de suggestion de la plateforme *Youtube* ? Au point où l'on peut se demander avec le médiéviste Patrick Boucheron si les hommes du Moyen-âge étaient aussi crédules et obéissants que nous le pensons et si, aujourd'hui, nous sommes vraiment aussi libres que nous le croyons, car quand on va chercher des ressources dans le passé pour comprendre le présent, on n'est pas loin de les trouver plus libres et de se trouver, nous, plus crédules et plus dépendants.

« *Faire commune* », il n'y a sans doute pas plus urgent aujourd'hui pour faire face collectivement à la montée des périls, à l'urgence climatique. Si ce n'est la communauté internationale, du moins l'Union européenne pourrait relever ce défi et se ressouder pour contrer les dislocations internes à notre continent, pour lutter contre le dérèglement climatique, contre les pollutions, pour la préservation du vivant, la protection de la biodiversité et de l'humain, en se décidant enfin à penser le long terme.

I- DU CŒUR DU MONDE AU MONDE ENTIER

On a pu avancer que la raison principale de la « fatigue » démocratique résidait aussi dans notre incapacité à tirer les leçons des régimes totalitaires du XX^e siècle, et à comprendre sous quelles formes inédites, des forces obscures font - ou sont en train de faire - un retour en ce début de XXI^e siècle.

Certes, nous ne vivons pas à proprement parlé dans un monde où il y aurait de nouveaux Hitler, Staline, Mussolini. Voire de nouveaux Mao. Ou même, sur des registres un peu différents, des Franco, des Salazar ou des Papadopoulos. Est-on pour autant à l'abri d'un retour du refoulé hideux ? Même l'Amérique, qui se veut la championne mondiale des libertés, a connu son épisode totalitaire sous le maccarthisme. Des juntes militaires ont pris le pouvoir au début des années 70 au Chili, en Argentine. Aujourd'hui, la situation de pays comme la Birmanie, la Malaisie ou encore la Thaïlande reste problématique. Celle du Brésil l'est devenue. Les récentes avancées des extrêmes droites en Europe, leur accession au pouvoir dans plusieurs pays, même si cela a tourné court s'agissant de l'Autriche ou de l'Italie, témoignent que, sous des idéologies remodelées, et sous d'autres formes, le monde n'est pas vacciné.

Longtemps, nous avons pu croire naïvement que notre système de gouvernement était tellement désirable que le monde entier allait l'adopter. En ce début de XXI^e siècle, les Printemps arabes de 2011 ont semblé confirmer à leur tour, malgré toutes leurs promesses, qu'au contraire il n'y a pas d'inéluctabilité à ce que cette « foi » soit partagée par tous et partout. Dans le même temps, des lignes de fracture ethniques, religieuses, idéologiques menacent la cohésion interne des démocraties occidentales qui souffrent d'un manque de consensus minimal entre les citoyens, comme si ces derniers avaient perdu toute culture commune. Le retour des raisonnements binaires, la perte du sens du dialogue, notre pratique même du numérique qui a tendance à nous focaliser essentiellement sur les informations avec lesquelles nous sommes d'accord et nous éloigne de la confrontation avec des points de vue et des analyses différentes des nôtres sont autant de dangers ou de menaces plus difficiles à juguler que le retour des intégrismes religieux. Ou que les méfaits de l'islam fondamentaliste financé par l'argent du pétrole. Et que l'émergence des mouvements djihadistes qui ont tué en masse ces dernières années - à commencer par les musulmans eux-mêmes tant l'islamisme traduit plus largement une guerre intérieure qui déchire l'Islam - et affichent dorénavant leur ambition d'instaurer un califat africain au Sahel (via les « maillons faibles » que sont le Mali, le Burkina Faso et le Niger), après qu'ils aient perdu la quasi-totalité des territoires conquis en Irak et en Syrie.

Les obsessions antidémocratiques mobilisées par toutes sortes de groupuscules qui pour beaucoup ont fait le choix de la terreur, quand ce n'est pas du terrorisme, semblent indiquer que tout est possible, à commencer le pire, comme avant hier en Europe. La montée inquiétante du terrorisme d'extrême-droite en 2019 qui ne compte pas pour rien dans la diffusion virale de la haine dans le monde et qui prospère à partir de la théorie, du fantasme du « grand remplacement » en est un des autres symptômes, comme la fissuration intérieure de plus en plus d'Etats, jusqu'aux Etats-Unis et les pays de l'Union européenne. La question de l'humain n'a pas fini de se poser.

Les Hommes ont sans doute universellement les mêmes besoins, les mêmes nécessités, mais il faut bien admettre que la manière dont ils répondent à ces besoins, s'organisent, est loin d'être universelle. Il n'existe pas de manière

spécifique d'être humain. Sauf dans le langage, les illusions et le tragique ou dans le sentiment d'une solitude ontologique qui ne les lâche pas.

Où va l'humanité ? *L'homme et le monde* : une prétention qui ne cesse d'interroger.

1) Un idéal démocratique abîmé

Des signes comme la confessionnalisation de certains Etats laïques ne sont pas davantage de nature à garantir la vie en commun, et se réduisent trop souvent à des pis-aller destinés à couvrir les échecs des gouvernements et ne réussissent en définitive qu'à créer de futures poudrières.

On peut aussi s'interroger sur les conséquences des excès de la dérégulation généralisée du travail ou sur la tendance du capital, poussé dans ses retranchements avec la grande affaire du siècle qu'est la transition écologique et énergétique, à vouloir dissoudre dans la marchandise la pluralité des formes de l'action sociale et des cultures, de la même manière que les totalitarismes du XX^e siècle résorbaient tout dans l'État, l'idéologie, la police et l'armée. On peut s'interroger encore sur le sens des discours de certains dirigeants de premier plan et ce qu'ils nous disent de l'état de fébrilité des sociétés. Le discours d'un Donald Trump n'est-il pas un discours d'extrême droite, appuyé sur un intégrisme religieux fanatiquement anti-scientifique, anti vérité (qui si situe dans la « post-vérité »), anti faits (la réalité est devenue un *Fake*) et pour qui seule la réussite financière ou la fierté de dominer le reste du monde est le signe d'une marque divine ? Et celui, grossièrement radical et destructeur, de Jair Bolsonaro développant une logique de guerre culturelle, faisant de la parole écologiste le fruit d'un « complot mondialiste » visant à interdire au Brésil le droit d'exploiter ses ressources naturelles ?

Une autre déviance est cette forme se greffant pareillement sur l'idéal démocratique, comme les régimes totalitaires autrefois, confirmant une tendance géopolitique (depuis les années 2000) au recul des démocraties sur la scène mondiale, une sorte de « totalitarisme » démocratique. Dénommée « **démocrature** » par des philosophes qui appliquent le concept à des pays dont le chef du pouvoir central décide de tout à la place de tout le monde, dont le régime est dénué de tout libéralisme politique constitutionnel, rognant les libertés à chaque occasion, jouant des compétitions et des conflits ethniques et n'hésitant pas à miser sur la guerre pour régler leurs problèmes, en réalité une dictatures déguisée en démocratie. La philosophe et politologue Renée Fregosi (1), spécialiste des pays d'Amérique latine, confirme que le régime qui a le vent en poupe, ce n'est pas la démocratie, mais bien la *démocrature* (*democradura* en espagnol), un système hybride qui se répand de la Russie au Venezuela, en passant par la Turquie et des pays d'Asie centrale. Mêlant des éléments de démocratie (comme la tenue d'élections) et ce que Renée Fregosi nomme le « justicialisme », une forme de populisme : au nom d'un mot d'ordre de « justice », un leader se maintient au pouvoir, mobilise en permanence les foules en lançant l'anathème sur des « élites », qu'il accuse d'avoir trompé le peuple. Il se nourrit du sentiment égalitariste des moins instruits, de ceux qui ont le plus de ressentiment contre le sort que leur a réservé la vie, ceux qui ont le sentiment de n'avoir aucune prise sur les événements et de ne pas être pris en considération. Il prône un idéal de « justice » « *abstrait, immédiat et total* », « fondé sur un ressentiment profond et diffus », qui s'exprime en deux slogans : « *justice pour le peuple, châtimement des coupables !* » A la différence des totalitarismes ou des tyrannies classiques, la *démocrature* n'attaque pas de front l'idéal démocratique. Au contraire, elle prétend la réaliser de manière plus authentique, en « *rendant la parole au peuple, baillonné par les élites* ».

Mais peut-on sérieusement parlé de démocratie « en défaut », comme le font certains analystes, pour qualifier certains pays de l'ancien bloc soviétique - ce qui laisserait à penser qu'elle est corrigible avec le temps - à propos de régimes qui sciemment n'assurent pas la liberté de candidature, ne garantissent pas la liberté de la presse, soumettent et répriment l'opposition, truquent le cas échéant les résultats électoraux, achètent les votes, font pression ou menacent les électeurs ? Cela ne trompe que des observateurs crédules ou complaisants.

Plus sournoise, plus englobante paraît être le « **parcellitarisme** » appelée ainsi par des sociologues (du mouvement anti-utilitariste en sciences sociales) qui « *tend à transformer toute chose, tout être ou toute pensée en parcelles soumises à la loi du mouvement brownien des particules élémentaires* » (Alain Caillé). Cette tendance parcellitaire entend elle aussi se loger au cœur de l'idéal démocratique pour officiellement le réaliser intégralement, pour en définitive le cannibaliser et le vider intégralement de son sens et de sa force. Une forme en réalité de perversion de l'idéal démocratique symétrique à maints égards à ses perversions totalitaires d'hier. D'autres analystes évoquent la « **démocratie illibérale** » qui présente de larges similitudes avec les deux formes précédentes, utilisée par des politistes, dans un drôle d'oxymore, concept un peu flou voulant caractériser des pouvoirs politiques situés dans une espèce d'entre-deux - qui en réalité n'en est pas un - entre les démocraties dites libérales et les régimes dictatoriaux, se greffant de la même manière sur l'idéal démocratique, mais selon des modalités affectant le principe de liberté et de sincérité des élections, adaptant les règles à leur avantage tout en violant les règles de droit, ou en les accommodant selon leur bon vouloir. Dans une sorte d'illustration de l'hommage du vice à la vertu, en organisant des choix électoraux contraints. Incarnée notamment par des pays d'Europe centrale dont la Hongrie de Viktor Orban qui utilise et revendique le terme « d'illibérale » depuis 2014 et s'emploie, jour après jour à

« déconsolider » la démocratie dans son pays, à mettre sous tutelle le pouvoir judiciaire et à dénier tout rôle à la Cour constitutionnelle, n'hésitant pas à pousser son avantage à chaque signe de faiblesse, à chaque recul de l'Union européenne. Faisant des émules chez la Pologne de Kaczynski ou encore la Biélorussie de Loukachenko.

Le danger vient aussi d'Etats déliquescents ou quasi inexistantes qui n'assument plus ou pas leur rôle de garant des équilibres, sinon de régulateur, du moins de médiation entre l'économique et le social. Et qui sont, tout autant que les autres, soumis à des mises en cause de la part de mouvements de désobéissance collective qui exigent des Etats et du politique plus de protection, tout en les conspuant. Pointant les défaillances.

L'analyse des déviations démocratiques ne doit pas nous faire oublier, au risque de faire des confusions quant à la description des réalités contemporaines, ou de tomber dans la caricature, que la différence essentielle du totalitarisme avec les tyrannies « ordinaires », les *démocraties* ou les *démocraties illibérales*, est que le pouvoir totalitaire ne se limite pas à emprisonner, torturer et tuer ses opposants : il massacre des fractions entières de sa propre population, érigées en ennemi par l'effet d'une froide et pure logique idéologique. Hannah Arendt, politologue, philosophe et journaliste allemande naturalisée américaine, y insiste à juste titre : le propre du totalitarisme est d'être un mouvement permanent, que rien n'arrête, n'endigé ou ne canalise. Seule l'âme une espérance sans fin, jamais rassasiée, et qui ne se nourrit que d'elle-même, qui est à elle-même sa propre fin, son propre principe, sa propre justification.

Le moteur de la mécanique idéologique totalitaire, ce que les Grecs appelaient l'*hubris* (tout ce qui est considéré dans la conduite de l'homme comme outrage, violence, atteintes à l'honneur, mais aussi actes violents transgressifs comme le viol...), traduit de nos jours dans une acception sémantique dérivée, sur le registre politique et environnemental, par le terme « d'illimitation ».

Le totalitarisme est donc ce régime à la fois politique, symbolique et social qui sort du champ de la démocratie pour basculer dans l'*illimitation*.

Ce qui amène à poser cette question : l'idéal démocratique est-il encore efficient ?

Au début des années 90, beaucoup ont espéré une extension planétaire rapide de la démocratie.

On pouvait espérer qu'Auschwitz nous avait vaccinés contre la barbarie. Contre l'antisémitisme et les actes racistes et xénophobes. Cependant, depuis près de 15 ans, les doutes nous assaillent de partout. Des régimes qui semblaient y avoir accédé basculent à nouveau dans un fonctionnement autoritariste, voire dictatorial, d'autres ne semblent pas près de vouloir en sortir, et des régions entières ont sombré dans le chaos. Et ce qui était prévisible, la tentative d'exporter la démocratie par la force extérieure (en Irak ou au Moyen-Orient), a posé et continue de poser de sérieuses questions.

Face à cette régression de l'idéal démocratique, c'est notre manière même de le penser qui est interrogée.

La question n'est plus seulement de savoir si cet idéal né en Occident est modélisable, reste universalisable, mais s'il est encore tangible et vivace, ici même en Occident. Et dans quelle mesure, dans quelles proportions ?

Pour certains, nous entrons dans une ère de barbarie qui ne dirait pas son nom, car en apparence « douce », où régneraient oligarchie et ploutocratie. Mais aussi délitées, affaissées soient-elles, nos démocraties restent des démocraties. Pour d'autres, le couplage du marché et de la démocratie est aujourd'hui épuisé : nous serions désormais sortis de « l'orbite de la démocratie », et nos régimes n'auraient plus de démocratie que le nom, la forme et la rhétorique. Mais que sont-ils alors ? Un totalitarisme nouveau ? Un « globalitarisme » ? Quoi d'autre ? C'est peu de dire que l'optimisme démocratique est soumis à dure épreuve.

Certes la maxime de Churchill selon laquelle « *la démocratie et le pire de systèmes à l'exception de tous les autres* » reste de notre point de vue on ne peut plus d'actualité, il n'empêche qu'on ne peut passer sous silence le fait que le processus de vote qui la caractérise peut riper le système en ce sens qu'il ne permet pas automatiquement de traduire parfaitement les choix individuels (des électeurs) en choix collectif (de la société). On est conscient que le vote est soumis au *paradoxe de Condorcet* avec ce que l'on appelle la non-transitivité des choix collectifs. Il existe toujours une majorité (ou inversement une minorité de blocage) pour n'importe quel choix. Le théorème d'impossibilité d'Arrow (1961) généralise le paradoxe de Condorcet : on ne peut établir un choix démocratique sur des préférences collectives par un vote. Ce paradoxe est fréquent chaque fois que l'on doit choisir parmi trois possibilités, trois candidats, selon trois critères. C'est le cas de figure classique des consultations électorales.

Trois candidats, A, B et C. Un sondage dit que 2/3 des électeurs préfèrent A à B; et que 2/3 préfèrent B à C. Est-ce que A a plus de chances que C d'être élu? Eh bien, non. Pas nécessairement.

Ce paradoxe, nous y sommes tous confrontés dans la vie de tous les jours, quand il s'agit de convenir d'un choix. Je sors avec deux amis et se pose la question de savoir si on va au cinéma, au théâtre ou au restaurant ? Si je préfère le restaurant au théâtre et le théâtre au cinéma, en toute logique je préfère le restaurant au cinéma. Mais l'un de mes amis préfère, lui, le théâtre au cinéma et le cinéma au restaurant, il préférera donc le théâtre au restaurant.

Et l'autre préfère le cinéma au restaurant et le restaurant au théâtre, et donc le cinéma au théâtre. Au final, il n'y a pas de choix commun possible, puisque le théâtre est préféré au cinéma, le cinéma au restaurant, mais le restaurant est préféré au théâtre.

Ce paradoxe permet surtout de mieux comprendre les difficultés de la décision collective, en particulier de la décision publique, celle traduite par l'Etat. Mais aussi les manipulations dont elle peut faire l'objet. Dans l'exemple précédent des trois amis, en dépit des différentes préférences de chacun, j'aurais pu orienter vers un choix. C'est d'ailleurs ce que l'on fait parfois ! On demande à ses amis de s'exprimer en deux temps : tout le monde choisit d'abord entre théâtre et cinéma, ce qui donne une majorité au théâtre ; puis, dans un second temps, entre le résultat de ce premier vote et le restaurant. Tout le monde ira alors au restaurant, conformément à mon vœu initial ! Cela démontre que chercher à agréger les critères de choix est aussi problématique que d'agréger les préférences individuelles. Un exemple au hasard : un dirigeant entend prendre des décisions en faisant valoir trois critères : l'écologie, le social, la justice. L'écologie l'emporte dans ses choix sur le social, le social sur la justice, mais la justice l'emporte sur l'écologie. Résultat, ce sont le manque de cohérence et l'absence d'écologie qui risquent de l'emporter.

La question de l'efficacité de la démocratie est donc complexe et les idées à l'emporte pièces ne concourent pas à l'aborder correctement. Pourtant, il n'en est sans doute pas de plus essentielle et de plus urgente. En Europe, un horizon démocratique commun peut-il encore se dessiner ?

En France, comment « reminéraliser » la démocratie comme s'interroge l'écrivain Marc Dugain ?

Ce serait peut-être de ne pas se satisfaire par exemple, pour n'évoquer que les dernières présidentielles, qu'une formation politique et ses alliés, qui ont représenté un tiers des suffrages exprimés puisse être représentée dans une telle proportion hégémonique ? Nous dirions même plus : est-ce même sain pour la formation en question et cela n'est-il pas susceptible de contrarier jusqu'à ses propres intérêts à terme ?

Moyennant quoi, le système idéal serait, nous dit-on, le scrutin proportionnel intégral qui revient sur la scène régulièrement, tel un marronnier, comme remède radical aux maux de la démocratie.

Sauf que le problème majeur de ce type de scrutin est qu'il accentue paradoxalement un fait sous-estimé : le fait minoritaire. Avec ce mode de scrutin, l'expérience contemporaine montre que c'est le minoritaire qui fait la majorité. On comprend l'appétence des populistes, outre les verts d'EELV et de certains centristes, pour ce mode de scrutin. Deux partis font pareillement 49% et un troisième 2% remporte la timbale en ayant le pouvoir de faire la majorité avec une minorité. Ce serait pour le coup la faillite du système démocratique. Pire, un désastre républicain. En attendant, il serait naïf de s'en remettre à la seule sagesse des hommes et des femmes politiques pour éviter un tel désagrément dans l'hypothèse d'une proportionnelle intégrale. Comme il serait suicidaire de ne rien faire pour corriger le système actuel au risque de nourrir le flot continu des abstentionnistes, mais aussi les rangs des extrêmes et de tous les ennemis de la République. Car il en existe encore, et pas seulement chez les héritiers nostalgiques des auteurs anti-modernes, des réactionnaires et de l'ultra droite de l'entre deux, de pendant et de l'après-guerre qui considéraient la République comme une « gueuse » et qui ont fini par liquider la République un 11 juillet 1940.

Tenir des discours moraux à ce sujet ne sert à rien, sinon à hystériser le débat. La politique n'a nul besoin de moraline, elle a juste besoin que des actes soient posés. Si possible en accord avec les dires.

Le tirage au sort serait-il alors La solution ?

Il peut être une des solutions à combiner avec la démocratie représentative, sociale et participative. Tant le tirage au sort ne semble pas pouvoir être considéré comme un gage exclusif d'une démocratie moderne. Car bien qu'il introduise une sorte de logique d'égalité radicale entre citoyens, bien qu'il propose une méthode apparemment impartiale de résolution des conflits et qu'il garantisse le pouvoir de tous sur tout un chacun, cette pratique ne peut résumer à elle seule toute la démocratie dans son acception contemporaine.

Peut-on tirer au sort comme on tire les rois à l'épiphanie ?

Contrairement à ce que l'on pourrait croire communément, la pratique du tirage au sort n'a rien de moderne, de spécifiquement d'avant-garde ou d'invention des Verts : il en est fait état de nombreuses fois dans l'Ancien Testament, témoignant d'un usage assez fréquent de cette procédure dans les tribus juives. Idem dans tout le Moyen-Orient chez les germains et dans la haute antiquité grecque. Les pratiques divinatoires et le partage des biens, notamment des héritages et des lots de terre gagnés dans les conquêtes, semblent avoir impliqué pareillement, le recours au sort. Et à moins de vouloir revenir à l'âge classique, comme à Athènes, où le tirage au sort des charges publiques devint systématique, on voit mal comment les parlementaires ou les membres du gouvernement pourraient être sélectionnés au XXI^{ème} siècle de la même manière, tout comme les tribunaux. Ce serait faire peu de cas de la volonté des citoyens de désigner et/ou d'accepter une charge et de la liberté de leurs concitoyens de choisir leurs délégués. Du reste, les Romains supprimèrent par la suite ce mode de désignation pour les magistrats. Mais, comme à Athènes, il n'y aurait pas d'obstacle culturel, nous semble-t-il, à ce que le tirage au sort soit utilisé aujourd'hui pour des questions « secondaires », comme le choix du président de séance, la répartition des rôles au sein des organes collégiaux, l'établissement de la rotation des responsabilités.

Pour nuancer l'approche du tirage au sort, on se souviendra également utilement qu'il fut aussi utilisé dans des contextes non démocratiques : les oligarques (*Les Quatre-Cents*) qui renversèrent la démocratie en 411 y eurent par exemple recours lorsqu'ils durent désigner en leur sein ceux (5000 citoyens) qui allaient exercer des fonctions

exécutives. On retiendra surtout une différence d'approche méconnue entre celle de l'âge classique et la contemporaine : chez Platon et Aristote, le tirage au sort était considéré comme caractéristique de la démocratie alors que l'élection était vue comme une procédure aristocratique. Ce qui pourrait apparaître assez étrange au citoyen d'aujourd'hui. Mais peut-être pas tant que cela finalement si l'on analyse au regard des dernières révoltes sociales la relation de défiance des citoyens aux politiques. Notons tout de même que cette vision qui fut partagée par Montesquieu et par Rousseau avant la Révolution française l'est de nos jours par des philosophes comme Jacques Rancière ou Bernard Manin (2). Une réserve (de taille) cependant pour qui imaginerait en revenir au plan pratique à Aristote : si la mentalité contemporaine peut admettre que le tirage au sort en politique introduise une logique d'égalité entre les personnes entre lesquelles il est pratiqué, elle considérera qu'il n'est réellement démocratique que pour autant que le groupe en question inclut tous les citoyens ou du moins possiblement. Il ne serait pas davantage raisonnable de s'en remettre aux seuls contre-pouvoirs, quand on voit parfois comment certains médias, notamment d'infos continues et du web, sans compter tout ce qui peut s'improviser comme tels sur l'Internet, ne savent pas jusqu'où ne pas aller trop loin dans l'exercice de ce pouvoir, comment ils perdent la mesure de leur force en traitant tout et n'importe quoi du moment que cela fait vendre ou engrange des « Like ». Ou comment, sur un autre registre, ils n'hésitent pas à se transformer en auxiliaires de justice, voire de la police, au risque de se faire manipuler et assurément de dévoyer la déontologie du métier.

Plus on analyse les désordres du monde et les dérives dictatoriales de certains dirigeants « démocratiquement élus », plus on est renforcé dans la certitude que la démocratie n'a décidément vraiment rien d'une donnée « naturelle » des sociétés humaines, ni de quelque chose de complètement inscrit dans les faits, ou d'un mouvement inéluctable, mais reste une construction historique fragile, partielle, lacunaire, toujours inachevée, sans cesse à recommencer et à améliorer, dans un écart entre cet idéal et des réalisations limitées, voire déformées. On l'avait presque oublié.

Dans cette perspective, la démocratie apparaît finalement pour ce qu'elle est : comme un pari. Comme une promesse, décrite par Jacques Derrida (*Spectres de Marx*), comme « l'ouverture (d'un) écart entre une promesse infinie et les formes déterminées, nécessaires mais nécessairement inadéquates de ce qui doit se mesurer à cette promesse ». Le pari démocratique se présenterait comme un horizon par rapport auquel on pourrait réduire l'écart sans pouvoir le supprimer. Car on n'atteint jamais un horizon, il nous offre seulement des repères pour avancer. Partant, les institutions démocratiques apparaîtraient tout à la fois « nécessaires », comme inscriptions insuffisantes et provisoires d'un idéal démocratique, toujours pour partie déformé par des logiques socio-historiques de domination, et « nécessairement inadéquates », car toujours en deçà de cet idéal démocratique supposant comme un mouvement perpétuel d'amélioration et de conquête.

L'idéal démocratique n'a donc rien d'intemporel, il a une histoire, il continue à se redéfinir au cours du temps, à travers des expériences, des luttes, des réflexions et des débats. Cette approche de l'idéal démocratique comme pari et horizon apparaît particulièrement importante au vu de la faiblesse des dispositifs démocratiques actuels dans nos régimes représentatifs professionnalisés. On peut se demander si l'enjeu finalement n'est pas de s'efforcer de déplacer (et non pas de dépasser) l'opposition entre la transcendance et la relativité, en maintenant toutefois dans une inspiration, que nous pourrions qualifier de proudhonienne, un espace de tensions.

Une chose apparaît clairement : il n'y a pas de garantie définitive à l'aventure humaine, sans pour autant qu'elle ne se dissémine dans une forme de nihilisme postmoderne.

La démocratie numérique peut-elle constituer un système de substitution ?

La troisième révolution industrielle a plongé nos sociétés dans l'ère du numérique, ouvrant la voie si ce n'est à une remise en cause, du moins à des interrogations quant aux évolutions possibles de nos organisations sociales, très verticales, que la *Civic-Tech* tente de faire muter en « agoras » nouvelles. Des start-up comme Fluicity se posent comme des spécialistes de la participation à la vie de la cité, de nos villes. Elles proposent aux communes une « solution d'engagement citoyen », de définir des objectifs avec elles, de faire remonter des propositions de la base. Cette voie promet un rôle renforcé de la société civile et des possibilités nouvelles d'expression citoyennes qui aspirent dans le même temps à des échanges plus horizontaux où le poids de la hiérarchie de la compétence ou de l'autorité ne l'emporte pas sur l'égalité des échanges. Profitant de l'accès public des données, des *Open Data*. Prospérant sur la défiance des citoyens à l'égard de leurs élus dont le niveau de représentativité fait parfois débat, sur l'abstention des jeunes à la participation à la vie de la cité, sur l'incapacité ressentie des dirigeants à réformer le système démocratique. Démultipliant au passage les risques de manipulation, voire de falsification, de rumeurs infondées ou malveillantes en leur accordant un écho sans nul autre pareil.

Mais on voit aussi combien les générations X et Y cherchent des rapports plus horizontaux, plus conviviaux, plus de proximité. Le terme même « d'économie collaborative », de « plateforme collaborative » est entré dans le vocabulaire courant. Le covoiturage, l'auto-partage, l'échange de maison, le co-financement, l'économie d'usage et la lutte contre toutes les formes de gaspillage sont les terrains de jeu de ces hérauts d'une société nouvelle qui se veut de partage. Une enseigne, comme *Blablacar* par exemple l'a popularisée. De plus en plus de fonds de capital-innovation sont créés pour accompagner par de l'investissement en capital les start-up qui ont l'ambition

de développer les services et les technologies de demain au service d'un « progrès individuel, collectif et durable ». On ne peut que se réjouir ici que les Français redécouvrent les bienfaits de la mutualisation, de cette mise en commun des biens et des besoins, des compétences et des connaissances. Les « réseaux sociaux », les smartphones et tablettes étendent ces pratiques au plus grand nombre. On ne compte plus les applications aussi nombreuses que les start-up qui s'essaient à traduire cet esprit de collaboration en vogue.

On perçoit l'apport positif que peut constituer cette « démocratie 2.0 » dans la co-création par exemple des normes par les élus et le corps social. On en perçoit parfaitement l'adéquation au niveau des communes où elle pourrait participer utilement de la démocratie locale. Elle peut renforcer la base d'égalité sur laquelle repose la démocratie délibérative. Mais elle a ses limites : si l'anonymat des internautes facilite l'expression de personnes qui hésiteraient ou ne pourraient pas s'exprimer publiquement dans un lieu réel, fait que la parole de chacun équivaut à celle des autres, en revanche l'échange argumenté est loin d'être toujours la règle. Il suffit de voir comme cela se passe dans les forums sur la toile où l'affirmation est largement privilégiée à la démonstration, sur les blogs, les commentaires des internautes sont très souvent succincts, exagérément critiques ou laudatifs. Comme le note assez justement le sociologue québécois Michaël Dumoulin (3), les « débats » sur l'Internet sont avant tout des « monologues interactifs », les communautés virtuelles se contentent de juxtaposer de multiples points de vue. Le moins reluisant étant que l'Internet est souvent le siège de guerres d'injures (*flame wars*) qui peuvent exciter dans un premier temps les internautes, peuvent en décourager d'autres, mais peuvent aussi à terme en lasser beaucoup.

Au-delà du morcellement des opinions, qui ne participe pas vraiment à l'élaboration d'une opinion commune, on assiste aussi depuis dix ans à un éclatement des communautés en ligne qui sont un frein au rapprochement, au dialogue d'internautes aux opinions différentes ou nuancées, et montre au passage les limites de l'ambition de la « démocratie 2.0 » à devenir la nouvelle matrice d'une expression publique démocratique rénovée dont on voit mal comment elle pourrait se priver de la prise de parole dans la rue, la cour de récréation des écoles, les salles de fêtes des municipalités, qui permet à tout citoyen non seulement de rencontrer de façon fortuitement d'autres points de vue que le sien, mais aussi de prendre conscience de l'existence d'autres opinions.

De notre point de vue, l'enjeu de l'émergence de cette « démocratie 2.0 » est de savoir si ces nouvelles technologies renouvellent vraiment la participation du citoyen et démultiplient durablement les formes d'engagement.

L'autre enjeu, pas le moins important, est de savoir comment la démocratie représentative peut se renouveler, tirer parti des nouvelles formes d'engagement et d'expression de nos concitoyens. C'est un appel aux gouvernements nationaux, régionaux et locaux, aux diverses institutions d'être plus créatifs dans leur manière d'associer Web et engagement civique, et ne pas se contenter de répliquer sur le Web leurs pratiques traditionnelles.

Il faut à l'évidence les repenser et en créer de nouvelles. Ainsi, l'externalisation ouverte (*crowdsourcing*) peut renforcer la participation démocratique et améliorer l'efficacité des institutions politiques.

Le défi n'est pas mince : il s'agit, chemin faisant, tout en mettant dans la boucle délibérative les 18-35 ans, les plus éloignés de la vie de la cité, de veiller à ne pas tomber dans le travers de certains Etats dont on a pu découvrir qu'ils avaient profité de leur immixtion dans les canaux numériques pour mettre en place des programmes de surveillance. Il revient notamment aux assemblées parlementaires d'y veiller si elles ne veulent pas être marginalisées davantage à terme, après avoir été « ringardisées ».

Le défi de ce point de vue est double : si on ne souhaite pas que la « démocratie 2.0 » se substitue entièrement à la démocratie représentative, cette dernière doit revoir sur la durée ses modalités délibératives, afin de les élargir au plus grand nombre. Si on ne souhaite pas que la modernisation des institutions, longtemps restées à l'écart des évolutions technologiques, soit réduite à un simple nouveau marché (à l'échelle du monde, les *Civic-Tech* représenteraient près de six milliards d'euros, sur un marché global des dépenses institutionnelles dans les technologies de l'information estimé à quelque 23 milliards d'euros), la démocratie actuelle doit se réinventer.

Plus que « l'économie collaborative » dont on voit comment elle peut être intégrée dans les stratégies de mutation et de développement du capitalisme, l'esprit de coopération, le modèle coopératif français de production et de consommation, d'élaboration d'idées et de projets, de formes non hiérarchiques du partage des savoirs, qui a pu essaimer ici ou là en Europe (notamment du sud), est à encourager.

Il ne s'agit donc pas ici de jeter la démocratie avec l'eau du bain. Mais de s'interroger sur les causes d'une insatisfaction croissante de par le monde depuis les différentes mutations / crises économiques et sociales. Accentuée en Europe depuis 2005 avec le déni de démocratie qu'a constitué le référendum sur la constitution européenne après le vote contre des Français et d'autres citoyens européens dont les instances européennes, les partis politiques, les Etats, n'ont pas tenu compte, et qui les marqueront au fer rouge pendant longtemps. Avec un pic en 2015 au travers de la question migratoire et celle des réfugiés qui a divisé l'Europe et le reste de la communauté internationale sur le sort à ménager envers ces plus de 19,5 millions de réfugiés dans le monde, envers un nombre sans précédent de réfugiés qui ont débarqué sur les côtes européennes, tandis que certains pays du Moyen-Orient, d'Asie du Sud-Est et d'Afrique continuent d'abriter la majorité des réfugiés du monde.

Enfin, l'incapacité de nos institutions démocratiques à résoudre et pour le moins à prendre à bras le corps la « crise » financière de 2008 comme à gouverner la question du dérèglement climatique et de la pollution n'a pas aidé à faire remonter la cote de satisfaction des peuples, des populations, des individus.

Il ne s'agit pas de démonter la démocratie mais de la réparer, de la faire progresser sans tomber dans des impasses ou des pis-aller. Comment faire pour ne pas s'en remettre à l'illusion d'une démocratie « directe », numérique ou pas, sans médiation, qui serait LA solution idéale, l'assurance de générer des choix de « bons sens », ni consentir à l'instauration par des faussaires d'une « démocratie illibérale » ?

Comment faire pour ne pas céder à la tentation de la dictature de tous sur chacun ?

Peut-être en acceptant d'être humble, ce qui ne veut pas dire sans ambitions, en n'oubliant pas que si la démocratie construit le peuple comme un être collectif, ou « *l'être ensemble d'individus libres et égaux* » comme dit le philosophe Jean-Luc Nancy (4), elle ne peut prétendre à ne pas être parfois en écart (Cf. les travaux de Claude Lefort) avec elle-même. Pour une simple raison : ses fondateurs en étaient conscients, qui l'avaient construite en la pensant d'emblée comme en achèvement permanent. Elle est en réalité un nécessaire (re) commencement, dans une relation complexe avec les sciences, les technologies et aujourd'hui l'environnement. Elle n'est pas qu'une technique d'organisation des hommes et de la société, elle n'est pas qu'une forme politique, elle est aussi un travail d'élucidation philosophique permanent, un appel à un usage critique de notre raison.

2) L'universalité des droits de l'Homme mise en cause progressivement

La question de l'universalité est un autre objet de réflexion théorique et pratique qui n'a jamais cessé de susciter l'intérêt des philosophes comme des scientifiques, des anthropologues et des linguistes, des politistes ou des juristes, comme des responsables politiques.

Acceptons l'idée qu'elle ne se pose pas ex nihilo : elle n'est pas sans rapport avec une certaine vision du monde, avec une façon d'appréhender la réalité sociale et l'idée que l'on peut avoir du comment on fait société. Il est admis qu'elle est liée à la notion d'égalité entre les Hommes, et plus récemment avec l'introduction du principe de parité, à celle de l'égalité entre les femmes et les hommes. De sorte qu'on la retrouve au cœur d'un grand nombre de controverses idéologiques et de débats politiques très intéressants. Les dernières en date étant celle du « revenu universel » évoqué lors de la présidentielle de 2017 ou encore, en ce moment, celle du régime de retraite universel. Et dans le reste du monde, on la retrouve dans les droits de l'Homme.

Plus de soixante-dix ans après la proclamation et la ratification de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme par l'ONU, c'est le recul, voire la violation, et non pas leur reconnaissance qui est devenue surtout universelle. Alors certes, la notion des droits de l'Homme n'est pas donnée naturellement universelle dans le sens où elle est née à la faveur d'une histoire singulière, celle de l'Europe et d'un positionnement rationaliste mâtiné d'un humanisme laïc, qui a fait que son adoption dans les autres continents ne pouvait pas se faire ni « naturellement », ni du jour au lendemain. Au point que la question de leurs fondements reste encore aujourd'hui l'objet d'un débat dont l'enjeu est la signification de la référence à la transcendance dans la pensée de l'universel en éthique. Comme le propose le philosophe François Jullien « *il est temps de dégager une nouvelle relation à l'universel, qui ne soit plus celle sur laquelle nous avons vécu, avec l'idée que nous, Occidentaux, étions les seuls à posséder les valeurs.* » (5). Car le soupçon et le doute sur la pérennité et l'universalité de ces droits se sont insinués dans les esprits. Même si elle a fait l'objet à l'époque d'une large adhésion des États membres de l'ONU et si elle a été traduite dans des législations positives, il n'est pas rare d'entendre reprocher aux droits de l'homme leur particularité régionale, historique et occidentale.

Trois discours viennent remettre en cause l'universalité des droits de l'homme.

Le premier les invalide en mettant en avant les particularismes régionaux qui s'accompagnent parfois de l'affirmation selon laquelle cette « affaire » ne serait qu'un projet occidental visant à imposer ses valeurs au monde de manière néo-colonialiste. Il les invalide au nom de l'histoire de domination et de colonisation de l'Occident. Ne s'embarassant pas de la colonisation précédente, ottomane qui, dans certains pays, dura près de trois siècles.

De fait, cette histoire a fait saisir le côté abstrait, pour ne pas dire hypocrite du discours universel des droits de l'homme et le mensonge de l'émancipation des peuples promise par ces mêmes droits. La réalité de l'inégalité, de la discrimination qui demeure entre les membres de la communauté humaine rend caduque de ce point de vue l'appel à l'universalité des droits de l'homme. L'art et la manière de l'occident, très ethno-centrée, de faire valoir un nouvel Homme n'a sans doute pas non plus contribué à renforcer sa crédibilité.

Mais on ne peut pas pour autant se contenter d'enregistrer cette disqualification au nom du seul réalisme de la violence. Il est acquis que les droits de l'homme aient pu être historiquement idéologiquement détournés. Cela ne saurait invalider l'apport critique et revendicatif des droits de l'homme à l'égard des sociétés quelles qu'elles soient ou quelles que furent leur histoire.

Le deuxième discours de remise en cause met l'accent sur l'idéologie « bourgeoise » qui les aurait façonnés.

On part alors du constat que la référence aux droits de l'homme en Occident est très souvent au service de l'intérêt égoïste de l'individu.

Un troisième discours plus contradictoire tend à opposer au principe d'universalité des droits de l'Homme un autre principe (également onusien), celui du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, directement issu de la philosophie des Lumières et notamment de la pensée de Jean-Jacques Rousseau.

En conséquence de quoi, on constate depuis de longues années un affaiblissement des droits de l'Homme au nom de l'inexistence ou du caractère illusoire de son universalité. Le relativisme culturel et religieux qui progresse de plus en plus alimente les critiques et conduisent, au nom du droit à la diversité, certains États à réclamer leur propre conception des droits de l'homme tenant compte de leurs particularismes culturels, historiques et religieux.

Le hic étant que ce droit à la diversité est bien souvent instrumentalisé pour justifier le refus des normes internationales de protection des droits de l'homme, en réalité pour justifier la violation des droits de l'homme commise par ces États ou commises avec leur assentiment.

La Chine est un exemple emblématique de cette approche différente au nom des spécificités historiques, philosophiques et juridiques. L'Iran en est un autre qui proclame son hostilité aux droits de l'Homme, versus sa version occidentale, en prétendant les réécrire selon les principes islamiques et la loi de dieu.

D'autres pays, en Amérique latine, mettent en avant la prééminence des droits économiques, sociaux, et culturels, sur les droits civils et politiques.

Ici même en Occident, après des années d'« étendardisation » des droits de l'homme dans les années 1990, des pays démocratiques participent également à l'affaiblissement de l'universalité des droits de l'Homme en semblant osciller entre la poursuite des intérêts nationaux et économiques, et le respect des droits de l'Homme.

Une nouvelle relation à l'universel est à inventer.

Dès les années cinquante, l'écrivain et voyageur américain Paul Bowles (6) perçoit déjà l'importance déterminante de la recherche de l'identité qui peut se bâtir sur le refus des anciennes valeurs mais qui peut se prêter aussi à toutes les violences, à toutes les folies, à tous les intégrismes. Alors que le libéralisme lui-même est tenté de colorer son dogme d'une couche de totalitarisme, le fanatisme risque d'apparaître aux yeux de certains comme l'équivalent (bon marché) d'une identité culturelle dont ils s'estiment privés.

Bowles souligne, non sans lucidité, le fait que toute religion suppose une volonté de s'annexer la conscience de l'autre.

Dans *Leurs Mains sont bleues* (1963), un carnet de ses voyages dans le Sud marocain, en Turquie, à Ceylan et en Amérique latine, il écrit : « *Des mots qui tendent à rationaliser comme « progrès », « modernisation » ou « démocratie » ne signifient rien, car même s'ils sont utilisés avec sincérité, le fait d'imposer de tels concepts d'une hauteur, par la force, efface toute la valeur qu'ils pourraient détenir autrement. Il ne fait pas de doute qu'en étant devenus des musulmans indifférents, la jeune génération en Turquie s'est rapprochée de l'idée que nous avons de ce que doit être un peuple au XX^e siècle. L'impuissance devant le mektoub (c'est écrit) n'existe plus et elle se trouve remplacée par la croyance passionnée en la capacité de l'homme à changer son destin. C'est là le plus grand pas qui ait été franchi ; une fois fait, tout malheureusement peut arriver.*

Abdeslam n'est pas un homme heureux. Il voit que son monde, qu'il estime bon, est assailli de toutes parts et s'écroule lentement sous ses yeux. Il n'a pas les moyens de me comprendre si je lui explique qu'à notre époque, ce qu'il considère comme la religion, s'appelle de la superstition, et qu'elle est devenue de nos jours une tentative désespérée d'intégrer la métaphysique et la science. Il faudra bien trouver quelque chose pour remplacer la sagesse élémentaire disparue, mais cette découverte n'est pas pour bientôt : ni lui, ni moi ne la connaissons ».

3) La démondialisation, après la mondialisation ?

Depuis une dizaine d'années, la démondialisation nourrit toutes les controverses.

Comme avant elle la mondialisation. Réaction à l'impérialisme financier, retour à une économie juste et équitable pour les uns, prenant en compte les besoins des peuples, signant la fin de la folie néolibérale pour les autres, ou encore hiver glaçant pour l'économie mondiale... C'est peu dire que si le couple mondialisation / démondialisation cristallise les débats, la démondialisation peine à trouver une définition claire. C'est que le terme lui-même de démondialisation – autrement appelée alter-mondialisme – a changé de sens par rapport à l'idée que s'en faisait son inventeur, l'économiste et sociologue philippin Walden Bello, au début du XXI^e siècle. Elle était au départ autre chose. D'alternative à la mondialisation, elle en est devenue comme sa forme inversée, sa marche arrière.

Sa nature est devenue d'autant plus difficile à saisir, plus confuse, que le champion de la mondialisation, les Etats-Unis, semble se muer sous la férule de Donald Trump en champion de la démondialisation en clamant son *America first*, en accélérant sa politique protectionniste, en s'ingéniant à défaire, sous l'influence des néoconservateurs de retour à la Maison Blanche, tous les accords multilatéraux, jusqu'à faire voler en éclats les institutions internationales, telles l'OMC... En réalité, plusieurs transformations structurelles semblaient déjà indiquer un ralentissement, si ce n'est un recul, de la globalisation des entreprises et de la finance.

Depuis la fin des années 50, les mouvements de capitaux internationaux n'ont cessé de progresser, plus encore dans les années 70, avec un mouvement d'accélération à partir des années 80 généré par la possibilité donnée aux investisseurs étrangers de venir financer les déficits budgétaires en achetant des titres de dette publique, et un autre

mouvement d'excitation dans les années 90, avec la libéralisation des services financiers permettant à n'importe quel opérateur de s'installer dans n'importe quel pays pour offrir des services bancaires et financiers.

Mais depuis la crise des *suprimes*, il semblerait que sur la période 2006 (qui fut un pic) - 2016, le poids des mouvements de capitaux a été divisé par dix. Les investissements internationaux des firmes ont eu aussi baissé d'un quart entre 2007 et 2015 sans doute plus s'i l'on en croit les études disponibles qui indiquent qu'environ 30 % de ces « investissements » correspondent en réalité à des transferts artificiels de capitaux pour échapper au fisc ou bien à des réglementations diverses. Ce qui tendrait à prouver que la mondialisation des sociétés est surestimée. Et l'on assiste de la même façon à une diminution des activités bancaires internationales de près d'un tiers, aussi bien pour les prêts que pour l'implantation de filiales à l'étranger. Sachant que les établissements bancaires se prêteraient de moins en moins d'argent entre eux pour soutenir l'économie réelle, pas davantage pour ce qui reste leur « péché mignon » : pour investir ou spéculer.

Le commerce mondial lui-même croît bien moins rapidement qu'avant la crise. Entre les années 1980 et 2007, il progressait environ deux fois plus vite que le PIB mondial. Après une période d'instabilité entre 2007 et 2011, les échanges mondiaux sont restés plats, l'OMC estimant une progression limitée à 1,7 % pour 2016. Paul Krugman, prix Nobel d'économie 2008 fait son mea culpa : contrairement à ce qu'il a pu écrire autrefois, la mondialisation fait aussi des perdants et nourrit des inégalités. Raghuram Rajan (7), économiste indien, auteur de *Crise : au-delà de l'économie*. alors économiste en chef du Fonds monétaire international (FMI), dénonçait déjà en 2006 les effets négatifs sur la croissance de la circulation internationale des capitaux, il sera l'un des rares à tirer la sonnette d'alarme avant le début de la crise sur la fragilité du système financier mondialisé. De multiples études seront publiées dans le même sens après 2007-2008. Ainsi, fin 2016, Barry Eichengreen, professeur d'économie à l'université de Berkeley, perçoit « le dernier souffle de la mondialisation » ; Dani Rodrik, économiste turc, professeur d'économie politique internationale à la John F. Kennedy School of Government de l'Université Harvard, se réjouit de son côté du non-aboutissement des grands traités commerciaux internationaux ; et Lawrence H. Summers (8), ancien de l'équipe d'Obama, professeur à l'Université Charles W. Eliot à Harvard, appelle à « la promotion d'un nationalisme responsable ».

La baisse de l'internationalisation des échanges s'expliquerait aussi par des facteurs plus structurels. 60 % du commerce international correspond en fait à des échanges intragroupes, entre les différentes filiales d'une même multinationale. Il n'est donc que le reflet des stratégies d'investissement des firmes internationales, lesquelles semblent en passe de se modifier par le fait sans doute que les pays dans lesquels les multinationales se sont installées connaissent des hausses de salaires rognant de fait leur course à la valeur ajoutée, et remettant en cause leur sélection des territoires les plus favorables à une production à moindre frais les différentes parties de leur production. Ainsi, le temps ou l'écran tactile de ce smartphone occidental venait du Japon, son appareil photo de l'Europe ou des Etats-Unis, le gyroscope de Mexique, son processeur de Corée du Sud, tel ou tel minerai nécessaire à sa fabrication d'Afrique ou d'Inde, et l'assemblage réalisé en Chine pourrait avoir vécu.

Certaines entreprises ont commencé à rapatrier leur production, à l'instar d'Adidas qui a relocalisé ses usines en 2016 après un séjour à Taïwan et en Chine continentale. Ou comme les industries du textile au Portugal.

À la fin des années 1990, la mondialisation libérale a encore des effets paradoxaux sur l'économie des pays dits émergents. D'un côté, elle permet l'enrichissement des populations et l'apparition d'une classe moyenne, l'extrême pauvreté diminue fortement alors que les conditions de vie s'améliorent, d'un autre côté des économistes et des scientifiques s'inquiètent de l'impact de l'ouverture des marchés sur l'économie des pays émergents.

Walden Bello lui-même publie *Deglobalization : ideas for a new world economy* (2002) dans lequel il pointe les excès de la mondialisation dus de son point de vue à un manque de régulation par les pays développés provoquant une perte de contrôle des marchés par les pays émergents. Il y proposait le retour à une économie centrée sur des circuits courts sans pour autant se faire le chantre d'un retour en arrière brutal mais mettant l'accent sur la nécessité de raccourcir les circuits de productions. La physicienne Vandana Shiva, écologiste et militante féministe indienne, dirigeante de la Fondation de la recherche pour la science, les technologies et les ressources naturelles (*Research Foundation for Science, Technology and Natural Resource Policy*) est de ceux qui s'en sont également émus en écrivant un an avant un pamphlet contre l'industrie agroalimentaire intitulé *Le terrorisme alimentaire* (2001). Elle y dénonce la dépossession des populations locales de leur terre par les firmes internationales et l'abandon des cultures vivrières au profit de culture de luxe (coton, tabac) à destination des pays du Nord.

Ce n'est qu'à partir de 2008, avec la crise financière mondiale que la démondialisation a commencé par désigner un retour en arrière et renforcer le camp des opposants irréductibles à la mondialisation. Dès lors, démondialisation devient le synonyme d'un retour du protectionnisme. Le terme est popularisé en Mexique par le socialiste Arnaud Montebourg durant la campagne pour les primaires en 2011. Auteur de *Votez la démondialisation !* Il justifie la démondialisation comme un moyen à la fois de protéger les systèmes de protections sociales dans les pays développés mais aussi un moyen de développer les marchés intérieurs dans les pays émergents. Il y développe l'idée que démondialiser, c'est relocaliser et protéger, mais aussi définanciariser. Il n'y aurait plus aucun sens de produire à plus de 20 000 km quand on connaît la menace qui pèse sur l'environnement. La démondialisation a été aussi reprise par l'extrême droite, ici et ailleurs, en France par Marine Le Pen et le FN qui ont prôné un retour du

protectionnisme pour protéger l'ouvrier français face à l'ouvrier chinois. Aux Etats-Unis, plus récemment par Donald Trump qui tourne délibérément le dos à l'OMC et mobilise toutes les armes juridiques actuellement disponibles dans la nouvelle bataille économique des Etats-Unis en recourant à qui mieux mieux au contrôle des exportations, aux sanctions, amendes, embargos, emprisonnements, atteintes à la réputation, « blacklistage » de pays, etc. La différence se joue cependant sur la motivation. La démondialisation prônée alors par Arnaud Montebourg et d'autres dans sa suite était avant tout européenne et restait ouverte au monde. Elle n'était pas un repli contrairement à celle prônée par Marine Le Pen ou Donald Trump, motivée par le nationalisme. Bien que la tentation de quitter la zone euro et l'Union Européenne montrait d'un autre côté cette volonté de jouer seul, comme ...un Trump.

Force est de constater que depuis quelques années le protectionnisme a trouvé un important écho au sein des populations en Europe. Egalement au Mexique, en Hongrie ou en Pologne. En France, le RN et LFI additionnent sur la question un pourcentage des voix très conséquent. Mais la figure emblématique de la démondialisation dans les opinions reste l'arrivée de Donald Trump dans le bureau ovale. L'homme d'affaires n'est pourtant pas de ceux qui ont le moins bénéficié de la mondialisation, cela ne lui a pourtant pas posé problème de faire campagne sur l'idée qu'il allait ramener les emplois et l'industrie aux Etats-Unis. Il n'a eu de cesse depuis d'afficher sa volonté de renégocier les différents traités de libre-échange qui lient les Etats-Unis ou d'abandonner ceux qui étaient en négociation. C'est ainsi qu'il abandonne le TTP, le partenariat transpacifique négocié depuis 2008 par 12 pays riverains ou proches de l'Océan Pacifique (Etats-Unis, Australie, Brunei, Canada, Chili, Japon, Malaisie, Mexique, Nouvelle-Zélande, Pérou, Singapour et Vietnam) au motif que c'était « *un désastre potentiel* » pour son pays et annonce par la suite sa volonté de renégocier l'ALENA, accords de libre-échange associant les Etats-Unis, le Mexique et le Canada, faute de ce qu'il considère être un « *accord équitable* » avec le Mexique et le Canada. Il a aussi su faire pression sur Ford pour lui faire abandonner son projet d'ouvrir une nouvelle usine au Mexique. Dans cette élection, certains ont cru voir le début de la démondialisation. Peut-être, en tous les cas rien qui ne devrait déboulonner le capitalisme, même si celui du XXI^e siècle semble suivre une voie bien différente de celui de la seconde moitié du siècle précédent. Le démographe Emmanuel Todd réclame un protectionnisme européen, l'économiste Jacques Sapir, directeur d'études à l'EHESS, auteur de *La démondialisation* (2011) propose une nouvelle organisation du commerce et des relations financières internationales, non sans relever préalablement combien face à la « crise » globale du capitalisme, le FMI, des gouvernements ou des économistes célèbres ont brûlé ce qu'ils ont adoré, c'est à dire le marché et réhabilité l'État qu'ils prenaient pour quantités négligeables. Et non sans évoquer dans le même temps l'hypothèse possible selon lui que cette démondialisation puisse paradoxalement annoncer le retour du temps des guerres. En 2009, au sommet du G20 à Londres, les grands Etats pensaient avoir éloigné le spectre du retour au protectionnisme, comme ce fût le cas après la crise de 1929. En réalité, 17 des 19 Etats représentés (l'Union Européenne bénéficiant d'une représentation) ont pris des mesures protectionnistes suite à ce sommet. Certains avancent aussi un reflux du commerce mondial.

Les critiques les plus acerbes diront que la mondialisation est morte avec l'échec du cycle de Doha. Ce cycle de négociations dans le cadre de l'OMC s'est soldé par un échec des nations sur les mesures à prendre, ce qui a marqué un coup dur après l'*Uruguay Round* qui avait vu la création de l'OMC puis la libéralisation des services. Néanmoins, les quatre autres indicateurs de la mondialisation (avec le commerce mondial en volume) sont tous au vert. La croissance des IDE (*International Development Enterprises*), l'accumulation financière de capitaux de court-terme, la multiplication des brevets et les migrations internationales ont toutes progressé en 2016 et 2017. D'ailleurs, à l'échelle mondiale, la plupart des dirigeants se prononcent favorablement en faveur de plus de mondialisation. C'est l'une des conclusions du sommet du G20 qui s'est tenu à l'automne 2016 à Huangzhou, en Chine. A l'occasion de l'édition 2017 du Forum de Davos, le président chinois Xi Jinping avait fait l'éloge de la mondialisation et invité tous les pays à se jeter dans « l'océan » qui avait permis le formidable enrichissement de la Chine. Une critique en réponse à l'attitude de Donald Trump venant d'un pays pourtant encore très protecteur. Il faut bien noter que les pays émergents n'existent surtout que grâce à la mondialisation. Pour être plus exact, on ne parle de marchés émergents que dans le cadre de la mondialisation ; la définition originelle imaginée par la banque Goldman Sachs mettant en évidence surtout la présence d'une bourse.

La démondialisation peut-elle être heureuse?

S'il n'est pas tout à fait clair que la démondialisation soit une réalité, tandis que le dégouvernement du monde semble être en passe de le devenir (Les Etats-Unis ont quitté le Conseil des droits de l'homme de l'ONU, menacent de quitter l'OMC, traduisant ainsi son scepticisme croissant à l'égard des bienfaits du libre-échange et des accords commerciaux internationaux, prennent leurs distances avec les normes comptables IFRS, tandis que Donald Trump critique l'OTAN, etc.), cette simple idée effraie la plupart des observateurs. En effet, les précédents historiques à l'image de la crise de 1929 marquent toujours les esprits. A l'époque les nations s'étaient enfermées dans une spirale protectionniste (tarif Smoot-Hawley aux Etats-Unis) et s'étaient livrés une guerre monétaire qui n'avait pas peu contribué à aboutir sur la Seconde Guerre mondiale. Cette perspective inquiète jusqu'aux très libéraux qui

avancent la contraction du commerce mondial au début du XXe siècle, fruit du nationalisme, qui a abouti sur la Première Guerre mondiale, alors que la mondialisation aurait réussi à faire sortir 1,2 milliards de personnes de la grande pauvreté en un quart de siècle et réduire de près d'un tiers les écarts de richesse entre les nations.

Les économies sont devenues tellement interdépendantes qu'on peut cependant douter de la réalité d'une démondialisation totale.

En même temps, on voit bien à l'échelle du continent européen, au plan des liens entre l'UE et le Royaume-Uni, suite au Brexit, que si renégocier tous les accords multilatéraux va s'avérer particulièrement difficile et ardu, ça n'est pas impossible. Du reste, il en est un autre qui affirme qu'au contraire la démondialisation serait très facile et ce, pour une simple raison : la mondialisation n'est qu'un mythe. Pankaj Ghemawat, économiste indo-américain, professeur à la Stern School of Business de la New York University avance ainsi qu'en réalité le commerce mondial ne représente que 20% du PIB mondial ou que seul 3% de la population vit en dehors de son pays d'origine. Bien loin de l'image que l'on se fait ordinairement de la mondialisation.

Dans tous les cas, aujourd'hui, le vrai risque est celui d'une démondialisation amorcée indépendamment par les Etats qui risquerait de lancer une guerre économique et viendrait nourrir le scénario catastrophe du français Jacques Sapir. Ou celui d'un autre Français, l'économiste Alain Chauvet, professeur à l'Ecole centrale de Paris et à l'Essec, auteur d'un essai, *Un autre monde. Protectionnisme contre prédation* (2011) qui, posant la question de l'effondrement de la civilisation occidentale et celle de savoir si l'on peut rompre avec la fatalité du cycle millénaire des civilisations grecque, romaine et chrétienne, y défend l'idée d'un nouveau Yalta : le découpage du monde en dix grandes civilisations totalement protectionnistes.

Une question cependant : Cela suffirait-il à arrêter les guerres ?

On peut apprendre de l'histoire, de la philosophie et de la littérature pour penser notre présent, réparer le monde comme il ne va pas et construire notre avenir, également du cinéma (et même des séries TV !).

Ainsi, le film de Sebastián Lelo, *Désobéissance* (2018) - en hommage au philosophe américain Stanley Cavell (décédé en 2018), grande figure de la philosophie américaine et précurseur des études philo-cinématographiques - traitant d'une communauté juive orthodoxe britannique et de sécessions féminines, sonne comme un appel à une politique de l'ouverture de l'être contre les fermetures identitaires en vogue aujourd'hui. Il reprend l'idée de Stanley Cavell dans *Une Amérique encore inapprochable. De Wittgenstein à Emerson* (1989) : « Partageant l'intuition que l'existence humaine a besoin non d'une réforme mais d'une re-formation, d'un changement qui ait la structure d'une transfiguration, Wittgenstein devine que l'ordinaire a, et lui seul, le pouvoir de déplacer l'ordinaire, de laisser habitable l'habitat humain, de laisser le même transfiguré. »

Le sociologue Philippe Corcuff, dans un article publié par le PRé (9) note que « ce film nous dit alors peut-être et surtout que, dans le contexte actuel de raidissements identitaires diversifiés en Europe, aux États-Unis, dans les pays musulmans ou en Israël, il y a une actualité vive de ce qu'Emmanuel Levinas a pointé comme « une sortie en-dehors de l'être » (...). Un des points de passage de cette réélaboration radicalement démocratique de la politique est bien, selon l'insistance de Stanley Cavell, la vie ordinaire, avec son « inquiétante étrangeté » (...) « Dans cet horizon, les dissidences féminines et féministes, ajoute-t-il, ont un rôle particulier à jouer, ainsi que l'explorent également aujourd'hui les séries télévisées *The Handmaid's Tale* et *Westworld*. Après des siècles de domination masculine, les âmes des femmes constituent « un nouveau monde », comme le pressent la romancière Isabelle Sorente à travers sa propre expérience spirituelle ».

On peut aussi apprendre de la poésie, comme avec les poésies magnifiques de Blaise Cendrars, *Du monde entier au cœur du monde* qui apprennent à vivre la vie comme la poésie, dans l'instant et l'instinct, dans le mouvement, avant de l'écrire et d'être amené à la quitter, qui apprend d'abord à ne pas se contenter d'un destin écrit on ne sait où, dicté par des chiffres, des tableurs et des prospectives.

II- RENAISSANCE DE L'EUROPE ?

« La renaissance de l'humain est la seule croissance qui nous agrée » : dans cette tribune à venir de Raoul Vaneigem (10) sur le site du PRé, l'écrivain et médiéviste, membre de l'Internationale situationniste (de 1961 à 1970), auteur du fameux *Traité de savoir-vivre à l'usage des jeunes générations* en 1967 d'où furent tirés plusieurs des slogans célèbres de Mai 68, pose à sa façon le problème N° 1 de l'Europe aujourd'hui : celui de son décrochage progressif ces dernières années avec les aspirations des individus, des citoyens, et plus globalement des peuples des pays membres de l'Europe.

On peut espérer que la fin du duopole PPE/PSE dans la cogestion des instances européennes depuis 1979 ait au moins une vertu, celle de dessiner une nouvelle géographie politique peut-être plus susceptible de passer à une nouvelle étape, afin de favoriser une meilleure intégration européenne en rebattant les cartes et en permettant à de nouveaux projets politiques de s'épanouir. Certes, le groupe (ENL) de l'extrême droite européenne s'il ne représente que 7,7 % des eurodéputés, peut malgré tout enrayer toute dynamique. Son score ne laisse pas d'inquiéter tant la poussée populiste observée lors des élections européennes de 2019 est bien réelle. Il ne faut pas négliger ce qu'elle traduit, d'autant qu'elle s'inscrit dans le sillage de celles enregistrées en 2009 et 2014.

Elle traduit l'inquiétude des populations, notamment chez les classes populaires et moyennes face au risque de chômage de longue durée et face aux inégalités héritées de la « crise » financière de 2008. Egalement l'angoisse face au risque de déclassement. Et dans le même temps, elle illustre la volonté du camp des « libéraux » de tenir l'Europe à distance, de l'empêcher de se développer en tant qu'Europe puissance, et de revenir sur les libertés fondamentales de l'Europe.

Si l'on veut tenir l'Europe loin des nationalismes et des identitarismes de tous poils, il faudra mieux faire voir ses bienfaits économiques et ne plus remiser à plus tard la question du projet européen dont le moins que l'on puisse dire est que son approche par les Etats membres est loin d'être convergent. Il faudra surtout et avant tout accorder (enfin) du crédit à la forte demande de protection que les peuples expriment. Comme les aider à se réapproprier l'idée même de l'Europe.

Cela passera à n'en pas douter par une démocratisation d'une façon ou d'une autre des instances européennes, et sans doute par un renforcement du rôle du parlement qui n'a actuellement pas de pouvoir d'initiative, qui ne peut pas présenter des propositions d'actes. Mais cela passera aussi par un certain réalisme, par la capacité collective à affronter la question des frontières, au profit des frontières communes, qui ne peut se résumer à un retour aux frontières nationales comme le soutiennent les élus populistes, mais qui ne peuvent pas davantage continuer à être considérée par-dessus la jambe par les chefs d'Etat dont le déni face précisément à cette demande de protection et de tangibilité des citoyens européens confrontés aux côtés anxieux de la globalisation est dangereux à terme.

Le pragmatisme est ici de mise plus qu'ailleurs. Pourquoi ne pas reprendre, avec ceux des vingt-huit membres qui le souhaiteraient réellement, le projet européen à la base et relancer une Europe en friche ? Il est plus que temps d'initier « une transformation de l'Europe autour d'une vision partagée » et de créer les voies d'une adhésion démocratique. La question posée aux européens est celle-ci : veulent-ils mener à bien ce grand projet politique qu'est la Transition énergétique et sociale ? Sont-ils prêts à faire émerger des emplois et des gisements d'activités considérables, comme celui, énorme, de la rénovation thermique des bâtiments, la mobilité verte, l'aménagement du territoire, l'adaptation de notre industrie et de notre agriculture ? Et plus encore : sont-ils prêts, sommes-nous prêts à aller chercher du sens ? A transmettre un « modèle » de société soutenable à la génération suivante ?

Sur ce point, il semblait de bon ton d'opposer l'Europe de l'ouest, plus progressiste, à une Europe centrale glissant vers toujours plus de populisme et peu encline à promouvoir un modèle sociétal de transition écologique estimant avoir été frustrée de « consommer » durant de longues décennies de communisme.

Deux Europe ?

Sur cette opposition Est/Ouest les choses bougent. En effet, l'idéologie fondée sur du nationalisme mâtiné de conservatisme et d'euro-scepticisme ainsi qu'un rejet viscéral des migrants, semblait s'abattre avec fatalité sur l'Europe centrale et orientale. Toutefois, quelques signaux laissent à penser que rien n'est irrémédiable.

Comme l'initiative de ces jeunes maires d'Europe centrale – Gergely Karacsony, maire de Budapest, 44 ans, Zdeněk Hřib, maire de Prague, 38 ans, Rafał Trzaskowski, maire de Varsovie, 48 ans et Matúš Vallo, maire de Bratislava, 42 ans – de créer un V4 antipopuliste, une "alliance des villes libres". À la tête de capitales importantes, souvent très grandes rapportées à la taille de leur pays, ils s'opposent aux gouvernements de leurs pays pour construire "des îlots de liberté" face aux populistes (de gauche comme de droite !). Et pour y parvenir, ils comptent sur l'aide, y compris financière, de Bruxelles.

Il faut se féliciter également de la défaite dans les récentes élections législatives du parti populiste au pouvoir de façon quasi continue depuis 2006, dans une campagne largement dominée par la lutte contre la mafia et la corruption.

On peut rappeler également les gigantesques manifestations qu'a connues la Roumanie en 2018 et 2019 en protestation contre la corruption mobilisant même les nombreuses diasporas éparpillées à travers le monde.

Bref, comme le titrait le Guardian « *Democracy is under attack in post-Wall Europe – but the spirit of 1989 is fighting back* »

Plusieurs chantiers sont à mener qui permettrait de relancer l'esprit de 1989, en relançant l'économie, tels celui d'un « Green new Deal » européen (que le PRé évoque depuis 2017 avec l'universitaire Dan Esty qui fut le conseiller « Economie verte » de Barak Obama) qui relèverait les défis de la COP 21. Egalement ceux de la Défense et de la sécurité, de la modernisation et de la relocalisation industrielle.

1) Après le Brexit, le déluge ?

Lorsqu'en juin 2016, les Britanniques ont voté en faveur d'une sortie de l'Union européenne, d'aucuns annonçaient un effet domino et l'implosion de l'Union. Après 3 ans de déchirements, de rebondissements et faux départs, on ne peut plus douter que le Brexit ait finalement eu lieu. On est loin du drame attendu. Qu'est-ce qui changera à la fin du mois de janvier 2020 ? Dans l'immédiat, pas grande chose. C'est d'abord un moment symbolique : le Royaume Uni quitte officiellement l'Union européenne et ne peut plus faire marche arrière. Jusqu'à la fin de l'année 2020 -au moins - court une période de transition, pendant laquelle Londres et Bruxelles vont

devoir s'accorder sur la nature de leurs liens futures. Si les négociations sur les modalités du divorce ont été jusqu'ici ardues, elles ont montré cependant des européens soudés face au Royaume-Uni.

Mais cette unité retrouvée, sans doute plus pragmatique qu'idéologique, ne doit pas faire oublier que des dissensions réelles ont conduit au Brexit, et qu'en l'absence de réformes, elles pourront resurgir à tout moment.

En effet, si le départ du Royaume-Uni doit s'analyser dans le cadre du rapport très particulier qu'entretenait celui-ci avec l'Union, il est difficile de ne pas y voir malgré tout un échec de la construction européenne.

Nous avons évoqué les quelques défis qui attendaient l'Union européenne : sa transition écologique et numérique, un renouveau de sa politique industrielle. Une question semble en revanche désormais éludée, celle de son élargissement. Si le cas de la Turquie est particulier tant le durcissement et les dérives du régime de Recep Tayyip Erdogan éloigne la perspective d'une adhésion à l'UE, la question reste posée pour une partie de l'Europe indiscutablement oubliée : les Balkans.

Depuis le sommet de Bruxelles d'octobre 2019, qui a vu la décision de repousser l'ouverture des négociations d'adhésion avec l'Albanie et la Macédoine du Nord et une nouvelle « méthodologie » du processus d'adhésion fixée, les pays des « Balkans occidentaux » ne savent plus sur quel pied danser. Voilà près d'un quart de siècle, que l'intégration européenne a été présentée comme la seule perspective politique offerte à la région, et elle avait même fini par faire quasi-consensus, dans les sociétés de la région comme chez les élites politiques et économiques. Or, comme l'a estimée la nouvelle présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, « *Il est de notre intérêt stratégique d'associer les Balkans occidentaux* » à l'Union européenne. Certes les élargissements de 2004 et 2007 ont été long à digérer, ils ont ouverts de nouvelles problématiques et dissensions mais l'élargissement à l'entièreté du Continent, fort des expériences passées, serait un signal positif, après le Brexit, d'une Europe forte, inclusive et attractive dans une région aujourd'hui encore tendue par les affrontements ethno-religieux et où, historiquement, elle a démontré son impuissance pendant les guerres yougoslaves.

D'ailleurs, peut-on dire que les élargissements de 2004 et 2007 ont été des échecs ?

On peut prendre deux exemples emblématiques :

- Aujourd'hui, la Pologne accueille des migrants en nombre. Tout simplement, parce que l'économie tourne à plein régime, avec 3% de chômeurs seulement. N'en déplaise au PiS, le pays a besoin des migrants. À Varsovie, il y a désormais, au-delà des millions d'Ukrainiens, de Belarussiens, de Géorgiens, d'Arméniens et de Russes, des dizaines de milliers de Vietnamiens (environ 50 000), des Indiens, des Bangladaïshis, des Népalais, des centaines d'Africains (Éthiopiens, Ghanéens, Nigériens...) et des Arabes (Jordaniens, Libanais...).
- Bratislava pourrait bien devenir un havre par les communautés LGBT. Cela fait neuf ans que la Gay Pride y a lieu. D'ailleurs, Zuzana Čaputová, la présidente slovaque, et le maire de Bratislava, Matúš Vallo, tous deux fraîchement élus, ne cachent pas leur soutien aux LGBT. L'avocate et l'architecte n'ont pas d'affiliation politique mais sont liés à Slovaquie progressiste, un mouvement récent issu de la société civile et qui se veut social-libéral, écologiste et pro-européen. Une révolution en terres populistes.

Car ne nous n'y trompons pas, en attendant que les 27 parviennent à se mettre d'accord, d'autres acteurs s'immiscent de plus en plus dans les affaires des Balkans occidentaux : Chine, Russie, Turquie. L'affaiblissement prolongé de la voix de l'UE offre évidemment un boulevard à ces trois grandes puissances, d'autant que ni Pékin, ni Moscou, ni Ankara ne réclament de réformes en faveur de l'État de droit ou du respect des minorités, ce qui arrange parfaitement les régimes corrompus des autocrates balkaniques. Le ver est également dans le fruit : ces derniers temps, les chefs de file des courants néo-conservateurs européens sont devenus les plus chauds partisans de l'élargissement. Ces formations ont en effet compris que les dirigeants nationalistes-conservateurs balkaniques pourraient faire d'excellents alliés une fois intégrés.

2) L'Europe peut-elle se refaire en se désinstitutionnalisant ?

Il n'est plus temps de se cacher derrière le petit doigt. Il faut espérer en finir avec une Europe faible (face à ses partenaires économiques notamment), sans identité, sans peuple, sans géographie précise. Et sans défense commune. Nous le disions l'an dernier avec Thierry Libaert (11) : il est sans doute grand temps de parler moins d'Europe, de manière abstraite ou absconse et de parler aux Européens et de les faire s'exprimer. La France semble l'avoir compris. Samedi 16 novembre 2019 dernier a eu lieu la troisième session de la *Convention Citoyenne pour le Climat*. Ces sessions durent 3 jours, du vendredi au dimanche, interviennent à 3 semaines d'intervalle. Elles sont prévues jusqu'au rapport final élaboré par les 150 citoyens tirés au sort. Le Président de la République s'est engagé à ce que ces préconisations finales soient ensuite transmises soit par vote au Parlement, soit par référendum.

Trois impressions se sont dégagées, toutes positives. D'abord, tout a été mis en œuvre pour que cette convention soit une réussite. Un comité de gouvernance a été mis en place, des observateurs sont présents dans toutes les salles. Les séquences sont variées entre travail de groupe, réunions en plénières et *speed dating* pour approfondir des questions particulières avec des intervenants. Ensuite, pour y avoir passé une journée complète, d'abord en réunion de la commission « Consommer », puis en *speed dating* l'après-midi, Thierry Libaert a trouvé les participants extrêmement attentifs et constructifs, allant jusqu'à délaïsser complètement leur smartphone (sic !).

Enfin, nous ne pouvons que nous réjouir que deux des sujets qui intéressent particulièrement le PRÉ, la lutte contre l'obsolescence programmée et le rôle de la publicité dans la transition écologique, aient spontanément été choisis par les 150 citoyens, ce qui a fait que le comité de gouvernance a sélectionné du coup notre ami Libaert pour venir discuter de ces thèmes. Le fait que la relation entre ces sujets et la lutte contre le dérèglement climatique ait pu être détecté dès la deuxième session est donc plutôt très encourageant.

Il reste que l'on pressent que les consultations citoyennes épisodiques, les panels, les auditions publiques le cas échéant, ne suffiront pas pour associer de manière méthodique et plus en continu les peuples d'Europe à l'avenir de l'Europe. Comment réconcilier les populations avec l'Europe, comment associer les citoyens, les parlements nationaux, CESE et ONG à la co-définition des principales politiques futures de l'Europe (Environnement et climat, énergie, défense, numérique, agriculture, etc.) ?

L'on pressent moyennement que les questions de fonctionnement de l'UE, portant essentielles, soient sérieusement abordées en 2020. Entre la commission, le parlement et le conseil, on voit mal comme tout ce petit monde pourrait se mettre d'accord sur un cadre de discussion d'échanges et de résolutions communes. Il est douteux de ce point de vue que le 9 mai 2020, date anniversaire de la déclaration Schumann (le ministre des affaires étrangères français proposa le 9 mai 1950 la création d'une Communauté européenne du charbon et de l'acier - la CECA dont les membres fondateurs sont France, Allemagne de l'Ouest, Italie, Pays-Bas, Belgique et Luxembourg - considérée comme l'acte de naissance de la construction européenne), constitue un point d'orgue sur la question. Peut-être aura-t-on droit malgré tout à une déclaration solennelle, mais qui renverra à plus tard la prise de décisions ?

Les réformes institutionnelles ne semblent pas pour demain, retardant d'autant l'appropriation de l'Europe par les peuples et les citoyens. Echaudés par la convention Giscard, mais aussi mus par des intérêts purement nationaux, une majorité d'Etats membres ne veut tout simplement pas en entendre parler pour le moment ni envisager quelque changement de traités que ce soit. On voit mal dans ces conditions, malgré les déclarations d'intention et les signes d'ouverture de la nouvelle présidente de la Commission européenne, comment le parlement pourrait être associé plus étroitement demain à la désignation de la présidence de la Commission ou que des changements de règles (pourtant indispensables) de majorité pourraient intervenir.

Qu'est-ce qui pourrait ressortir de concret et d'engageant lors de la prochaine *Conférence sur l'avenir de l'Europe* ? Qu'est-ce que la commission des affaires constitutionnelles qui devrait voter début décembre sur une série de propositions pourra bien transmettre aux dirigeants du Parlement européen, le Président Sassoli et les chefs de file des groupes politiques ? Quelle mission, quels objectifs de réformes seront in fine confiés à la Conférence qui devrait débiter en 2020 et durer deux ans ?

3) Pour un *Green new deal* européen

En Europe, élections faites, et après la mise en place de ses nouvelles instances, la nouvelle Commission européenne aura-t-elle la volonté et la capacité de présenter un plan de transition écologique à l'échelle du continent ? Le PRÉ appelle de ses vœux à une nouvelle donne verte, un *Green New Deal* européen qui représenterait une rupture avec l'attentisme de mise jusqu'à maintenant et engagerait enfin l'Europe sur la voie de la neutralité carbone. Reste à savoir si la nouvelle Commission et sa présidente Ursula von der Leyen, aiguillonnées en cela par le nouveau Parlement, auront la conviction et l'autorité nécessaire pour aborder dans le même temps l'ensemble des facettes du problème (climat, environnement, finance, agriculture, santé, biodiversité) et les considérer à chaque nouvelle législation en chantier ?

Un pacte Vert serait déjà un pas très important, certes symbolique, mais encourageant.

La question pendante, réellement significative étant celle du calendrier, des moyens et les financements requis qui seront formalisés ou pas.

A priori, les objectifs annoncés devraient être ambitieux : l'UE devrait cibler une diminution des émissions de GES (gaz à effet de serre) de l'ordre de 50 % pour 2030 au lieu des 40 % jusqu'à maintenant évoqués. Et une part substantielle du transport de marchandises par route devrait devenir maritime ou ferroviaire.

L'UE s'engagera-t-elle également vers des réglementations sur les véhicules particuliers plus strictes qu'aujourd'hui ? Il est évoqué du côté de la Commission européenne que l'on pourrait viser près d'un million de stations de recharge pour les véhicules électriques.

Tous les sujets seront-ils vraiment traités ? Mobilité, climat, pollution industrielle, plan de rénovation dans le secteur du bâtiment, agriculture, eau, air, sols ? Et surtout, ce qui crédibilisera ou pas ce pacte vert européen : la question du ou des financements sera-t-elle traitée ?

Car tout *Green new deal* nécessitera une ambition financière forte ; or, on peut douter qu'un réel consensus se dégage dans les semaines à venir pour mettre les propositions de l'UE à la hauteur des nouvelles ambitions.

Ce plan ne pourra sans doute pas faire autre chose que de reposer sur l'hypothèse d'une contribution du secteur privé et/ou des Etats membres pour les ¾ des montants. Or, on sait bien que de nombreux investissements ne sont pas rentables pour le secteur privé par rapport à sa temporalité de moyen terme et que les budgets des Etats membres sont très contraints.

Enfin et surtout, la Commission proposera-t-elle quelque chose de concret quant aux changements rapides de comportement et de systèmes économiques que la situation exige ? Ce devrait être le rôle de la Commission que de proposer par exemple au Conseil européen et au Parlement des mécanismes permettant de développer un modèle individuel viable. Des mécanismes d'incitation sont possibles : TVA à taux réduit pour les métiers de la réparation ou autres mécanismes fiscaux, nouvelles réglementations envers les commerçants pour imposer la fin du suremballage. Mais sans une intervention plus ferme et expliquée, ces mécanismes seront voués à l'échec. Si elle n'abordait pas ces sujets, la Commission européenne n'irait tout simplement pas au bout des choses. Et décevrait au passage tous ceux, à commencer par les jeunes générations qui se mobilisent en faveur de la lutte contre le climat, qui espèrent la voir se poser en leader mondial de la transition écologique.

Côté international justement, les résultats des travaux de la prochaine COP 25, initialement prévue au Chili et déplacée à Madrid (du 2 au 14 décembre 2019), seront-ils à la hauteur des enjeux ?

Cette Cop 25 arrivera-t-elle à surmonter les atermoiements des Conférences qui ont suivi la COP 21 de Paris ? Car la question reste celle du devenir de l'*Accord de Paris*. Alors que les conclusions du dernier rapport du GIEC (8 août 2019) portant sur les liens entre les dérèglements climatiques, la désertification, la dégradation des sols, la gestion durable des terres et la sécurité alimentaire, indiquent que la gestion des terres, la production agricole et l'alimentation doivent se modifier si l'on veut réduire le réchauffement climatique. A défaut, la sécurité alimentaire, la santé et la biodiversité seront menacés. Il est à craindre que cette édition ne s'emmitoufle dans la procrastination. Le réchauffement climatique dépend, on le sait, de quatre variables : la population (la dernière bombe démographique en Afrique devrait être résorbée à la fin du siècle) ; la croissance du produit intérieur brut (PIB) ; l'intensité énergétique du PIB (le ratio énergie/PIB) ; l'intensité carbone de l'énergie (le ratio gaz à effet de serre/énergie). Le GIEC table surtout sur les deux dernières variables. Car miser sur la réduction de la croissance annihilerait le développement des pays les moins avancés. Et l'on voit mal au nom de quoi en effet, l'on interdirait aux pays les moins avancés, y compris les pays émergents, d'oublier toute croissance, tout ce dont ont bénéficié - certes à outrance parfois - les pays dits développés.

Il faut considérer pourquoi par exemple la jeunesse africaine ne se mobilise pas pour le climat ?

Sans doute parce qu'elle n'a aucune envie de subir la double peine...

Et si l'Europe commençait à être impeccable, transparente sur l'impact des traités de libre-échange ?

Comment peut-on être si peu regardant sur le contenu du CETA (*Comprehensive Economic and Trade Agreement*), le traité transatlantique entre l'UE et le Canada ? Comment peut-t-on faire comme s'il n'y avait absolument aucun risque pour notre agriculture, nos services publics et nos politiques publiques favorables à la santé et à l'environnement ? Certes, le CETA, entré provisoirement en vigueur en 2016, reconnaît le droit pour les gouvernements d'introduire des critères environnementaux et sociaux dans l'attribution des marchés publics, mais on voit bien que tout cela reste assez éthéré. Le fait est que l'urgence climatique est aux abonnés absents dans ce Traité dont on perçoit mal la compatibilité avec l'*Accord de Paris*. Qu'est-il prévu pour limiter le recours et la commercialisation des énergies fossiles, qu'est-il prévu concrètement pour limiter la hausse des émissions de CO2 qui ne va pas manquer de se produire avec l'augmentation des flux commerciaux et donc du transport international (maritime et aérien) ?

La France serait bien avisée de prendre une initiative en la matière.

Cependant qu'en France précisément, la question sociale atteste l'étendue des besoins insatisfaits : fins de mois difficiles, mal-logement, santé, éducation, etc. L'écologie elle-même exige un surcroît de croissance : rénovation du bâti ; transports collectifs, passage à une agriculture (vraiment) raisonnée ou bio (car un kg de carottes bio plutôt qu'industrielles accroît le PIB en volume, puisque celui-ci intègre le surcroît de qualité), etc.

L'équation est difficile, d'autant que les effectifs ne sont pas à la hausse (et même plutôt à la baisse chez les agences de l'eau, l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, l'Office pour la biodiversité qui devrait naître de la fusion de l'Agence française pour la biodiversité et l'office national de la chasse et de la faune sauvage, la gestion de parcs nationaux...) pour mettre en œuvre la transition énergétique & écologique.

Mais les sociétés occidentales ne peuvent plus faire comme si elles n'avaient pas à interroger le sens de la croissance, surtout, comme disait l'économiste, professeur et collaborateur de *Charlie hebdo*, Bernard Maris, lorsque « *la recherche d'une croissance infinie confine à une quête morbide* ».

Les indicateurs écologiques sont à améliorer (ceux de l'empreinte écologique sont encore lacunaires) et à placer au centre. Le PIB a eu son utilité, mais aujourd'hui, il n'est pas suffisant. Qu'il soit calculé par la production (les valeurs ajoutées, dont celles par le secteur public) ; par la demande (consommation – dont celle de services publics – et investissement) ; par les revenus (salaire, profit, etc.) dit bien sûr quelque chose de la santé économique d'un pays, car dans le système actuel, croissance et pouvoir d'achat sont liés. Et ne nous racontons pas d'histoire, la pérennisation des retraites, la hausse du pouvoir d'achat pour le plus grand nombre, la satisfaction des besoins sociaux et écologiques ne pourront se faire, à PIB constant, uniquement par la réduction des inégalités. Il n'est cependant pas interdit d'imaginer de nouveaux critères de calcul du PIB, tant c'est un instrument finalement assez sommaire et trop souvent fétichisé. Car tout et n'importe

quoi aujourd'hui est de la croissance : l'argent gris, le travail au noir, la prostitution, la déforestation de forêts pour y installer des industries polluantes (huile de palme), etc. Les nouvelles normes du système européen des comptes (SEC), sur la base des recommandations d'Eurostat (l'institut européen de la statistique), préconisent d'intégrer la plupart des activités illégales considérées comme créatrices de richesses (dont le trafic de drogue et la prostitution) dans les statistiques nationales. Le PIB apparaît aujourd'hui, en réalité, plus encore qu'hier, comme un outil de mesure dépassé. Qui ne mesure que les flux et ne dit rien du bien-être, du bonheur des Hommes, ne dit rien du patrimoine naturel, de la capacité de la nature à se régénérer et à maintenir un cadre de vie de qualité pour l'Homme, qui ne dit absolument rien de tout ce qui participe de l'écologisation. Il serait temps d'intégrer quelques grands indicateurs essentiels tels que l'empreinte carbone et l'indice de santé sociale. Des indicateurs de bien-être humain et écologique (Cf. ceux produits par le *Centre écologie fonctionnelle et évolutive* - UMR 5175), issus de l'étude des interactions bioculturelles entre les sociétés humaines et leurs milieux, en constante recomposition face aux changements environnementaux, devraient être recevables.

Mais l'affaire n'est pas aussi simple qu'il y paraît. De nombreux freins sont à lever pour engager pleinement et sans tergiverser la transition écologique et énergétique.

Il faut, on le voit bien, enjamber de multiples injonctions paradoxales, surmonter les contradictions de la société sur l'écologie. Ainsi par exemple, nombre de jeunes manifestants mobilisés pour le climat ne résistent pas à un billet d'avion à 19 ou 30 euros. *Youth for Climate*, la génération climat (mais aussi celle qui se retrouve dans *Extinction Rebellion* - « XR », un groupe d'activistes lancé en Angleterre en 2018, pas loin parfois d'être tenté de s'écarter des actions de désobéissance civile non violente - est aussi la génération Easyjet ou RyanAir.

Et ce ne sera pas la dernière à s'acheter un nouveau smartphone 5G, sans plus se préoccuper des impacts éventuels du déploiement de ce nouveau réseau caractérisé par une augmentation des débits. A sa décharge, notons qu'en France, aucune étude d'impact sur la santé n'est prévue par les autorités publiques, ce qui est assez surprenant à l'heure où l'Etat nous dit que dorénavant toute décision doit être évaluée à l'aune de la transition écologique.

Dans le même temps, le poids des lobbies est un frein également majeur qui, dans l'énergie, l'immobilier, l'automobile, la pétrochimie, l'agro business, ont construit leur richesse sur l'économie carbonée qui génère une grosse partie du dérèglement climatique.

Il y a tous ces freins qui contrarient ou retardent ce qui peut être entrepris, et il y a aussi « *la peur d'avoir peur, le fléau de notre époque, qui conduit à la paralysie plutôt que la peur elle-même* » qui peut toucher tout à chacun et qui n'est pas moins néfaste à toute avancée.

La prochaine présidence française du Conseil de l'Union européenne prévue pour le premier semestre 2022 (période lors de laquelle est également prévue l'élection présidentielle française) fera-t-elle des miracles ?

On ne peut que l'espérer.

La renaissance de l'Europe est donc loin d'être acquise, même si elle paraît être sur une voie où les possibles semblent plus réels que jamais, cependant semée d'embûches.

Henri Beyle, alias Stendhal, lança un jour, sous forme de boutade, qu'il envisageait de prendre la nationalité belge : « *La vraie patrie est celle où l'on rencontre le plus de gens qui vous ressemblent* », rapporté par René Servoise (12) dans sa préface à « Stendhal et l'Europe » (Bibliothèque nationale, 1983, en appui à une exposition sur le personnage et l'écrivain). La problématique est la même deux siècles plus tard : les peuples ont besoin d'une Europe qui leur ressemble. Pas identique partout, juste qui leur ressemble. Qui donne raison à l'adage *Ubi Bene, Ibi Patria* : « là où l'on se trouve bien, là est la patrie ». Stendhal est volontiers cosmopolitique, ce qui ne l'a pas empêché d'être aussi en certaines circonstances un peu cocardier. Ce n'était pas contradictoire pour lui. Il aime son prochain, même s'il aime les choisir et être choisi, quelle que soit sa nationalité et son appartenance sociale. Pour lui, chaque Homme, chaque être humain doit être jugé à sa propre aune. Ses références, ses préférences, ses passions sont européennes : Cimarosa, Mozart et Shakespeare. Son œuvre fut saluée par Goethe, Tolstoï, Fabrice Del Dongo, Pierre Bézoukhov ou encore Nietzsche qui voit en Stendhal « *le découvreur de l'âme européenne* ». André Suarès verra en lui « *le premier grand européen depuis Montaigne* ». Jusqu'à Léon Blum qui le défendra dans un plaidoyer contre la société nivelante : « *Le monde n'admet pas les différences, l'originalité l'offense, et s'il ne parvient pas à l'annuler, il la châtie* ». Stendhal, français de nationalité, qui adopta un pseudonyme de plume aux accents allemands (Stendhal, du nom d'une petite ville où il séjourna en 1807 et tomba amoureux de Wilhelmine de Griseheim) et se choisit comme passeport pour l'au-delà, un passeport italien, et écrit lui-même son épitaphe : « Arrigo Beyle Milanese » (en hommage à Milan dont il tomba amoureux). Des européens de ses amis assisteront à ses obsèques : Mérimée, Tourguenieff et Constantin (un peintre suisse). Deux britanniques et un français seront ses compagnons de l'au-delà.

On aimerait décerner le même brevet européen, sentir le même enthousiasme européen chez les intellectuels, les écrivains, les dirigeants européens et les chefs d'Etat aujourd'hui que chez Stendhal, lui qui faisait des Européens ses compatriotes. Mais (comme lui), pas forcément tous. Se donnant la liberté de les choisir en fonction notamment des quatre critères d'adhésion de base (politique, économique, aptitude à assumer les obligations découlant de

l'adhésion, à commencer par la souscription aux objectifs de l'Union politique, économique et monétaire, et capacité de l'Union elle-même à intégrer les candidats) et de changer les règles de la vie en commun dès lors que l'on ne peut pas vivre de la même façon quand de l'Europe des six puis des neuf, on passe à douze (depuis l'élargissement de l'Europe en 1995) et à vingt-sept de nos jours. Tout en étant lucide (encore comme Stendhal) sur les travers français, le caractère impossible de italiens ou encore le côté « gens à argent » des Nordiques (sic !) Ou encore sur le penchant des Russes à vous « cosaquer » (sic, sic !). Et en refusant l'américanisme, en tant que projection obligatoire, unique, de notre avenir.

Assez bien vu en somme (sic !)

On aimerait aujourd'hui que l'Europe devienne enfin européenne, c'est-à-dire tout simplement souveraine, sans que cela soit un gros mot, tout à la fois pour défendre les intérêts des pays membres, viabiliser l'espace Schengen, comprendre l'attachement des populations à leurs identités, entendre leur demande de protection notamment contre les méfaits d'une mondialisation qui est tout sauf « heureuse ». On aimerait qu'elle ne se résigne pas à n'être qu'une simple zone de chalandise, un *Hub* de l'empire américain ou encore un paquet cadeau pour le commerce asiatique, sans que le principe de réciprocité soit jamais posé. On aimerait qu'elle ne se rétrécisse pas à force d'un trop plein de réglementations, d'un interventionnisme outrancier sur tout et n'importe quoi, qu'elle apprenne à faire avec le principe de subsidiarité et qu'elle se polarise sur la visée d'une prospérité nouvelle. On aimerait la voir assumer d'être une puissance-stratège qui engage et coordonne la transition écologique & énergétique, impulse une politique industrielle et sociale, accompagne les Etats nationaux dans leurs propres engagements.

On aimerait qu'elle se décide à assumer son rang au plan des relations internationales sans être à la remorque de qui que ce soit. On aimerait qu'elle se décide à prendre en charge la question de la pression migratoire au lieu de laisser se dépatouiller des Etats membres qui n'en peuvent, et qu'elle se mette à étudier tous les scénarii stratégiques possibles quand il s'agira de faire avec la vague des réfugiés climatiques.

III- OU EST CHARLIE DANS LA FRANCE D'AUJOURD'HUI ?

En janvier 2020, on se souviendra qu'il y a cinq ans, en janvier 2015, des attentats terroristes islamistes ont ciblé le journal satirique (« satirique, laïque et joyeux ») *Charlie Hebdo*, un supermarché casher et des policiers. Accomplis par un commando de « soldats » revendiqués comme tels de l'EI (Etat islamique), ils signaient une nième déclaration de guerre à l'Occident et à ses « valeurs ». Les cibles choisies ne l'ont pas été au hasard : elles étaient le symbole d'un principe essentiel à notre civilisation française : la liberté de conscience, inscrite dans notre Constitution. C'est en effet la IIIème République qui, réalisant en cela les principes définis par 1789, a créé les trois lois qui défendent notre idéal français de Liberté : liberté de conscience, liberté de pensée et liberté d'expression. Ce qui ne fût pas fait sans mal, car ces principes - on l'oublie trop souvent - heurtait la religion et constituaient alors comme une offense à dieu. La défense de ces trois libertés indissociables constitue l'originalité du régime politique français, à la fois démocratique et républicain. Ces trois libertés forment ensemble la base d'un principe unique au monde, la laïcité, que précisément l'islamisme a voulu et voudrait détruire. Soit par des actes de violences terroristes symboliques, soit par la pénétration de son idéologie dans les consciences.

1) Une fracture culturelle et culturelle qui progresse

L'esprit « Charlie » est né d'une demande spontanée de la part d'une majorité de Français de manifester contre cette barbarie que signifiaient et même revendiquaient les massacres des 7, 8 et 9 janvier 2015.

La manifestation orchestrée les 10 et 11 janvier suivants par François Hollande et son gouvernement, réunissant plus de 4 millions de personnes ont montré combien la stupeur était immense face à ce qui est apparu comme une réplique, en France, de l'attentat du 11 septembre 2001 aux USA. C'est la raison pour laquelle sont venus manifester à Paris de nombreux chefs d'Etats. On n'oublie pas davantage qu'il y eut l'attentat du 13 novembre, la même année, au Bataclan et tous les autres. « *Aujourd'hui*, ajoute la philosophe des idées Nathalie Krikorian-Duronsoy, *il semble que le choc « Charlie » se soit comme éteint. La monstruosité du terrorisme islamiste est comme banalisée. Chaque nouvel attentat glace le sang de tous, et les Français souffrent en silence. L'objectif mondialisé de l'islamisme demeure : frapper symboliquement les modes de vie des pays démocratiques ou démocratisés, détruire leur idéal politique et moral. C'est la culture occidentale d'origine chrétienne qui est visée. C'est surtout la laïcisation du christianisme et au fond, les origines gréco-romaines des idéaux démocratiques que l'islamisme veut détruire. Face à cela les Français sont aussi victimes du silence assourdissant, des politiques, d'une bonne partie des intellectuels et des médias. Aveuglement ou tentative optimiste de minimiser la réalité ? Aujourd'hui le plus pernicieux des actes terroristes est symbolique. Il est repérable tous les jours au sein de cette fameuse « France périphérique » à travers la multiplication des femmes de tous âges mais surtout très jeunes qui portent le foulard islamique. Cette partie émergée de l'iceberg montre, sous une forme très soft, la nature d'une terrorismation mentale qui profite de l'effondrement intellectuel et moral de notre système éducatif. A travers le port de chaque foulard, se cache non pas tant une jeune fille, parfois provocatrice par jeu, qu'une religion radicalisée poussant en réalité au rejet d'une manière occidentale de penser ».* (13).

D'ailleurs, note-t-elle, « *la radicalisation islamiste des consciences se développe indépendamment de la pratique du culte musulman. Le foulard islamique, quelle que soit sa forme, est d'abord une revendication et une invitation à faire sécession d'avec le « modèle » culturel français. C'est pourquoi, l'on peut s'étonner que la banalisation de la multiplication des foulards islamiques dans la France dite « périphérique » ne soulève pas plus d'interrogations sur la montée de l'intégrisme islamique. Cette pratique en est, tout comme le port du burkini l'été - peu importe qu'elle soit marginale - la distinction du licite et de l'illicite, l'expression la plus basique ».*

La banalisation est telle qu'on ne veut pas voir que le port du voile, dans certains pays, comme en Albanie (ou même en Europe, comme en Belgique dans certaines villes), est financé par le wahhabisme (notamment d'Arabie Saoudite et du Qatar) qui gangrène progressivement l'islam des Balkans, remettant en cause l'autorité des imams traditionnels pour s'imposer, etc. Comme on ne se pose pas plus de questions que cela sur le fait que nous sommes d'abord en face d'une guerre mondiale dans l'islam sunnite.

De sorte que l'on peut se demander aujourd'hui, s'il y a une claire conscience de la nature, de la puissance, des avancées de la fracture culturelle et culturelle, de type communautariste, qu'engendre notamment la progression de la radicalité islamiste dans les consciences. Ce que l'on voit surtout, c'est qu'en Europe, en France, on se prend régulièrement les pieds dans des considérations sans fin, largement hors sujet.

Il était et il est encore difficile aujourd'hui de faire admettre à des générations de Français élevés, depuis la fin des années 1980, dans les valeurs de l'anti-racisme de gauche (qui s'est idéologisé depuis) que leur grille de lecture différentialiste est peut-être en partie, sinon responsable du développement de l'islamisme, du moins a facilité en quelque sorte qu'il advienne. La question ne va pas de soi, elle peut être douloureuse en regard de la sincérité des engagements de ces générations qui ont été de la *Marche pour l'égalité et contre le racisme* (1983) ou du mouvement *Touche pas à mon pote* de SOS Racisme (1984). Ici même, dans nos vies antérieures, nous savons comment, introspection faite, sans y prêter gare, l'éloge exacerbé des « différences » a pu aussi sonner dans la société contre l'éloge des ressemblances et le droit à l'indifférence.

D'autres champions, de la laïcité cette fois, ont amorcé un « *aggiornamento* » qui a pu pareillement troubler les esprits. Ainsi, la Ligue française de l'Enseignement et de l'éducation permanente, pilier historique du CNAL (Comité national d'action laïque), en a entrepris un après le retrait de la loi Savary en juillet 1984 (qui retentit alors comme une défaite laïque), en produisant, des années après, une politique de la consolation, avec un nouveau dogme, « modernisant », arrangeant en quelque sorte la laïcité, au prétexte de « *sortir des idées toutes faites, des recettes et des mots d'ordre aussi sonores qu'inefficaces.* » (Jean-Michel Ducomte, président, préface à *La Ligue de l'enseignement. Une histoire politique 1866-2016* de Jean-Pierre Martin, Presses universitaires de Rennes, 2016) et parce qu'il fallait, selon son président de l'époque, « *sortir du ciel confortable des idées et des incantations* ». « Sortir des idées », Bigre !

Les fondateurs de la LFEPP ont dû se retourner dans leur tombe.

Laquelle Ligue fera un peu plus tard, à partir de 1995, un pas de deux retentissant avec l'intellectuel musulman « globalisé », le très charismatique et très médiatique prédicateur Tarik Ramadan. Jusqu'à ce que la nouvelle présidente de la Ligue de l'Enseignement, Jacqueline Costa-Lascoux, y mette un terme en 2016. Mais non sans que dans l'intervalle, un partie de la gauche et de l'extrême gauche française ne se soit laissée séduire à son tour par les thèses du petit-fils du fondateur des Frères musulmans.

En érigeant pendant plus de trente ans (en les infantilisant au passage), les fils d'immigrés maghrébins en victimes ethniques, sociales et culturelles du capitalisme, et donc de la droite, dans son esprit, la gauche française - tout en récupérant par ce biais les voix qui ont permis l'élection de François Hollande - n'a eu de cesse d'opposer « *la France du catholicisme zombie* », selon l'expression d'Emmanuel Todd à « *ses citoyens musulmans* » (14). Poussant les uns et les autres à admettre « *qu'il existe désormais, dans la culture française, dans notre être national, une province musulmane* ». La gauche française, y compris quand elle était « plurielle », a surtout « réussi » à assigner à résidence communautaire des populations qui n'en demandaient pas tant. Qui ne se vivaient majoritairement même pas ainsi. La gauche a oublié qu'elle était universaliste, pour adopter la posture de la gauche américaine : celle d'une gauche victimaire et identitaire. Elle a mésestimé gravement la portée de la sémantique. Il n'y a en vérité aujourd'hui, à proprement parlé, pas plus de « communauté musulmane » en France que de « communauté catholique ». Cela fait belle lurette s'agissant de cette dernière que la « *matrice catholique* » a disparue dans la société. On observe d'année en année une baisse de plus en plus conséquente de la pratique religieuse et, sur des questions aussi diverses que la famille, les mœurs ou la mort, le « *référentiel catholique* » s'est effacé : le catholicisme ne structure plus la société. Mais s'agissant de la première, il pourrait finir par y en avoir une, à force d'assignation religieuse qui pourrait décider les gens « ciblés » à être conformes à l'idée que « l'opinion » peut se faire d'eux. Comme dans un élan de résignation ou de bravade désespérée. Et pour la seconde, en possible réaction, on pourrait assister à sa reconstitution. Ce serait un beau résultat (sic !)

Tout aussi problématique est qu'une certaine gauche, cette fois-ci beaucoup plus consciemment, et avec elle une partie de la classe politique, voudrait réduire la laïcité à la liberté religieuse. C'est absurde.

La laïcité c'est la neutralité non seulement de l'Etat et du gouvernement, mais aussi et surtout de l'espace public, de l'école publique, c'est-à-dire, d'un certain point de vue, de la société toute entière (même si cette question est discutée), où le religieux n'a aucune place en dehors de la vie privée des individus.

Mais aujourd'hui, beaucoup d'intellectuels français, comme beaucoup de médias, ont été convertis au relativisme des valeurs, et sont souvent hostiles à l'idée sinon d'une assimilation des populations de culture musulmane à la culture française, à ses mœurs et à son mode de vie traditionnel et républicain, du moins à son appropriation par ces mêmes populations. Et il faut bien admettre que l'idéologie dominante est foncièrement opposée à l'individualisme que la pensée politique assimile généralement à l'égoïsme et auquel elle oppose l'idéal des liens communautaires. Cette idéalisation du communautarisme est sans doute à mettre au compte de la nostalgie de l'idée d'égalité révolutionnaire et de sa version déviante d'égalitarisme communiste dont la traduction institutionnelle et politique a pourtant été historiquement dramatique.

L'idéologie islamiste a du reste certains points communs avec les deux formes totalitarismes qui l'ont précédée. Peut-on faire comme si l'on ne voyait pas les avancées en France - en même temps que ses limites intellectuelo-politiques - du modèle anglo-saxon du « communautarisme » (en tant qu'idéologie), qui en vient à remiser, quand ce n'est pas à raturer, certains principes de la République française ? Un modèle sur lequel même les Britanniques semblent vouloir revenir. On ne peut pas davantage ne pas voir les malentendus, quand ce ne sont pas les impasses, auxquelles conduisent le multiculturalisme (différent de la multiculturalité qui est un fait de société dont il est possible de se féliciter sans que cela contrarie les principes de notre République). La bien-pensance, très paternaliste, à l'égard de réelles ou supposées « cultures d'origine » ont une force d'attraction qui a surtout contenté les « idiots utiles » qui passent le plus clair de leur temps à nier le patrimoine culturel français constitué historiquement autour du judéo-christianisme, de la culture gréco-romaine, du cartésianisme, de la philosophie des Lumières, de la philosophie des droits de l'homme... au prétexte que les cultes récemment implantés en France en seraient exclus. Alors que des milliers de réfugiés furent précisément des persécutions religieuses et espèrent trouver en Europe les libertés fondamentales dont ils sont privés.

L'on commence à considérer que l'islamisme a quelque chose à voir avec l'Islam. C'est sans doute un bon point de départ pour comprendre la réalité. Jusqu'à maintenant, on ne se contentait - pour s'y réfugier ? - de dénoncer ses usages intégristes et sectaires. Dirions-nous que l'inquisition qui entendait combattre l'hérésie n'a rien à voir avec l'église catholique ?! Idem avec le massacre de la Saint Barthélémy ? Mais l'actualité ne concerne pas aujourd'hui les catholiques ou le catholicisme, qui ne tuent de nos jours personne.

Comparaison n'est pas raison, c'est presque comme si on disait que d'un côté il y avait eu la respectable Wehrmacht et de l'autre l'ignoble Waffen SS, alors que les travaux des historiens ont depuis battu en brèche cette thèse qui a cependant été pratique lorsqu'il s'est agi de réarmer l'Allemagne en 1955. S'entêter à affirmer le contraire, c'est comme si on persistait à penser que le massacre de Katyn en Pologne a été commis par les nazis, alors que l'on sait aujourd'hui, là-aussi que, depuis l'ouverture des archives américaines et russes, les 22 000 soldats polonais abattus l'ont été non par le Reich mais par l'URSS, sur ordre écrit de Staline, et que les Etats-Unis étaient au courant depuis 1943...

Il ne faut pas méconnaître pour autant que les religions, soient sujettes à toutes sortes d'instrumentalisations, de passions et de frustrations. Y compris de la part de certains Etats, et pas seulement pour propager la foi officielle, mais aussi et d'abord pour maintenir sous leur joug leurs populations. Comme de la part de certains mouvements, pour étendre leur terrain de jeu idéologique. En réalité, l'histoire ne nous l'a montrée que trop souvent : c'est quand on mêle religion et politique que les choses se gâtent en général. Nous pourrions bien sûr parler d'autres "dénis de réalité", celui par exemple qui exempte les Etats de leurs responsabilités dans les plus grands massacres, les meurtres de masse au XXe siècle, s'en prenant parfois à leur propre population.

On voit bien qu'il faut aussi analyser certains faits en termes d'imitation. C'est-à-dire que des acteurs non étatiques (ou manipulés par des acteurs étatiques ou des groupuscules radicalistes) utilisent les mêmes méthodes. Un débat, pas simplement intellectuel, pourrait s'ouvrir à cet égard sur une possible filiation entre les pratiques génocidaires et les pratiques dites « terroristes ». Mais également en termes d'«essentialisation» des victimes.

Des personnes sont tuées pour leur identité, parce qu'elles sont, et non à cause de ce qu'elles font : parce qu'elles sont françaises, américaines, etc., comme on a massacré des gens parce qu'ils étaient tutsis ou génocidé d'autres parce qu'ils étaient juifs. A cet égard, les discours de Ben Laden hier ou de l'EI ces dernières années, encore aujourd'hui, sont on ne peut plus révélateurs. On ne peut pas faire comme si ça n'existait pas.

Ils s'articulent autour du thème de la pureté et de la lutte contre les impurs, ce qui autorise qu'on fasse des liens entre le terrorisme et le crime de masse. Tuer des civils ne doit pas être nécessairement vu comme un acte relevant de la folie, ou de l'irrationalité, comme on l'a (trop) souvent avancé, cela peut obéir aussi à des calculs politiques, à des stratégies d'ensemble.

Il reste que la stupéfaction est entière à l'égard de la question de la barbarie : comment comprendre que des individus ordinaires puissent parvenir à détruire des personnes sans défense ? La question du passage à l'acte est évidemment essentielle à comprendre. Il faut écouter ce que disent les témoins de ces tueries. Il est souvent fait état de l'insensibilité et du grand calme de leurs bourreaux, sur le visage desquels – quand ils ne sont pas masqués – s'imprime bien souvent un même sourire robotisé, déshumanisé. Comme s'ils étaient absents d'eux-mêmes. Cela

nous renvoie à ce que les psychiatres appellent « l'état crépusculaire ». Le meurtrier se comporte comme un zombie, étranger aux émotions qui faisaient de lui un être humain. *The lights are on but no one's home*, disent les Américains – il y a de la lumière mais personne à la maison.

« *Si tu regardes longtemps au fond d'un abîme, écrit Nietzsche, l'abîme aussi regarde en toi.* »

Ces tueries convoquent l'éveil raisonnable des consciences, mais pointent aussi l'insuffisance de ces rationalisations qui réduisent la radicalisation à une cause, quelle qu'elle soit (Islam, vengeance anticolonialiste, pauvreté, chômage, exclusion, etc.).

Tout cela intervient après, à titre de facteurs aggravants et dans certains cas, dans le cadre d'une instrumentalisation venue de loin. En même temps, on comprend que l'hypothèse du « coup de folie » servi à l'envi, ici ou là, en France, en Europe comme outre-Atlantique, puisse avoir quelque chose de rassurant : on se trouverait face à une tuerie normale, presque familière, dont les tenants et les aboutissants seraient exclusivement domestiques.

Une tuerie "acceptable" en quelque sorte ? Et qui ferait presque que l'on pourrait dénier à la République, en état de légitime défense, le droit de se défendre ?

Pour autant, cela ne doit pas nous conduire à être dupe de l'islamisme, pas plus à demander aux citoyens, durant ces épreuves, de cesser de réfléchir à la pluralité de dominations qui les accablent, de réfléchir à la réévaluation de la place de l'individu dans une pensée émancipatrice, ou de leur dénier le droit de travailler à préserver un horizon d'universalisable.

La situation actuelle nous interroge aussi sur le paradoxe suivant que l'on a du mal à énoncer, mais qui reflète bien la complexité du phénomène : des régions entières dans le monde souffrent, sont mises à feu et à sang, non pas tant par excès de théologie mais par manque de théologie, par défaut aussi d'études sérieuses, y compris comparées, des religions. Une assez bonne première approche pédagogique et stratégique consisterait à enseigner en France le « fait » religieux à l'école, comme suggéré par le rapport de Régis Debray remis en 2002 au ministre de l'Education nationale. Et un détour par l'aristotélisme et par l'histoire de la métaphysique pourrait aider.

Comme par les poètes dont on a oublié qu'ils sont possiblement, autant que les philosophes, des penseurs.

2) La laïcité répudiée

« La question de la laïcité est souvent caricaturée, soit qu'elle apparaisse comme la marque d'un universalisme républicain post-colonial ou le faux nez de « l'islamophobie », soit que l'on soupçonne ceux qui voudraient la définir comme voulant faire le lit du communautarisme. Nous le disions déjà en 2013. Le résultat est un silence souvent gêné, ou une parole empruntée sur les questions de société ou d'actualité qui s'y rattachent. Nous appartenons tous à des « communautés » d'origine diverses, de fait, parfois au moins autant qu'à une catégorie sociale. Sans que nous nous définissions comme tels, ni même que nous y songions ! Ces communautés peuvent être culturelles, ludiques, professionnelles, géographiques, sexuelles, religieuses, philosophiques, etc. Ces appartenances sont même constitutives de nos identités individuelles. Le débat républicain n'a jamais reposé sur un dialogue normé entre citoyens identiques. Il repose sur la confrontation des idées entre citoyens qui précisément dans leurs singularités individuelles veulent vivre ensemble et bâtir un avenir commun. L'esprit de la laïcité tel que les pères de la République l'ont conçue depuis la Révolution française en passant par la Troisième République n'a d'autre objet que de pacifier les relations entre individus en rendant viable la valeur cardinale de notre démocratie qu'est la Liberté. Mais la liberté de conscience et la liberté de penser ne sont possibles que dans le cadre d'une société égalitaire. Et ce fragile équilibre entre les principes de Liberté et d'Egalité qui fondent notre démocratie républicaine, seul le respect de la laïcité le rend possible. »

« Actualité de la laïcité » (Note du PRÉ, février 2015) (15).

Les déclamations sur la laïcité saturent à ce point le débat public que l'on a l'impression de ne plus savoir de quoi l'on parle. Les interprétations semblent n'avoir jamais autant divergées, tandis que les polémiques identitaires se multiplient, comme si on avait oublié les origines de l'idée de laïcité et ce qui fait l'essence de la loi de 1905. On l'adjectivise à qui mieux mieux pour en nier son actualité et pour en définitive la déformer et l'affaiblir. On l'accable de tous les maux, on lui reproche aujourd'hui de traduire « l'oppression » d'une culture par une autre, on va même jusqu'à l'assimiler à du racisme quand ce n'est pas à une forme de colonialisme, ce qui est proprement aberrant. Oubliant qu'elle est tout le contraire : un principe d'émancipation, devenue en France une tradition républicaine.

« *Il faut apprendre à faire la conquête de la tradition contre le conformisme qui est en train de la neutraliser* » nous enjoint non sans raison le penseur et historien de l'art allemand Walter Benjamin (1892-1940).

C'est qu'en effet, on se sentirait presque obligés de recourir à René Rémond (dont on peut souligner incidemment la sensibilité catholique), pour rappeler avec lui que la laïcité est une « *antériorité française* », et non une « exception », comme on l'entend souvent dire (sous-entendu, il serait peut-être temps d'en finir avec elle et de s'aligner sur les canons du temps), au même titre que la démocratie née à Athènes ou l'habeas corpus en Angleterre, idées principielles qui ne sont pas restées cantonnées à leur terroir, à ce nous sachions.

On a oublié le long chemin qui nous a conduits à adopter en France le principe d'une république laïque.

Tout a commencé avec la *Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen* de 1789 (également dans le prolongement de l'Edit de Nantes) qui a dénoué le lien qui unissait le catholicisme et la société politique sous l'Ancien régime. En 1792, la France instaure un Etat civil unique et neutre qui aboutit à dessaisir le clergé notamment du rôle d'enregistrement des mariages. Le mariage civil et le divorce sont instaurés. Pour la première fois, un comportement contraire à l'enseignement de l'Eglise catholique est légalisé. En 1795, le Directoire organise une première séparation de l'Eglise et de l'Etat. En 1810, le code pénal interdit de procéder à un mariage religieux s'il n'y a pas la preuve d'un mariage civil préalable. En 1872, disparaissent sur les feuilles de recensement de toute mention concernant la religion. Et en 1881, Jules Ferry organise progressivement l'enseignement primaire laïque et républicain, il fait voter l'enseignement primaire gratuit; et en 1882, l'obligation scolaire et la neutralité de l'école officielle.

Il y a près de 114 ans, le 9 décembre 1905, le Président de la République Émile Loubet promulguait l'une des lois les plus importantes jamais votées par le Parlement depuis la première Déclaration des Droits de l'homme, la loi de Séparation des Églises et de l'Etat, la République ne reconnaît, ne subventionne, ni ne salarie aucun culte. Instaurant par là-même le cadre de notre vie commune. Rappelons que tout cela ne s'est pas fait en deux coups de cuillère à pot, cela s'est fait dans un climat de haute tension, dans la méfiance de Rome et l'opposition du gros du clergé et des fidèles. Pie X interdit à l'Eglise de France de constituer des associations culturelles auxquelles le législateur avait prévu de transférer l'ensemble du patrimoine ecclésiastique ce qui conduira à ce que les bâtiments religieux seront affectés à l'administration publique. On a oublié que la laïcité est devenue en France un principe de la République qui assure la liberté de chacun et la protège, qui permet à chacun d'adhérer à telle ou telle option spirituelle ou pas, de croire en ce qu'il veut ou de ne pas croire. La laïcité n'a pas à voir avec la tolérance, elle a à voir avec un principe de non-confessionnalité, un principe de droit politique. Elle n'est pas un système de contrôle de la religion par l'Etat, elle est un système de séparation des Eglises et de l'Etat. Elle ne signifie pas la neutralité de l'Etat (nulle mention d'un principe de neutralité en 1905), même si au fil des jurisprudences, elle s'est imposée aux agents de l'Etat. Elle protège la liberté de consciences et la conjugue avec l'égalité des droits des individus citoyens. Elle aide la République à se fonder sur la visée de l'intérêt général, du bien commun à tous. Elle s'attache à préserver l'Etat et les institutions de la vie sociale, pour le moins, de la tutelle religieuse. Et à ne jamais revenir à quelque régime de religiosité que ce soit, comme ce fut le cas historiquement sous l'Ancien régime avec un "régime de catholicité".

Il s'agit ni plus ni moins que de maintenir les conditions qui préservent l'Etat de l'emprise de la religion mais aussi d'empêcher qu'une partie religieuse de la société puisse asservir le reste de la société.

Elle n'est pas une « religion » de plus, une religion qui serait d'Etat, elle n'est pas un texte sacré, mais une loi principielle. Elle n'a pas à être révisée. Même si elle peut, le cas échéant, être modifiée - après tout elle l'a déjà été depuis 1905 - pour s'adapter au temps présent. Mais, pour paraphraser Montesquieu, si tel devait être le cas, il ne faudrait y toucher que d'une main tremblante !

Quoi qu'il en soit, elle n'a nul besoin d'être instrumentalisée, comme on le voit depuis près de sept ans. Elle n'a aucunement besoin que l'on bêtifie à son sujet. Elle n'exige en rien à ce que la République demande aux croyants d'être « modérés », pas plus qu'elle ne consent à ce que la laïcité soit modérée, ce qui n'aurait pas de sens.

La République laïque ne promeut aucun particularisme spirituel, encore moins contre un autre, elle est mue par le seul souci d'émanciper le droit de l'emprise de tout particularisme.

A l'heure de son anniversaire, le concept de laïcité n'a certainement pas besoin d'être dévoyé par des politiques ou détricoté par des universitaires dont le souci de renouveler l'approche est louable, mais doit savoir jusqu'où ne pas aller trop loin dans cette approche, au risque de contrarier un équilibre qui reste fragile. Au point que l'on a parfois le sentiment que moins les politiques parleront publiquement de la laïcité et mieux elle se portera.

Car enfin, la laïcité a-t-elle besoin d'être adjectivée (« stricte », « catéchisée », « ouverte », « inclusive », « accommodante », « intégriste », « libérale », « extensive », etc.) pour être comprise ou être de son temps ? Elle qui qualifie déjà la République française ? A quoi cela sert-il de qualifier ce qui qualifie déjà ?

Si ne n'est à apporter de la confusion ou à se préparer à des abandons ?

Et dans tous les cas à créer plus de problèmes qu'à en résoudre.

Le sentiment du PRé est qu'elle a surtout besoin, aujourd'hui comme hier - un peu plus aujourd'hui qu'hier ? - que ses principes soient juste réellement inscrits dans la réalité et qu'on les fasse vivre. On, c'est-à-dire, l'Etat, les acteurs politiques et sociaux, et nous toutes et tous, les citoyens, qui ne devons pas répudier comme une malpropre cette belle singularité française. Car ne nous trompons pas, si la laïcité ne devenait qu'un simple élément juridique, cela signifierait le début de la décomposition de l'Etat lui-même dont on a pu voir déjà quelques signes avant-coureurs alarmants avec la valse-hésitation du Conseil d'Etat dans certaines décisions rendues (Cf. la question du port du voile, etc.).

Soyons lucides. La laïcité ne manque pas d'ennemis aujourd'hui, déclarés ou non. Dans les déclarés, ceux du groupuscule des *Indigènes de la République* (PIR) dont le bruit est inversement proportionnel à leur importance, qui prétendent voir dans la laïcité une blouse d'écolière cachant une France rance et le racisme d'un Etat

philosémitisme. Leur positionnement est « décolonial » et leur prétention est de constituer « le mouvement principal », dominant, faisant des autres mouvements des mobilisations « spécifiques » - comme on disait dans les années 1970 - à la manière un peu dont le mouvement ouvrier s'est lui-même souvent pensé. Faisant de la « contradiction postcoloniale » la contradiction principale à laquelle les autres oppressions devraient se référer, pour décréter au final le PIR doté d'un rôle central au sein des mouvements sociaux contemporains. Leur but est d'offrir à « la révolution » un prolétariat de substitution. Houria Bouteldja, son égérie, a fait parler d'elle en n'hésitant pas à clamer "*Merah, c'est moi*" après les tueries de Toulouse et de Montauban, ou encore son indifférence à la Shoah. La laïcité a aussi énormément de faux amis. Il faut bien avouer qu'elle n'est pas aidée, ni par ceux qui se méprennent sur sa nature et la brandissent comme une religion républicaine, ni par ceux qui affectent une posture faussement laïcarde qui cache mal l'offensive désespérée d'une partie de la droite catholique qui se vit comme assiégée. Telle cette députée LR des Bouches du Rhône qui n'aime rien tant que de défendre la laïcité sur les plateaux TV en arborant ostensiblement sa croix et en n'oubliant pas de délivrer au passage un message alarmiste sur les « racines chrétiennes de la France ». En réalité, son but n'est pas l'égalité, mais juste la prévalence d'une tradition sur une autre. Rien de laïque en somme.

La laïcité a même des amis de toujours qui se demandent s'ils sont encore ses amis aujourd'hui.

Ainsi, le Planning familial, éminent symbole de l'émancipation des femmes, est traversé par des débats que mettent en avant une nouvelle génération de militantes qui entendent remettre en cause l'attachement historique du Planning à la laïcité pour en faire un mouvement « intersectionnel », interprétant le concept d'intersectionnalité. Ce concept émerge aux Etats-Unis à la fin des années 1980, inspiré par les analyses produites par le *Black feminism*, dans les années 1970, puis débarque en France dans la deuxième moitié des années 2000, il s'efforce de s'interroger sur des croisements entre différents rapports sociaux de domination : rapports de classe, rapports de genre, rapports raciaux, etc. Il en vient à désigner en France le fait de subir plusieurs formes de discrimination, par exemple être victime de racisme et de sexisme quand on est une femme noire, tout en s'accommodant des particularismes traditionnels et des injonctions religieuses au détriment de l'égalité femmes-hommes, de la liberté des femmes, en acceptant par exemple les excisions ou en exprimant leur compréhension face aux demandes de certificats de virginité. En congédiant au passage l'universalisme, autre valeur historique du Planning. En portant sa réflexion sur la critique de la « blanchité » du planning, sur « l'autodétermination » dans des « groupes en non-mixité », sur la pensée « décoloniale », etc. Au reste, cette tentation de réviser les idéaux du Planning vient de se confirmer lors de son congrès national le mois dernier à Niort (Deux-Sèvres) puisque dans le document de synthèse préparé par le bureau national du mouvement, le basculement vers le relativisme religieux, la remise en cause de la laïcité (retrait du mot « laïcité » de la charte du planning familial), une orientation « intersectionnelle » sont clairement proposés.

L'Etat lui-même n'est pas au top sur la question. Sous la pression de tous les confusionnismes, et de gauche et de droite, il donne le sentiment d'être devenu agnostique, ne croyant plus en rien, même pas en lui-même. Il est vrai qu'il y a quelque chose dans la « sacralité » républicaine qui s'est effondré, qui ne date pas d'aujourd'hui ou d'hier. Résultat : la laïcité en est souvent réduite à fonctionner comme la seule permission, la seule liberté de croire à tout, mais plus comme la défense des incroyants ou de ceux qui doutent, et est donc réduite à fonctionner contre la liberté tout court.

C'est un discours qui n'est pas rare à gauche. Egalement présent chez LaREM. Ainsi, chez ce jeune député de l'île de France qui se perd dans un confusionnisme total, allant jusqu'à comparer un jour le voile au serre-tête, auquel ne nous avait pas préparé son parcours politique (anciennement au PS) et surtout sa formation militante de jeunesse (passage par l'Unef - encore que l'Unef d'aujourd'hui n'est plus ce qu'elle était - censurant une pièce du théâtre antique grec à la Sorbonne, ou encore le pamphlet posthume - *Lettre aux escrocs de l'islamophobie qui font le jeu des racistes* - du directeur de *Charlie Hebdo*, Charb, dans son adaptation théâtrale à l'université Lille II, etc.).

Une erreur que le député a fini par regretter ensuite. Mais qui en dit long sur le confusionnisme qui peut gagner sur une partie des jeunes générations qui sont prêts à se satisfaire au fond que la laïcité soit devenue une pantomime, hors sol, plus opératoire.

Comment se peut-il que l'on puisse se réjouir que la France ne soit plus cette république laïque, ce pays singulier passionné par les idées et la culture ?

Peut-être que la laïcité s'est aussi dans le même temps un peu ruinée elle-même en devenant un substantif. Car en réalité, historiquement, elle n'a pas sa raison en elle-même, elle n'est pas rien pour autant : elle est un effet du principe d'organisation que représente en France la République. On a oublié qu'au départ c'est une épithète (« La France est une République... laïque... ») qui caractérise notre république, en est un élément constitutif, un signe distinctif de son identité. Ce qui fait que la laïcité et la République, en France, sont en réalité une seule et même chose. Cet oubli n'a rien d'unique, il en est d'autres plus construits qui arrangent ceux qui aiment réécrire l'histoire ou affectent une posture « révolutionnaire » en « oubliant » par exemple que la Révolution de 1789 a également été faite par le bas-clergé (les Oratoriens). De sorte que depuis, la « laïcité » a pu

cristalliser les passions, les incompréhensions, les détestations qui ont surtout réussi à créer de la confusion intellectuelle sur ce qu'elle est ou n'est pas.

Un seul remède : faisons la vivre et arrêtons de la tripatouiller au risque de bouleverser des équilibres qui ont été institués de haute lutte. Et n'oublions jamais que la question des religions reste en France un sujet explosif depuis le XVI^{ème} siècle. Les débats dont elle peut faire l'objet reposent sur un volcan en apparence éteint, mais qui pourrait se réveiller à tout moment.

Cette spécificité française républicaine, parfois raillée dans le monde anglo-saxon n'a rien de « dépassé » à qui l'on pourrait substituer les schémas multiculturels à la mode qui ne nous protégeront de rien demain.

Une « spécialité » française, révélatrice d'enjeux qui pourrait même en apprendre demain au reste de l'Europe.

Si ce n'est aujourd'hui. D'autant qu'il ne faut jamais oublier que la laïcité a aussi ses défenseurs à l'intérieur de chaque groupe culturel ou religieux. C'est cette pénétration qui lui permet de se poser comme alternative politique permanente à tout dialogue inter-religieux et culturel.

Sans doute faut-il comprendre aussi, contrairement à ce que l'on peut entendre ici ou là, qu'il n'y a pas de religion établie en France, contrairement par exemple au Royaume Uni avec la religion anglicane ou en Allemagne avec les deux confessions chrétiennes. Il est donc erroné d'affirmer que l'islam serait la seule religion « paria » du paysage politique français.

Le fait est que l'Histoire de France ne manque pas de tragédies religieuses. Toutes les religions ont connu des périodes de tensions dures, parfois même de guerre contre le pouvoir civil, contre l'Etat Français qui le leur a bien rendu en réglant les problèmes d'une main de fer. En réalité, et c'est le paradoxe, l'islam apparaît aujourd'hui comme l'interlocuteur privilégié de l'Etat. En dernière analyse, la question posée aujourd'hui est de savoir si la République sera capable d'encadrer l'islam, comme il l'a fait avec le protestantisme, le judaïsme et le catholicisme qui furent exclues du contrat politique avant d'être modelés, par la force, dans le moule étatique et façonnés par la république.

Les protestants furent exclus de la vie politique en 1572, et la révocation de l'Edit de Nantes en 1685 n'arrangea rien à leur affaire. Les catholiques subirent la politique de déchristianisation de la Terreur et durent rendre définitivement les armes en 1905. Et les juifs perdirent leur autonomie juridique et communautaire et durent se résoudre à ne plus être qu'une simple entité religieuse avec le Concordat de Napoléon. En même temps, l'égalité et l'émancipation imposée à l'époque furent globalement considérées comme une opportunité positive, quasi comme un progrès. A l'exclusion, comme toujours dans ces cas-là, d'une minorité d'ultras. Car face aux bienfaits de l'égalité, après un millénaire de discriminations, la fin de la « nation juive » fut passée par pertes et profits.

Au reste, les juifs ne furent pas les derniers par la suite à être actifs, à faire montre de leur reconnaissance en contribuant de manière dynamique à instituer ce nouveau concept fondateur de la III^{ème} République : la laïcité.

Au siècle dernier, la laïcité a servi de vecteur au combat pour acquérir le droit de ne pas croire. Aujourd'hui, elle sert d'instrument à la revendication des croyances à faire valoir leurs droits spécifiques, qui ne sont pas loin d'être jugés principaux dans leur esprit. Cette inversion relève du contresens calamiteux. Elle découle d'un choc exogène, de la transformation du paysage religieux sous l'effet des flux migratoires et de la mondialisation, comme de l'influence d'idéologies venues des Etats-Unis. Pour des raisons constitutives, l'islam, mais aussi l'évangélisme (courant du protestantisme qui enregistrerait en France la plus forte progression de fidèles au prorata, en progrès constant en banlieues, très prosélyte), peinent à comprendre la séparation des ordres spirituel et temporel et à voir dans la laïcité, l'expression du souci de la paix civile. La critique du fait religieux dépasse encore largement leur entendement, alors qu'elle constitue, certes une marque de l'esprit français, mais surtout et avant tout l'exercice philosophique par excellence.

La question est de savoir pourquoi les religions entrantes ont tendance à se conformer au modèle préexistant en termes de revendications et non pas d'obligations, et comment cette situation de fait pourrait changer, et si oui, à quelles conditions. Car ce qui se joue aussi, c'est l'unité du pays.

3) Protéger le modèle républicain des libertés individuelles

Notre tradition républicaine est un atout précieux pour préserver l'unité de la France dans ces nouveaux défis de la diversité, tant les facteurs de dispersion, dans un monde ouvert où l'argent, la finance, les néo-féodalismes, les égoïsmes, les groupes tribaux et les communautarismes triomphent, peuvent contribuer à sa dislocation. Encore faudrait-il que cette tradition puisse être revivifiée par un projet collectif pour pallier à son manque cruel actuel, rendant au pays une confiance en lui-même qui l'a quitté.

Encore faut-il que face à la progression d'une radicalisation des esprits et des mœurs que l'on peut observer à la périphérie des métropoles, mais aussi en banlieues, en France et en Europe, on accepte de regarder cette réalité en face. Comme celle qui fait que la France est multi ethnique et multi confessionnelle.

Et ensuite, que l'on consente de donner du sens aux formes diverses que prennent ces réalités, de la plus douce, le port du voile islamique, à la plus violente, les actes terroristes. Car la question de fond à laquelle nous sommes tous soumis est celle d'un choix de société.

Une nouvelle fois, celle du comment « faire commune » propre à la République.

Souhaitons-nous faire vivre et actualiser notre modèle républicain de libertés individuelles fondées sur le principe d'une laïcité non dévoyée ? Ou préférons-nous, sur la base du modèle multiculturaliste anglo-saxon, vivre dans la coexistence de « communautés » hétérogènes, imposant chacune leurs propres lois aux individus qui la composent, dans le respect minimum d'une loi générale nationale et dans l'irrespect, voire la guerre entre communautés rivales ? Est-ce cela que nous voulons ? Vivre au sein d'une société défigurée, se morcelant de plus en plus en communautés d'appartenance, religieuses, ethniques, sexuelles, politiques, justifiant chez certains politiques une stratégie clientéliste... Jacqueline Costa Lascoux, sociologue (directrice de recherche au CNRS, chercheure associée au Cevipof, ancien membre du Haut Conseil à l'intégration) et militante de l'éducation, ajoute, avec la philosophe Caroline Bray, que l'échec / l'abandon de l'intégration « *se traduit par son antonyme, la désintégration, qui entraîne le délitement de l'ensemble de la société. La défiance envers l'Etat, les institutions et les agents publics n'a d'égale mesure que l'envie de ne plus obéir aux lois communes, l'idée se généralisant qu'y consentir est une façon de « se faire avoir ». L'honnête citoyen est considéré comme un mouton qui n'a pas compris que règne le droit du plus fort, du plus rusé, de celui qui pense que les lois sont faites pour être contournées et que la compétition bénéficie aux meilleurs. Pas étonnant, en dehors des questions d'immigration, que l'extrême droite ne fasse qu'augmenter dans les résultats électoraux. Les individus se retirent du contrat social.* » (Marianne, oct. 2015).

Dans l'hypothèse où les élites intellectuelles, politiques et médiatiques préféreraient défendre la première version, à laquelle du reste la majorité des Français adhère encore, il est urgent de redéfinir les objectifs et les moyens consacrés à la formation des enseignants. La solution au problème viendra pour l'essentiel de notre système éducatif et de la mise en place de politiques publiques ciblées. Les Français conscients de ces réalités, et plus encore les dirigeants politiques et les intellectuels, ont une immense responsabilité face au choix de société pour les années futures. Aujourd'hui, il n'est pas rare que les élèves du public aient en face d'eux des professeurs, des enseignants et des responsables administratifs qui encouragent le relativisme des valeurs ou, plus fréquemment, ne réagissent pas à des paroles ou des actes antisémites et, dans le pire des cas, en zones dites sensibles, ne s'opposent pas vraiment explicitement à l'apologie du terrorisme islamiste.

Aurait-on oublié que les fractures communautaro-religieuses ne touchent que les plus pauvres, les laissés pour compte de la mondialisation économique ? Les enfants des milieux aisés fréquentent des écoles privées et, pour beaucoup d'entre eux, poursuivent leurs études supérieures à l'étranger. Aux fractures communautaristes et territoriales s'ajoutent aujourd'hui de nouvelles fractures qui divisent les peuples et leurs « élites ».

Un contributeur du PRé, Jean Naem (16), précise : « *C'est un travail de réparation qu'il faut engager, comme dans la vigne après les dégâts du gel et de l'hiver. Mais comment parler ? Christiane Taubira, dans un joli livre, propose le « murmure » à la jeunesse ». Mais où murmurer ? Où s'écouter ? Où remplir le vide de l'immense héritage intellectuel et moral de la République ? A l'école... Commençons par l'Ecole. Remettons y la République, la Liberté de conscience, l'Egalité des droits, la Fraternité de destin. L'épisode FCPE a remis un temps l'école au milieu du village.*

Le printemps de l'école républicaine, ce sera l'obligé réveil des professeurs. Leur reprocher leur part du vide ne servira à rien, même si je la crois réelle. Comme les politiques, ils ont perdu pied et sont devenus les spectateurs déprimés de leur impuissance à faire des élèves des égaux. Faute de savoir-faire ce qu'il faut, ils font ce qu'ils savent, aurait dit le Maréchal de Saxe.

Si parti laïc il faut, ce parti sera celui de l'Ecole. »

Cependant qu'on ne sait pas suffisamment notre « bonheur » en France.

Le délit de blasphème n'existe pas. On peut critiquer la religion, toutes les religions, évaluer leur contribution au bien de l'humanité, y compris sur le mode de l'humour ou de la satire. Ce qui peut nous exposer aux intégristes religieux de tous poils. Y compris à leur fraction terroriste. Mais on est au moins protégé par l'État.

Ailleurs, les mécréants ont droit à la double peine : ils sont en plus menacés par les autorités.

Dans le monde, un pays sur deux possède des lois anti-blasphème.

C'est le sort quotidien des Pakistanais où des femmes peuvent se retrouver emprisonnées au motif que des voisines les ont accusées d'avoir offensé l'islam lors d'une dispute. Ou des jeunes se retrouver condamnés à des peines de prison pour avoir publié sur Facebook des propos qualifiés d'« incitation à la haine confessionnelle ». En Iran aussi, où l'on peut se retrouver condamné à mort pour « outrages aux valeurs sacrées de l'islam ». Le Bangladesh n'est pas non plus l'un des pays les moins dangereux pour les mécréants. Des intellectuels défenseurs de la laïcité y sont tués par des islamistes radicaux pour des propos tenus sur leur Blog, généralement à coups de couteau et de machette, chez eux ou dans la rue. Un éditeur a subi ce sort pour avoir publié des ouvrages comme *Le Virus de la foi* ou *Philosophie de la non-croyance*. Le Bangladesh est, sur le papier, une république laïque, mais elle fait le choix de renvoyer dos à dos victimes et leurs assassins. Le sort des mécréants ou de ceux qui seulement critiquent la religion n'est pas forcément plus enviable en Afrique. Ainsi, au Nigeria, des jeunes sont pareillement condamnés à mort pour avoir insulté Mahomet (en disant qu'il était moins puissant que le leader de la confrérie musulmane Tijâniyya), etc.

Que dire de la situation en Arabie saoudite ? En Algérie, où l'on condamne à des années de prison un journaliste accusé d'avoir commis des articles ayant manqué de respect au Prophète ? Au Maroc où un nouveau Code pénal alourdissant les peines pour blasphème – jusqu'à cinq ans de prison – a été adopté ?

Il ne faudrait pas croire que l'islam est la seule religion qui jette en prison. Le bouddhisme, sous son image pacifiste, se défend pas mal aussi. En Birmanie, des hommes sont condamnés à des années d'emprisonnement avec travaux forcés pour « *avoir intentionnellement insulté les croyances religieuses* ». Au motif qu'ils avaient posté sur l'Internet une publicité pour leur établissement représentant Bouddha avec des écouteurs (sic !)

Et en France ? Les cloches de Notre-Dame avaient à peine retenti pour les victimes de *Charlie*, que cela n'a pas empêché le pape, tout en condamnant les terroristes, de leur trouver des circonstances atténuantes en déclarant : « *Si un grand ami parle mal de ma mère, il peut s'attendre à un coup de poing, et c'est normal. [...] On ne peut insulter la foi des autres.* »

Ce qui prouve au moins une chose, c'est que le dialogue interreligieux marche à fond quand il s'agit de condamner les blasphémateurs ou de livrer à la vindicte les promoteurs et les bénéficiaires du *mariage pour tous*.

En Europe, la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) n'est pas davantage *Charlie*, quand elle a approuvé il y a une dizaine d'années la condamnation par la justice autrichienne d'une conférencière pour avoir dit, à propos du mariage de Mahomet avec une fillette de 6 ans et de sa consommation sexuelle à l'âge de 9 ans: « *Comment appelons-nous cela, si ce n'est de la pédophilie?* ». Allant ainsi à contre-courant de l'évolution du droit en Europe. On a froid dans le dos. A ce compte-là, elle aurait aussi condamné Voltaire, Ernest Renan ou encore Auguste Comte ! Ou plus près de nous les Monty Python et leur film *la Vie de Brian* (sic !)

On se demande quel sort serait réservé aujourd'hui à un nouveau Kémal Atatürk, fondateur de la Turquie moderne, s'il s'avisait d'écrire : « *Depuis plus règles et les théories d'un vieux sheikh arabe, et les interprétations abusives de générations de prêtres crasseux et ignares ont fixé, en Turquie, tous les détails de la loi civile et criminelle. Elles ont réglé la forme de la constitution, les moindres faits et gestes de la vie de chaque citoyen, sa nourriture, ses heures de veille et de sommeil, la coupe de ses vêtements, ce qu'il apprend à l'école, ses coutumes, ses habitudes et jusqu'à ses pensées les plus intimes. L'islam, cette théologie absurde d'un bédouin immoral, est un cadavre putréfié qui empoisonne nos vies.* » ?

Pour éviter la déliquescence de la république laïque, c'est-à-dire de la République tout court, relisons peut-être Jean-Jacques Rousseau lorsqu'il évoquait les bases de la République : « *Trouver une forme d'association qui défende et protège de toute la force commune la personne et les biens de chaque associé et par laquelle chacun, s'unissant à tous, n'obéisse pourtant qu'à lui-même, et reste aussi libre qu'auparavant.* » (*Du Contrat Social*, Livre 1 ch. 1). C'est cette dimension du triptyque républicain qui nous échappe ou nous fait tant défaut aujourd'hui, qui contrarie l'idée même de république. Cessons de vitupérer le « modèle républicain » qui n'est déjà plus ce qu'il était depuis de nombreuses années sous les coups de butoir des tenants d'un libéralisme dérégulé ou des promoteurs d'un multiculturalisme échevelé qui n'auront réussi qu'à contenter le marché, car en segmentant davantage le corps social, c'est la promesse de profits supplémentaires, en désunifiant encore plus la nation française, c'est l'assurance d'une bonne marche de la dérégulation. La montée des communautarismes, des extrémismes religieux, la poussée progressive de l'extrême droite, en France comme en Europe et, partant, l'idée qui s'insinue dans les esprits qu'on ne peut / veut plus payer pour les étrangers, les chômeurs, les bénéficiaires du RSA, les allocataires de l'AME et demain, quand ce n'est pas déjà le cas pour les jeunes, les vieux, les mères de famille célibataires, les handicapés, etc. témoignent ni plus ni moins que du début d'un retrait des individus du pacte social. On ne reconnaît plus l'autre comme son semblable, on s'en méfie et on s'obsède à voir en lui ce qu'il nous ôterait de notre pouvoir de vivre.

Le *Je suis Charlie* en 2015 avait traduit une réaction saine contre la barbarie, également pour protéger notre façon de vivre, notre culture, jusqu'à la défense d'un droit singulier fondamental en France, celui de la liberté de critiques des dogmes, qui interdit tout délit de blasphème. Il est étonnant de voir, pour ne pas dire inquiétant, combien les « élites » ont tendance depuis à se laisser emberlificoter par l'islamisme identitaire.

Une frange non négligeable à gauches (gauche dite radicale, mais aussi gauche institutionnelle) continue à déclamer, comme si de rien n'était, des « Oui, mais » à la faveur d'actualités ressemblantes traduisant on ne sait plus, une peur, un angélisme, une mansuétude, une lâcheté, une complaisance, un pur calcul électoral.

En perte totale de repères et de valeurs au point qu'elle en est venue à méconnaître la différence entre tolérance et intolérance, entre notre société et la barbarie, au point où elle est devenue incapable de hiérarchiser entre les libertés absolues et ce qui en France est absolument interdit (menaces de mort...). Au point où elle est comme hypnotisée par son propre laisser aller vis-à-vis de l'islam radical qui ne fait que la détourner du combat historique, traditionnel de la gauche : celui de se situer du côté des opprimés, des exploités, des discriminés. Celui de faire avancer la justice, de développer les libertés et l'égalité, notamment entre les femmes et les hommes. Comme si elle n'arrivait pas à admettre que des éléments groupusculaires issus d'une partie de la population qui ne sont effectivement pas toujours à la fête (car discriminés) puissent être vraiment coupables d'atteinte à la liberté et à l'intégrité physiques d'hommes et de femmes.

C'est une désertion, une vraie défaite culturelle à laquelle nous assistons année après année, qui n'aide évidemment pas à nourrir et à consolider le sursaut salvateur de 2015. Le résultat est stupéfiant, proprement incroyable :

Il n'y a que deux seuls vainqueurs dans cette affaire : l'islamisme identitaire et l'extrême droite identitaire qui reste seule à la pointe de la lutte culturelle, ne tergiversant pas à établir les hiérarchies de bons sens, s'appropriant au passage un marqueur de plus à gauche, après l'égalité, la justice et des figures comme Jaurès et Gramsci.

Une extrême droite qui se délecte de pouvoir continuer à se livrer à l'un de ses sports favoris, à l'image d'un Nicolas Sarkozy qui lui avait emboîté le pas à l'époque avant de se réfugier dans le « buissonnisme »: celui de la triangulation politique. Ou l'art de jouer à la fois dans son propre camp et dans celui de son adversaire pour le siphonner. Comme si le confusionnisme idéologique était devenu la ligne stratégique ou tactique la plus partagée. Avec le résultat que l'on peut voire : Ce climat de confusionnismes tous azimuts ne profite au final qu'à l'extrême droite. La volonté de certains de construire des passerelles - tant l'aimantation des idées de l'extrême droite a pu faire son œuvre ces dernières années et en a facilité la perspective - entre les droites et d'extrême droite, voire entre les différents populismes de l'échiquier politique, ne connaît aucune limite. Sur tous les sujets ou presque.

Le thème de la question coloniale en est un qui se prête particulièrement à cette entreprise.

Et ce n'est sans doute pas un hasard s'ils s'en prennent aujourd'hui à Benjamin Stora (17), historien, professeur des universités, un des rares spécialistes et chercheurs de haut niveau sur la période. C'est qu'il leur faut à tous prix empêcher que les mémoires se fédèrent et que le passé passe. Le président de la République a annoncé lors de son discours à Ouagadougou que 2020 serait, pour la France, une année "Afrique" pour sans doute rester sur la veine de son discours et s'extraire enfin des nostalgies (qui interdisent quelque critique que ce soit) et regarder l'avenir. C'est sans doute cela aussi qui horripile et fait peur aux auteurs de ce hors-série de Valeurs Actuelles sur "l'Algérie française" intitulé *Un historien officiel*. Qui n'est pas sans nous rappeler la dénomination de "juifs de cour" employée à partir du XVII^{ème} siècle. Benjamin Stora ne s'est jamais réfugié derrière son statut d'universitaire pour refuser de contribuer publiquement à faire évoluer les esprits, pour aider à démythifier l'histoire et aborder sans complexes les moments les plus dramatiques ou les plus oubliés de l'histoire commune de la France et de l'Algérie, pour aider au rapprochement entre les deux pays. Ou pour aider tel ou tel Président de la République à fédérer les mémoires, en acceptant de les conseiller. Le discours que prononce le Président de la République devant le Parlement algérien en décembre 2012, qui porte sans doute la marque Stora fait date. On lui doit notamment la reconnaissance en 2012 par la République française du massacre du 17 octobre 1961. Ou encore plus récemment, quand le nouveau Président de la République s'est exprimé en faveur non pas "d'une repentance mais d'une reconnaissance de toutes les mémoires", et qu'il a parlé de "crime" de la colonisation française en Algérie. Il est aussi l'auteur d'un rapport à la ministre de la Culture Française Nyssen, après que celle-ci lui ait confié une mission « de coordination de l'action culturelle en faveur des migrants » dans les établissements nationaux, qui n'a pas plu à tout le monde.

Il y a malheureusement fort à parier, que ce qui est écrit dans cet article de VA, et tout ce qui y est plus que suggéré, sera fantasmé par tous ceux qui, sur les réseaux sociaux, se repaissent des climats antisémites, ne jouissent qu'à l'idée de pouvoir faire revivre la figure du juif falsificateur, comploteur, prévaricateur, etc.

S'il n'y avait que les nostalgiques de l'Europe des années 40 et de la propagande nazie, mais le risque évidemment de ces écrits, c'est qu'ils déforment les lecteurs les plus mal informés ou pourrissent les esprits internautes les plus faibles...D'inquiétants appels à "soumettre Benjamin Stora" et pas seulement "à la contradiction" commencent du reste à fleurir ici ou là.

Pourquoi, face à cette poussée des identitarismes religieux et politiques, une frange importante des gauches semble avoir fait le choix de préférer éteindre les *Lumières* ?

En tournant le dos aux valeurs de la raison, de l'émancipation, l'universalisme, l'apport des sciences... ?

Pour lui substituer le concept d'*intersectionality* (intersectionnalité), une politique de l'identité qui expliquerait et résoudrait tout, le monde et ses souffrances ? Renvoyant un peu plus encore aux oubliettes de l'histoire l'idée même de la gauche. Soyons justes : on pourrait ajouter : pourquoi, au sein de la majorité présidentielle, n'entend-t-on pas de voix importantes sur l'ensemble de ces questions ?

Une bonne idée serait peut-être de revaloriser la république dans sa singularité française, à propos de laquelle nous avons tendance au PRé à réserver l'usage du mot « communauté », sans doute parce que nous la considérons, sinon comme la seule, du moins comme la première communauté. Aussi et surtout parce que son usage actuel est trop dispersé dans des significations sociales, sociologiques, doctrinales, pour pouvoir utilement servir de guide et fournir une ligne de réflexion. Revenons à l'essence de la communauté, celle de la *res publica*, de chose, d'affaire publique, d'affaire de tous. Cicéron en a donné une définition qui peut aider à établir un usage philosophique, politique, clair et explicite et donc à mieux mettre en évidence les enjeux du moment :

«La chose publique [...] est la chose du peuple [Est...respublica, res populi] ; et par peuple il faut entendre, non tout assemblage d'hommes groupés en troupeau d'une manière quelconque, mais un groupe nombreux d'hommes associés les uns aux autres par leur adhésion à une même loi et par une certaine communauté d'intérêts [populus autem non omnis hominum coetus quoquo modo congregatus, sed coetus multitudinis juris consensu et utilitatis communione sociatus]. (Scipion, in De Republica, Cicéron).

IV- PENSER LE MONDE, PANSER LA PLANETE & RE-PANSER L'HUMAIN

« Me voici donc seul sur la terre, n'ayant plus de frère, de prochain, d'ami, de société que moi-même. Le plus sociable et le plus aimant des humains en a été proscrit par un accord unanime. »

Jean-Jacques Rousseau, (*Rêveries du promeneur solitaire*, 1776).

Les organisations, les états, la société sont soumises à un niveau d'incertitude impressionnant : dérèglement climatique, transition énergétique, Brexit, etc. Pourtant, notre façon de prendre des décisions pour agir semble faire fi de cette nouvelle donne. Avons-nous seulement conscience de la manière dont nous raisonnons pour appréhender une décision ? Peut-on appréhender une situation complexe comme nous appréhendons une situation compliquée ? Quelle est réellement la différence entre les deux ?

Il existe d'autres signes, d'autres indicateurs du monde comme il va ou ne va pas.

Le développement durable (DD) en fait partie qui depuis près de 30 ans essaime ses objectifs et ses indicateurs. Et s'il suscita, et continue de le faire ici ou là, de multiples interrogations, voire de critiques, il est sans conteste devenu l'horizon normatif des projets, programmes et politiques d'aide publique au développement jusqu'à accompagner depuis 10 ans les stratégies d'entreprise.

Alors que les pollutions, la destruction des écosystèmes et la disparition des espèces ont atteint des niveaux rarement égalés, dans un contexte de tensions sociales qui s'amplifient pareillement depuis 10 ans et de l'angoisse du retour d'une crise financière et/ou économique, ce nouvel objet de séduction reste sinon problématique, du moins nécessite d'être sans cesse interrogé. Peut-on considérer que cet horizon normatif, qui depuis plus de 30 ans est censé assurer un équilibre à la fois économique, social et environnemental, est globalement positif ?

Faire du développement durable est-ce agir pour l'environnement ? Il est souvent avancé que son seul problème est un problème de délai dans sa réalisation, alors que l'on pourrait tout aussi bien se demander si la définition même du concept et les instruments de politique de mise en œuvre ne tendent pas à limiter la prise de responsabilité directe sur les questions d'environnement. En réalité, pour une grande part, cette dynamique semble avoir relevé au départ d'un double mouvement : la récupération d'une critique écologique (jugée trop entièrement radicale), et la volonté de contrôle par des opérateurs privés du processus de production des normes, ainsi que de leur institutionnalisation au travers d'une gouvernance qui ne remet pas profondément en cause leur logique de développement et de profit.

On pourrait évoquer le bilan des *Objectifs de développement durable* (ODD) : en septembre 2019, un rapport mondial sur le développement durable (GSDR, Global Sustainable Development Report) a été publié sous l'égide des Nations unies. Rédigé par 15 experts scientifiques indépendants, il montre le chemin parcouru par rapport aux 17 Objectifs de Développement Durable, appelés également /« Agenda 2030 », adoptés par tous les États membres des Nations unies en 2015.

Où en est réellement le monde en matière d'éradication de la pauvreté et de promotion d'un développement durable? Quelles actions ont déjà été engagées en vue d'atteindre les grands objectifs que se sont fixés tous les pays du monde pour 2030 ? Où en est-on de leur réalisation ?

1) Le progrès avec ou sans majuscule ?

Walter Benjamin chercha en son temps, sans être vraiment compris, encore assez insaisissable aujourd'hui, à déjouer les pièges du positivisme et du scientisme du XIX^e siècle en interrogeant l'idée du progrès conçu comme un temps « *homogène et vide* » dans lequel chaque étape trouve sa place annoncée. Une conception qui exclut les boucles récursives : ce qui eut lieu une fois ne reviendra pas une deuxième et une troisième fois, prétendent les historiens positivistes et tous ceux qui croient qu'il y a un sens de l'histoire. Contre ces illusions, Benjamin propose une nouvelle façon de raconter l'histoire où le sens jaillirait de l'association du présent et du passé. Avant d'être un discours, l'histoire est faite d'images. Constatant la faillite de l'ambition des Lumières sur le fait que le progrès technique ne correspond pas automatiquement à un progrès moral, il prend acte de l'absence de garantie objective au projet d'émancipation.

Plus près de nous, en 1979, l'historien et philosophe allemand Hans Jonas publie *Le principe responsabilité*, en réponse au *Principe espérance* de son compatriote philosophe Ernst Bloch (18). La croyance dans le progrès, c'est-à-dire l'utopie de la transformation indéfinie, et forcément positive, de la nature et de l'homme a fait son temps : Jonas en entreprend la démonstration, ce qui l'amène à mettre en cause la plupart des postulats de la "modernité". Nous savons tous désormais la finitude du monde, nous savons tous que les ressources de la nature ne sont pas inépuisables. Mais Jonas va beaucoup plus loin : il affirme que l'homme est en passe de devenir le pire ennemi de l'homme (« *nous sommes en danger permanent d'auto-destruction collective* »).

Il y a plus : la disjonction de l'Être et de la Valeur (« *seul l'homme est créateur de valeurs* », « *rien ne vaut en dehors de l'humain* ») sur laquelle repose la "foi" des modernes est, selon Jonas, à remettre en question, ce qui

appelle une métaphysique claire et explicite. A rebours de toute la philosophie contemporaine, en particulier déconstructionniste, Jonas pose en réalité la question de la valeur de l'Être.

Le point de départ de sa théorie n'est pourtant qu'un simple constat, celui d'un renversement complet des relations entre l'homme et la nature: longtemps la nature, à la fois belle et hostile, fut le cadre immuable, protecteur ou menaçant, d'une vie humaine ressentie comme essentiellement précaire. Aujourd'hui le pouvoir technologique a rendu la nature « altérable à volonté », puis en a fait en même temps « un être fragile et menacé » qui, à l'instar d'un être humain, ou plutôt, comme un enfant, semble dire Jonas, peut être tenu désormais pour un objet de responsabilité. Nous assisterions en effet à une « mutation sans précédent » de l'action humaine dont il est temps de prendre conscience: il n'est plus sûr que l'humanité trouve demain les conditions de possibilité de sa survie. D'où la nécessité où nous nous trouvons aujourd'hui de nous poser au minimum la question suivante : cet avenir fragile et menacé, le voulons-nous encore? Ou bien nous en laverons-nous les mains? Après tout, la proposition "Après nous le déluge..." peut valoir. Je peux raisonnablement « préférer la destruction du monde à une égratignure de mon petit doigt » (19), constatait déjà le penseur écossais David Hume en son temps (pour qui la raison n'a aucun pouvoir sur nos passions, notamment sur l'égoïsme, au risque de nous mener au chaos)...

Ce qui est délicat dans l'exercice de Jonas, c'est que posant pratiquement, comme dit la philosophe française Cynthia Fleury, « l'heuristique de la peur comme outil méthodologique », le risque est grand et de réussir « à se faire peur » et de nourrir une instrumentalisation de la peur, comme on peut le voir chez certains dirigeants ou mentors de la collapsologie, sans être assuré pour autant qu'en projetant la menace nous produirons une contre action pour juguler cette menace.

Pétris d'optimisme volontariste, nous avons longtemps cru que le progrès s'appliquait aussi à la politique comme à la science ou à la technique. Les déconvenues les plus cruelles n'ont pas remis en cause la croyance qui entoure le mécanisme central de la démocratie : le suffrage universel. Au point d'avoir considéré ses commencements incertains comme les hésitations naturelles d'un avènement toujours douloureux de l'histoire.

À la fin, la vérité l'emporterait. Quitte à faire oublier ces commencements par l'amnésie pure et simple, ou par la minimisation des pratiques de corruption, fraude ou pression qui entamaient voire démentaient la légitimité du vote. De fait, les vieilles ficelles de la politique avaient reculé lentement mais sûrement, même si elles avaient subsisté dans quelques pays ou régions, vus comme les représentants d'un folklore exotique presque comique, mais qui seraient un jour ou l'autre fatalement gagnées à la vertu politique. À la fin du siècle et du millénaire, une prophétie malheureuse avait même annoncé le triomphe universel de la démocratie libérale valant à son auteur, Francis Fukuyama, la célébrité, puisque les prophéties de bonheur valent plus que les prophéties de malheur.

Notre optimisme peut-il encore résister aux multiples désillusions du présent ?

Est-il impossible de penser à la fois avec Ernst Bloch en évitant les impasses des rêveries holistiques et avec Hans Jonas, en évitant de sombrer dans le collapsologique ? Egalement avec Jean-Jacques Rousseau ou encore le philosophe, naturaliste et poète américain Henry David Thoreau ?

Redécouvert ou découvert ces dernières années, à la faveur des mouvements de désobéissance civile de par le monde, le mot de « désobéissance civile » est associé à Thoreau (20) à raison : c'est le titre en français de l'un de ses textes, *Walden*, son journal publié en 1854 sur sa vie passée pendant un peu plus de deux ans dans une cabane. Il n'y donne pas seulement à lire son expérience d'une vie autosuffisante et frugale, passée au plus près de la nature, il y expose les bienfaits de la marche à pied qu'il effectue tous les jours dans les forêts du Maine qui le font approcher d'un certain art de vivre, il y offre des trésors de ressource philosophique qui vont bien au-delà du cantique écologiste qui sera fait leur par des générations d'écrivains américains et de figures de la *beat génération*, en donnant à réfléchir sur la nécessaire préservation des ressources et la protection de la nature.

2) la question de l'assentiment et du dissentiment en démocratie

L'histoire de l'humanité est marquée par de nombreuses révoltes.

L'histoire contemporaine de la démocratie pas moins, avec ses *révoltes logiques* (21) ou illogiques. Sans doute parce que les raisons ou les prétextes de se révolter ne manquent pas et que le sentiment d'injustice, l'angoisse devant l'avenir, sont les sentiments humains les plus partagés dans le monde. Mais en démocratie, s'engager dans une lutte contre l'oppression, la ploutocratie, la confiscation du pouvoir, le dévoiement de l'Etat de droit, l'injustice, l'inégalité, etc. est un geste qui s'exprime sous une forme d'action politique acceptable.

Parmi ces formes se trouve la *désobéissance civile* qui permet à un individu - ou un groupe d'individus - qui entend s'affirmer comme citoyen, de refuser, de façon non-violente, collective et publique, de remplir une obligation légale ou réglementaire parce qu'il la juge illégale, indigne ou illégitime. La pratique de cette forme d'action semble se répandre de plus en plus, prenant le pas sur des formes revendicatives politiques plus conventionnelles. Elle est considérée avec méfiance, certains ne voulant y voir que la réaction d'une conscience infantile contrariée, puisqu'elle n'est pas articulée à un projet de changement politique; d'autres considèrent qu'elle met la démocratie en danger en rendant légitime un type d'action dont l'objet caché ou dévoyé pourrait être d'en finir avec l'État de droit.

Un livre, *Pourquoi désobéir en démocratie* (2011), écrit par une philosophe (Sandra Laugier) et un sociologue (Albert Ogien), décortique le sens politique de la désobéissance, en l'articulant à une analyse approfondie des actes de désobéissance civile qui se répandent dans la France d'aujourd'hui, à l'école, à l'hôpital, à l'université, dans des entreprises, etc. Il montre comment ces actes s'ancrent avant tout dans un refus de la logique du résultat et de la performance qui s'impose de plus en plus comme un mode de gouvernement qui plus est, dans bien des cas, sans moyens afférents. À la dépossession qui le menace - de son métier, de son autonomie, de sa voix - le citoyen ne pourrait alors répondre que par la désobéissance, dont le sens politique doit être évidemment interrogé.

Nous ne pensons pas qu'il faille faire de la désobéissance Le principe Démocratie et certainement pas encourager le rejet du politique, nous croyons juste qu'il est utile de comprendre à la bonne hauteur la nature de l'exigence de «démocratie» exprimée par les mouvements de désobéissance civile traduisant leur idéal de forme de vie et plus secondairement leur idée de forme de gouvernement et d'institutions. Nous croyons que ce n'est pas désacraliser la démocratie que de s'aviser de temps à autre de la pertinence des processus de consentement à la société, de l'adhésion réelle de tous aux principes adoptés pour « faire commune », de la participation de tous à leur nécessaire évaluation, à leur nécessaire modernisation. La démocratie ne se résout pas à la recherche du consensus, elle doit aussi savoir faire avec la discussion, se nourrir de la confrontation et du dissensus, et se défier de la « servitude volontaire ». Nous pensons qu'elle devrait sans doute songer à mieux mettre l'individu au centre de ses préoccupations et de ses chaînes de décision, pour qu'il ne s'en sente pas déposséder.

« *La démocratie s'invente sur le terrain dans la conjugaison de voix dissidentes et singulières, sans en supprimer l'irréductible pluralité* ». Il serait absurde de s'interdire par principe d'essayer de réfléchir et d'inventer de nouvelles formes d'organisation politique. Comme il serait paradoxal d'en tirer comme conclusion que la démocratie est bonne à jeter. Car il n'y a qu'en démocratie que l'on peut désobéir. On ne désobéit pas dans les régimes totalitaires, on est réprimé, on peut même être tué.

3) Décarboniser l'économie & réhabiliter la cura

« *Écologistes, qu'allez-vous brailler à l'amélioration climatique auprès d'États qui vous narguent en polluant chaque jour davantage, alors qu'il est urgent d'agir sur un terrain où les questions n'ont rien de mondanités intellectuelles. Des questions telles que :*

- *Comment passer des terres empoisonnées par l'agro-alimentaire à leur renaturation par la permaculture ?*
- *-Comment interdire les pesticides sans léser le paysan qui, piégé par Monsanto, Total et consorts, détruit sa santé en détruisant celle des autres ? Comment rebâtir sur des bases nouvelles ces petites écoles de village et de quartier que l'État a ruinées et interdites pour promouvoir un enseignement concentrationnaire ?-*
- *Comment boycotter les produits nocifs et inutiles que le harcèlement publicitaire nous enjoint d'acheter ?-*
- *Comment constituer des banques d'investissement local où la monnaie d'échange palliera opportunément l'effondrement monétaire et le krach financier programmé ?*
- *Comment couper court aux prélèvements fiscaux que l'État affecte aux malversations bancaires, et entreprendre de les investir dans l'autofinancement de projets locaux et régionaux ? Surtout, comment propager partout le principe d'une gratuité que la vie revendique par nature et que le fétichisme de l'argent dénature. Gratuité des trains et des transports publics, gratuité des soins, gratuité de l'habitat et de l'autoconstruction, gratuité graduelle de la production artisanale et alimentaire locale.... », Raoul Vaneigem (in « *La renaissance de l'humain est la seule croissance qui nous agrée* », projet de publication en cours d'une tribune sur le site du PRé)*

La problématique du Pré peut paraître a priori assez différente de la problématique libertaire. Encore que sur certains points de nos analyses, nos emprunts à la philosophie sociale d'un Proudhon ou d'un Dewey, notre attachement au mutualisme, au développement individuel par exemple, notre positionnement anti-autoritariste, la recherche d'une société durable qui n'exclut pas par principe des formes d'auto-organisation ici ou là, notre intérêt pour la démocratie associative, et même pour la « social-écologie » que nous essayons de promouvoir, pourraient être qualifiées par certains aspects de « libertaire »...

La réalité et l'imaginaire ne sont pas pour le PRé antinomiques.

Ce dialogue du réel et de l'utopie surgit régulièrement depuis la création du PRé en 2010. Il va jusqu'à se pratiquer en beaucoup de ses membres et sympathisants. Cette tension se faufile sans arrêt dans nos propres repères individuels. Nous ne croyons pas que le réel doive se limiter à ce qui existe. Nous « militons » pour que les frontières de l'impossible soient repoussées grâce à une meilleure connaissance du poids tyrannique du passé comme celui des imperfections de chacune et chacun (pas seulement celles de nos gouvernants, mais aussi celles

que l'on perçoit le matin dans sa salle de bain, devant sa glace, mais qui sont vite oubliées dans les cafés du commerce de nos dénonciations ordinaires).

Ce qui nous différencie assurément avec Raoul Vaneigem est notre rapport à l'Etat et au fédéralisme. Si nous ne détestions adjectiver à tout va, on pourrait cependant qualifier ce chemin de traverse par l'expression paradoxale de social-écologie libertaire. Social-écologie, pour l'action au sein des institutions, sa volonté de lier enjeux écologiques et question sociale, et sa vision de l'à-venir. Libertaire, pour l'arrachement à la tendance normalisatrice de ces mêmes institutions. Alors certes, cette visée est loin d'être la tasse de thé de certains anarchistes satisfaits de leurs poses face au monde. Ou des technocrates purs et durs collés à leur tableau Excel. Les premiers croyant dur comme fer avoir des droits de propriété sur l'utopie, et les seconds, sur le réel.

Ce n'est pas que nous nous plaisons, au PRÉ, à cultiver un tel paradoxe devant la complexité du monde, mais nous avons juste l'envie de tenter, fusse de manière gauche, de se définir en positif, en ne se contentant pas d'une étiquette négative limitée (Cf. l'anti-libéralisme ou l'anti-ultra libéralisme des mouvements sociaux des dernières années). Car depuis la fin des années 90, tant le réel de la politique institutionnelle que le réel de la critique sociale apparaissent en mal d'utopie. Il ne nous froisse donc pas - bien au contraire - que l'utopie puisse nourrir le réel et inversement le réel, l'utopie. Mais restons lucides : ne méconnaissons pas qu'à certains moments de l'histoire, la société a été malade d'un trop-plein d'utopie et, à d'autres, de trop peu d'utopie.

Laquelle de ces deux situations vivons nous aujourd'hui ?

"Les rêves n'ont plus d'repaires", dit la chanson. Cette nostalgie, qui balise de ses feux intermittents notre quotidien et alimente notre mélancolie, réussira-t-elle à nous mettre en colère et en mouvement pour autre chose que pour le prix de l'essence ?

Car quel est le défi premier de nos sociétés actuellement ?

Sans nul doute il est de remédier aux dislocations internes aux continents, jusqu'en Europe même, et de s'attaquer aux facteurs de risque majeurs que sont le dérèglement climatique et la pollution de la planète, ainsi que l'endettement privé. Su ce dernier point, il n'y a rien de plus urgent que d'élaborer les moyens d'identifier les meilleures pistes à suivre pour les politiques publiques, à commencer par celles ayant trait à la transition écologique & énergétique. Mais avec quel modèle macro-économique dans une situation loin d'être à l'équilibre où nous restons encore dans les suites de la crise financières de 2018, dans un chômage de masse, et avec des taux d'intérêt négatifs ? Un endettement privé excessif freine les investissements d'avenir, à commencer par ceux qui sont absolument nécessaires pour faire face au changement climatique. Gaël Giraud, économiste en chef de l'AFD a évalué en 2017 que pas moins de 90 000 milliards de dollars devront être mobilisés, au cours des 15 prochaines années, à l'échelle planétaire, sous forme d'investissement dans les infrastructures vertes. La priorité étant également que dans le même temps, l'Etat finance les investissements nécessaires car « l'urgence climatique » est bien là.

Qui peut réfuter que le but premier de nos sociétés soit d'orienter obstinément nos économies vers un monde bas-carbone ? Qui ne voit pas que plus on produira des biens et des services, plus on augmentera le stock de gaz à effet de serre qui sature l'atmosphère ? Qui peut douter que la hausse des températures et la multiplication des aléas climatiques vont continuer de détruire le capital et le PIB des nations, entraînant baisse de fertilité des sols, de la biodiversité, destruction des littoraux par la montée des eaux, fonte des glaciers et assèchement des rivières (par ailleurs empoisonnées par les pollutions), récurrence des typhons, des tempêtes, des ouragans, des secousses et des raz-de-marée ravageurs... ?

Il est acquis que les glaciers du Groenland fondent de plus en plus sur le haut à cause des températures plus élevées, mais ils fondent aussi sur la périphérie parce que les eaux des océans sont plus chaudes. En Arctique et en Antarctique, l'eau à l'état solide (la cryosphère) est particulièrement impactée. Dans cette région, on n'a pas vu un tel réchauffement depuis 2012. La question est posée s'il s'agit de simples variations saisonnières ou pas.

En Antarctique, 91 volcans ont été de surcroît découverts endormis sous 2000 mètres de glace consécutivement au réchauffement climatique et la fonte des glaces, ce qui ne laisse pas d'inquiéter les chercheurs. Les grandes éruptions volcaniques libèrent d'énormes quantités de soufre injectées dans la stratosphère qui se transforment en aérosols, atténuant ainsi le rayonnement solaire et ont tendance à refroidir le climat durant quelques années.

Si jusqu'à peu, on ne savait pas trop quantifier le phénomène, une équipe internationale a élaboré une nouvelle méthode (Cf. présentation in revue *Nature Geoscience*, août 2015) pour mesurer et simuler avec précision le refroidissement induit.

Gaël Durand, chercheur à l'Institut des Géosciences de l'Environnement de l'Université de Grenoble note pour sa part que cette situation - la fonte des glaces et le phénomène de réchauffement - est symptomatique de ce qu'on observe depuis une vingtaine d'années : « une hausse rapide des températures : globalement la température a augmenté de 1°C par rapport à la période préindustrielle. Si on regarde sur l'Arctique, cette augmentation est plutôt autour de 5°C c'est ce qu'on appelle "l'amplification polaire". La perte de masse du Groenland contribue, à lui seul, au deux tiers de l'élévation du niveau de la mer. Le 13 juin, deux milliards de tonnes de glace ont fondu en une seule journée. La calotte du Groenland perd, en moyenne, chaque année, 200 milliards de tonnes de glace. Cela signifie qu'1 % de la perte de la masse s'est concentrée sur cette seule journée : l'événement est significatif. »

S'agissant des cyclones, gardons en tête que l'énergie libérée par un cyclone atteint les 200 à 300 kilotonnes par seconde (bombe d'Hiroshima : 20 kilotonnes) !

La France n'est pas sans reproche sur la question de la maîtrise de l'énergie et du bas carbone. Il y a quand même du mieux. Ainsi, la consommation française d'électricité est stable ou en baisse depuis 2010. En 2019, la consommation d'électricité française devrait connaître un léger recul et se situer selon toute vraisemblance à son plus bas niveau depuis 10 ans. Ce que devrait confirmer RTE (Réseau de transport d'électricité) lors de la présentation du Bilan énergétique 2019 présenté en début d'année prochaine. Il faut y voir la résultante des efforts engagés en matière d'efficacité énergétique et la tertiarisation de l'économie. 2019 pourrait être également marquée par une baisse de la production d'électricité de 2% par rapport à 2018 (537,7TWh produits en France), du fait d'une production d'électricité d'origine nucléaire en baisse; du fait sans doute aussi à une production hydraulique en recul en raison de conditions météorologiques défavorables, et du fait surtout d'un gros recul de la production d'électricité à partir de charbon.

Il reste que la France n'a pas bougé en matière de « fiscalité écologique », conséquence (éphémère ?) du phénomène des *Gilets jaunes* et n'a toujours pas trouvé les financements nécessaires.

On peut cependant s'interroger sur le niveau d'utilisation des pesticides en Europe et singulièrement en Espagne et en France, les plus gros consommateurs (dû au fait que ces pays sont les principaux producteurs agricoles d'Europe), suivis de près par l'Italie et l'Allemagne, sur son éventuel baisse. Alors que le rapport français de la mission conjointe des députés et des sénateurs en 2018 est accablant sur la question de l'impact des pesticides sur la santé humaine et sur l'environnement et que l'agence nationale de sécurité sanitaire (Anses) a estimé de son côté que l'action de l'Etat était insuffisante pour protéger les abeilles et insectes pollinisateurs contre les pesticides, pointant notamment du doigt les dérogations trop fréquentes accordées aux agriculteurs pour autoriser leur usage. En France, la baisse en valeur absolue est sans doute assez exacte, mais en regard des NODU (Nombre de Doses Unités, un indicateur retenu par le ministère français de l'agriculture, conçu dans le but d'encourager la baisse réelle de l'usage des pesticides.) permettant de mesurer le nombre de traitements d'une culture, indépendamment de la quantité du produit utilisé, ça l'est sans doute moins.

En revanche, il est satisfaisant de constater la diminution de 38 % de l'utilisation des pesticides en usage non agricole (dans les parcs, les espaces urbains...) entre 2015 et 2016 (grâce à la loi Labbé de 2014 et au volontarisme des collectivités locales) et sa progression continue vers la baisse depuis lors.

Comme on ne peut que se réjouir du retrait de 38 substances préoccupantes au niveau européen (entre 2018 et 2019) et de la baisse enregistrée de 30% des quantités vendues de produits phytosanitaires à usages non agricoles (entre 2017 et 2018), en lien direct avec l'évolution de la réglementation.

On peut cependant se poser la question du niveau d'ambition des remèdes détaillés en avril 2019 dans le plan gouvernemental français de réduction des phytosanitaires, nonobstant le plan bio et le plan d'investissement des 5 milliards dédiés à l'agriculture.

Depuis quelques mois pourtant, Emmanuel Macron s'échine à convaincre qu'il peut incarner l'écologie. Après l'abandon du projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, celui du méga centre commercial d'EuropaCity, de la montagne d'or en Guyane, ou encore le ralliement à la liste *Renaissance* aux Européennes d'un ancien secrétaire national d'Europe Ecologie-Les Verts (EELV), Pascal Durand et d'un ancien ministre EELV, Pascal Canfin, on sent le Président chercher comment il pourrait poser des actes qui ne soient pas que des annonces ou de la communication, qui ne soient pas que du *green bashing*. Lui qui n'a jamais caché sa volonté de disrupter, d'innover, de changer les règles, voilà peut-être une occasion de la traduire positivement au plan de la transition écologique et sociale. En faisant dans le « lourd », le concret et en fixant un agenda.

Le premier ministre, Edouard Philippe, lui-même, qui pouvait ne pas apparaître comme prioritairement sensible aux enjeux écologiques, assure qu'il s'est converti et promet de placer les questions environnementales au cœur d'un « acte II du quinquennat ». Un discours qui n'est évidemment pas dénué d'arrière-pensées politiques, car il s'agit aussi pour la majorité présidentielle de couper l'herbe sous le pied à EELV et à Yannick Jadot, sa tête de liste aux dernières élections européennes, sortis confortés des élections européennes (comme souvent ces dernières années lors de ce type de consultation), et dont l'exécutif - et à vrai dire, l'ensemble des formations politiques - conteste le « monopole » sur l'écologie.

L'exécutif fait savoir sa ligne : il est possible de concilier « *la force de la croissance* » et la production de richesses avec une « *accélération écologique* », quand ses détracteurs affectent d'être persuadés qu'il est impossible de répondre à l'urgence climatique sans changer de vision et de visée du monde. Un constat qu'a semblé énoncer pareillement de son côté le Haut conseil pour le climat (un comité d'experts installé par le président Macron), quand il note (dans un rapport rendu le 25 juin) que les efforts de l'Etat ne sont pas à la hauteur pour réduire l'empreinte carbone de la France.

En matière d'énergies renouvelables, par exemple, le compte n'y est toujours pas selon la Commission européenne qui a estimé (dans un avis rendu en juin 2019) l'ambition de la France insuffisante pour atteindre ses objectifs européens. Le gouvernement a pourtant repris à son compte les objectifs de la loi de transition énergétique dans sa

feuille de route énergétique, prévoyant d'y consacrer 71 milliards sur la période 2019-2028, dont 20 milliards pour des nouveaux projets. Ce qui ferait passer de 5 milliards à 8 milliards d'euros les dépenses annuelles de soutien à l'électricité renouvelable, avec une priorité au solaire et à l'éolien. Le gouvernement a aussi engagé une simplification des procédures de déploiement des énergies renouvelables.

L'enjeu pour le Président Macron, s'il y consent, s'il le décide, est quadruple : faire des gestes concrets à haute valeur et portée significatives en faveur de la transition écologique & énergétique, rattraper par la manche la gauche progressiste qui a voté pour lui, comme cette partie de l'électorat centriste sensibilisé par l'urgence climatique, garder ou séduire plus largement le reste de l'électorat plutôt prioritairement sensible aux thèmes de la sécurité, des impôts, la propreté et l'aménagement urbain, c'est à dire ceux-là mêmes traditionnellement prêtés à la « droite », laquelle pourrait accrocher cependant sur la dimension protection de la transition écologique.

L'enjeu est également de combler un manque actuel dans la société française, en mal de projet politique : Celui qui saura écrire les premières lignes d'un nouveau récit politique faisant de l'écologie un nouveau modèle de protection et de prospérité partira avec un atout certain pour les prochaines échéances.

Accessoirement, ce pourrait être l'occasion aussi pour le gouvernement de sortir d'un positionnement politique de centre droit qui engonce le Président de la République et l'éloigne trop de son ambition politique du départ.

Est-il permis de souligner que ce qui est non moins en jeu, c'est aussi le lien entre le pays et Emmanuel Macron ? Ce changement de pied est dans l'ordre des possibles quand on relit avec Olivier Abel, professeur de philosophie à la faculté de théologie protestante de Montpellier et ancien élève de Paul Ricoeur (qui dit d'Emmanuel Macron « *qu'il a eu le courage de rompre avec l'idéologie technocratique du « zéro idéologie »* in les débats de l'Obs 13-07-2017) - cet article de lui (publié dans la revue *Esprit* en 2011), dans lequel il se pose la question de « *comment restaurer une forme de discours et de responsabilité politique qui rétablisse la confiance dans la parole politique et l'action politique* » ou quand il témoigne de sa conscience du manque d'idéologie opératoire, susceptible de « *restaurer l'agir politique* », de « *reconstruire notre imaginaire politique* » et de « *reposer la question des finalités* ».

Prendre soin de la Terre, mais aussi des Hommes, car tout est lié, la Terre est l'englobant dans lequel nous vivons, qui permettra à l'espèce humaine de vivre, durablement ou pas. Ou de finir comme les dinosaures. Tel est le défi collectif actuel. Cela devrait nous inciter à retrouver le sens de la *cura* telle qu'on a pu la penser dans l'Antiquité chez Ennius, Horace et Cicéron, ou plus près de nous chez Pascal, Sartre, Kierkegaard ou encore Heidegger, etc. La *cura*, c'est-à-dire le souci, la sollicitude (chez Ennius), la prévenance, l'inquiétude que l'on a pour quelqu'un, le soin (l'attention à l'autre chez Cicéron). Nul besoin de recourir aux produits sémantiques des cuisines universitaires américaines, tel que la théorie, la philosophie du *care* (de l'anglais *Ethics of Care* ; elles trouvent leur origine dans une étude publiée par Carol Gilligan en 1982 aux Etats-Unis) pour en comprendre le sens et surtout pour éviter les contresens, qui ne réussissent qu'à accentuer la pollution « globish » sur la langue française.

Professeure de philosophie à l'Université Paris I - Panthéon Sorbonne, Sandra Laugier travaille depuis plus de 20 ans sur cette forme de réalisme « ordinaire » (au sens de « *realistic* ») assez absente des théories sociales et morales contemporaines, qui ont en effet tendance à réduire les activités et les préoccupations du *care* à un souci des faibles ou des victimes, sans véritable enjeu politique. C'est la grosse différence avec l'acception américaine.

Au contraire, la perspective du *care*, telle qu'elle se l'ait approprié, de la *cura*, dirons-nous ici de préférence, est indissociablement éthique et politique, et cela change tout : elle élabore une analyse des relations sociales organisées autour de la dépendance et de la vulnérabilité. Y compris en réplique à la « position originelle » décrite par John Rawls.

De la même façon, le sociologue Serge Guérin (22) s'intéresse à l'enjeu politique de la *cura* / *care* dont il ne cesse, très utilement, d'explorer tous les traductions pratiques. Avec lui, nous considérons que la *cura*, le soin, le souci des autres « *doit déboucher sur une nouvelle construction politique à la fois plus équitable envers les femmes et plus solidaire avec les plus fragiles. Elle implique aussi une écologie de la bienveillance comme attention à l'environnement, aux équilibres économiques et sociaux mondiaux et à l'avenir des jeunes générations. Elle s'inscrit dans la perspective et la construction d'une société plus démocratique, incluant la vulnérabilité potentielle de l'ensemble des individus et qui pense le social en fonction des besoins et des réponses permettant d'améliorer la vie de chacun tout en prenant aussi en compte les conditions d'exercice de ces soins ou de cette sollicitude à l'autre. Cette notion de vulnérabilité potentielle doit être comprise comme étant un état non nécessairement statique et uniforme mais aussi transitoire ou parallèle à des zones de force. De la même façon que l'individu porte des identités multiples, il peut aussi être fragilisé sur un point tout en étant parfaitement en capacité d'autonomie et d'aide sur d'autres plans.* »

Inutile de dire que ces visions du soin, du souci, de l'attention à l'autre entrent en résonance avec l'idée que nous nous faisons de la *cura* au PRÉ. Car de notre point de vue, tout nous éloigne culturellement de la philanthropie à l'américaine, et pas uniquement en regard de la procédure de reconnaissance publique et de la fiscalité.

Notre vision de la *cura* est pareillement à mille lieux des bonnes œuvres de l'Angleterre victorienne, ou de la compassion du christianisme social ou encore du personnalisme du philosophe catholique français Emmanuel Mounier, fondateur de la revue *Esprit*. Le but n'est évidemment pas de revenir à la France, fille aînée de l'Eglise, pays de la charité. Certes, Nicolas Sarkozy ou Martine Aubry ont pu recourir au *care* un temps ou s'y essayer (maladroitement), comme pour témoigner sans doute de leur volonté respective de changer de logiciel politique, avec le succès que l'on sait, mais justement, ce n'est pas une raison pour reprendre tel quel ce concept anglo-libéral, décalé par rapport à la réalité de notre société, de nos institutions, et décalé par rapport aux attentes des Français. D'autant que nous en avons déjà un à disposition qui ne demande qu'à être réactivé : la *cura*, le soin.

En France, en Europe, il faut bien soutenir ce qui peut se faire et se développer à l'échelle des existences individuelles et familiales : l'entraide, la solidarité, et à une échelle plus collective, la coopération, qui sont les seules voies opérationnelles acceptables. A l'échelle nationale, celle du pays, des institutions, des régions, des collectivités, les enseignants, les parents pourraient donner une heure de plus à leur école et à l'accompagnement des enfants, les salariés pourraient donner un jour de travail supplémentaire (un jour de fêtes religieuses par exemple) à leur pays; les gens les plus riches pourraient donner, à la faveur d'une cause nationale importante, ou d'une catastrophe engageant à la solidarité. Ce serait *extra*, comme la chanson. Sur le papier, tous les problèmes seraient traitables, voire résolus en tout ou partie. Sauf que ça ne se passe jamais comme ça, en tous les cas, pas en France, ou pas assez et pas suffisamment dans la durée.

C'est là où le mécanisme de l'impôt pourrait intervenir, retrouver son sens si on arrêta de le dévaloriser aux yeux de Français, tous gouvernements confondus, ou de le dévoyer en l'affectant à autre chose qu'annoncé. Car la *cura* a besoin d'être financée pour être pratiquée. D'où l'utilité qu'il y aurait en France d'envisager sérieusement la question de la progressivité fiscale au lieu de brandir sans arrêt des épouvantails qui ne permettent que de cacher la réalité ou de sauvegarder parfois des intérêts peu collectifs. Ou alors, il faudra que les dirigeants assument de dire que l'impôt progressif n'est pas de leur point de vue un fondement de la cohésion sociale de la République Française. Car enfin, si la fiscalité française nourrit une telle défiance chez les Français, un tel sentiment d'injustice, ce n'est pas par hasard, ou qu'ils seraient mal informés ou qu'ils auraient mal compris. C'est aussi la résultante de constructions fiscales compliquées, souvent incompréhensibles, parfois injustes : on prélève la CSG sur les revenus les plus faibles pour la redonner sous forme de primes à l'emploi, et encore tout le monde n'en bénéficie pas. Ajoutons à cela que les plus pauvres, ceux qui paient la CSG, mais pas l'impôt sur le revenu, sont exclus des réductions d'impôts liés notamment aux dons et de ce que peut ménager en termes « d'avantages » le quotient familial...

Pour réussir la transition écologique et énergétique, il est souvent fait appel aux nécessaires modifications de comportements auxquels les populations mais aussi chaque individu sont invités à se soumettre. Dans le choix et la réduction de ses achats, dans le tri de ses déchets, dans une conversion à une certaine frugalité, dans l'incitation à manger un fruit plutôt que du sucre, à modérer encore plus, voire à délaissier la consommation de vin et d'alcool, à baisser sa consommation d'électricité ou d'eau, de papier et de plastiques, dans une restriction de ses modalités de déplacement, etc. Comme si c'était LA solution.

Comme si ce qui était en question n'était pas le modèle économique lui-même. Bien sûr que rien ne pourra se faire sans mobilisation citoyenne. Elle est même essentielle. Mais à trop surinvestir l'individu de responsabilités, on en viendrait presque à dédouaner les pouvoirs publics, les Etats, mais aussi les acteurs économiques de leurs propres et importantes responsabilités, de la part qu'il leur incombe nécessairement et prioritairement dans la mise en place d'un nouveau paradigme. Comme dans l'élaboration stratégique de la transition elle-même et surtout dans son financement et les mesures d'accompagnement de justice sociale pour ne pas pénaliser les plus défavorisés.

Avec Hans Jonas, on voit bien que l'éthique privée ne suffit pas, pour passer le cap de la transition énergétique : il faut une éthique publique politique. Les gestes individuels ne sont pas inutiles, mais insuffisants au niveau du paradigme à changer. On proclame la fin de l'*Homo economicus*, on recourt tous azimuts aux sciences cognitives, on invente une nouvelle discipline, l'*économie comportementale* et on en profite pour imposer de nouveaux comportements. Le sociologue Henri Bergeron (23) - avec Patrick_Castel, Sophie Dubuisson-Quellier, Jeanne Lazarus, Étienne Nouguez, Olivier Pilmis - dans le *Le biais comportementaliste*, s'est penché sur ce nouveau phénomène (à la mode ?) pour le comprendre et en souligner les limites.

Avec ses collègues, il pointe notamment les limites des *nudges* qui tout utiles puissent-ils être sont érigés en alpha et omega de la solution au problème. De grandes figures tels l'américain Richard Thaler (24) et Cass Sunstein (*Nudge : La méthode douce pour inspirer la bonne décision*, 2008) ont proposé d'utiliser ces *nudges*, ces biais pour formuler des instruments d'action publique, visant à exploiter la rationalité individuelle pour orienter les décisions de chacune et chacun dans le sens de l'intérêt général. Lauréat du prix Nobel d'économie, Richard Thaler théorise ce qu'il appelle lui-même le modèle du "paternalisme libertarien", forme de manipulation bienveillante conçue pour nous guider à prendre les bonnes décisions et à corriger nos comportements. En modifiant la disposition de la nourriture dans une cantine et en rendant la salade plus directement accessible que le hamburger ou tel ou tel produit lipidique, on escompte que les individus soient plus tentés de prendre une salade, ce qui ferait

que les gens mangeraient plus sainement, seraient moins sujets à l'obésité et auraient donc moins de maladies nécessitant de déployer de l'argent public, etc.

Les *nudges* ont fini par conquérir les esprits. Un bon nombre d'États et d'organisations internationales ont ouvert des « *Nudge Unit* », des centres de recherche, des laboratoires. Mais pour quel résultat ?

Henri Bergeron et ses collègues notent que le *nudge* n'a pas vraiment pris. Ils y voient pour l'instant avant tout un phénomène de mode porté par la notoriété de son parrain. Ils proposent surtout une critique théorique et politique très intéressante du *nudge* qui semble - ou a facilement tendance à - réduire tous les problèmes sociaux à des problèmes de comportement. *Last but not least*, le *nudge* menacerait selon eux un élément essentiel de la démocratie : l'association du sujet, c'est-à-dire de l'individu et du consommateur qu'il est, à la délibération sur la définition du bien commun. Niant ou négligeant ainsi, ce qui n'a rien d'accessoire de notre point de vue aussi, le fait que les individus sont aussi des citoyens ou qu'ils aspirent à l'être de plus en plus.

Aussi, se poser la question des limites ou des illusions de l'économie comportementale nous semble être de bon aloi. Comme se départir de la conviction, qui n'est qu'une illusion, que le marché « libre et non faussé », la pression d'ONG à la pointe du combat, la finance verte ou encore le *Name and Shame* qui stigmatise les industries du carbone, pourraient suffire à engager massivement et au bon rythme les firmes productrices d'énergie dans la transition. Il n'y a pas suffisamment à attendre du comportement vertueux des citoyens ou des entreprises, encore moins du marché qui a besoin d'être domestiqué, pour être à la hauteur, dans les temps, des enjeux de la transition énergétique & écologique. D'autant que le « signal prix » est déterminant : les prix des énergies des compagnies minières et pétrolières resteront encore pour un temps inférieurs à ceux des solutions décarbonées.

Il faut donc que ces signaux soient corrigés pour orienter le choix vers des « énergies propres ».

Comme il faut éviter les messages contradictoires en régulant, voire en interdisant dans certains endroits, la prolifération des écrans vidéo publicitaires énergivores qui constituent par ailleurs une pollution lumineuse pour l'Homme (au même titre que la pollution visuelle ou sonore en flot continu qui continue d'envahir les espaces publics). Il ne s'agit pas ici de se contenter de dénoncer l'industrie publicitaire ou de l'exonérer de ses responsabilités, elle qui contribue aussi à la croissance économique, mais de trouver des solutions, car on voit combien, par manque de régulation, elle peut aussi être vue comme quelque chose de contre-productif, comme empêchant une bonne compréhension de l'urgence écologique et retardant les bons gestes à adopter dans notre consommation.

Nous pensons, avec Thierry Libaert, à qui les ministres Elisabeth Borne et Brune Poirson ont confié le 20 septembre 2019 dernier une mission relative au rôle de la publicité dans la transition écologique (qui vient opportunément prolonger une première réflexion qu'il a faite en 2015 sur « les nouveaux imaginaires du développement durable »), que « *la transition écologique s'est trop longtemps focalisée sur une approche trop strictement économique : économie de fonctionnalité, collaborative, décroissance, nouveaux indicateurs de développement, économie circulaire, L'impression dominante était que la réussite de la transition était une affaire d'économistes dans laquelle le citoyen n'avait pas sa place. C'est croire que les graphiques, chiffres et courbes peuvent être des déterminants de l'histoire, alors même que le moteur de nos évolutions réside surtout dans nos représentations et notre imaginaire.*

La publicité, parce que sa mission principale est de nous faire vendre en permanence de nouveaux produits et services, a une responsabilité majeure. D'abord parce qu'elle participe directement d'un modèle économique de croissance basé sur un modèle de consommation aux conséquences environnementales majeures, mais aussi et surtout parce qu'elle nous diffuse un modèle où notre idéal de bonheur reposerait sur notre capacité à consommer toujours plus.

Bizarrement et en dehors des mouvements liés à la décroissance ou des critiques sur les dérives en matière d'affichage externe ou de greenwashing, la publicité a rarement été analysée dans sa responsabilité face à la nécessaire transition écologique. J'ai constaté que ce sujet était très clivant, Certains pensent que la publicité est un facteur dominant d'empêchement de renouvellement d'un système économique qui court à sa perte, et d'autres pensent que la publicité n'est qu'un reflet de notre époque, que sa responsabilité est infime. Beaucoup de publicitaires utilisent l'argument que la publicité n'aurait pas de responsabilité propre car elle ne serait qu'un reflet de nos évolutions. »

Pourquoi ne pas mettre en place un dispositif qui réduirait les imprimés publicitaires non désirés ? Ou faudra-t-il en passer par une taxe pour la transition écologique pour responsabiliser, discipliner la publicité ?

Qui peut gérer l'ensemble de ces signaux en faisant se combiner ce qui est nécessaire en termes de normes, communications, taxes, d'organisations de marchés de permis d'émissions ? Qui peut le faire en agissant dans le même temps du côté de l'offre en procédant ou en faisant procéder aux investissements utiles dans les programmes zéro carbone et dans la recherche ?

Qui peut agir en matière de transition énergétique pour orienter les comportements des populations ?

Qui peut agir pour compenser les inégalités de revenus qui empêchent les populations les moins aisées, les plus défavorisées, mais qui n'ont pas moins besoin de se déplacer, à accepter certaines mesures ?

On voit bien en France, après l'épisode des « Bonnets rouges » et le « mouvement des Gilets jaunes », que toute politique climatique doit veiller à offrir des alternatives à des prix pour le moins équivalents, pour le mieux plus bas.

La vérité, c'est que contrairement à Vaneigem qui se défie de l'Etat (pour ne pas dire qu'il le rejette), seuls les Etats détiennent la clé pour inciter, voire contraindre des industries qui sont gouvernées principalement par des opportunités de profit. Seuls les Etats ont le pouvoir de mener une politique climatique complète. Seuls les Etats ont la légitimité pour élaborer, valider une stratégie collective de sortie et la gouverner, et dire la vérité au pays de Descartes : l'heure de l'électricité H24 a sans doute sonné, surtout si on devait se passer du nucléaire.

Car la transition écologique, cela se gouverne, cela ne se laisse pas à la seule (bonne) volonté du marché.

Pas davantage à la seule fantaisie des particuliers (ou des entreprises) qui ne manquent certainement pas de bonnes intentions quand par exemple, dans les grands métropoles, ils décident d'implanter une ruche sur le toit de leur immeuble ou de leur maison. Encore que ces expérimentations ont leurs limites et peuvent même être contre-productives en matière de protection de la biodiversité. Plusieurs études, dont une de l'université de Cambridge en 2018 et plus récemment une française menée par Isabelle Dajoz, biologiste, professeure à l'université Paris-Diderot (parue en septembre 2019 dans la revue scientifique anglo-saxonne *Plos One*) montrent qu'un trop grand nombre de ruches est préjudiciable aux autres insectes pollinisateurs, leurs congénères, les abeilles sauvages, les papillons, les coléoptères, les mouches, les guêpes tout aussi utiles, qui disparaissent. A Paris par exemple, il faudrait diviser par 25 le nombre des ruchers et passer de 2500 (et encore le nombre réel doit être plus grand) à 100 (300 maximum). Pour réguler la concurrence entre ruches, il a été calculé qu'il ne faudrait pas plus de 1 à 3 ruches / km². Car il n'y a pas assez à butiner dans une ville comme Paris qui compte moins de 25% d'espaces verts, pas suffisamment de ressources en pollen et nectar. Paris n'est pas Londres qui compte plus d'arbres que d'habitants au point que la capitale britannique est considérée par les experts de l'Onu comme une forêt.

Cette question du gouvernement de la transition énergétique & écologique, de la préservation de la biodiversité - de la « gouvernance », comme on dit également empruntant ainsi au vocabulaire de l'Ancien régime, mais surtout à celui du monde anglo-saxon de l'entreprise et aux résolutions de la *Trilatérale* depuis 1975, témoignant surtout du désengagement de l'Etat-providence, d'un glissement sémantique idéologique de l'intérêt général vers celui des particuliers - est du reste devenu un des gimmick du PRÉ. Repris depuis sa création en 2010 par beaucoup d'autres depuis (un groupe de l'écologie politique s'en était même emparé à l'époque pour porter le message en choisissant de s'appeler « groupe GTE » comme *Gouverner la Transition écologique*, au sein d'EELV notamment).

A défaut de ce gouvernement nécessaire, c'est le retour assuré de l'épuisement psychologique, de « la goutte d'eau qui fait déborder le vase » et le prétexte en parallèle pour les entreprises d'être dans le *wait and see*, autrement dit, dans le *Business as usual*.

V- LA SOCIAL-ÉCOLOGIE EST UN HUMANISME

« *Mon Cher Marx,*

[...] *Cherchons ensemble, si vous voulez, les lois de la société, le mode dont ces lois se réalisent, le progrès suivant lequel nous parvenons à les découvrir ; mais, pour Dieu ! après avoir démoli tous les dogmatismes a priori ne songeons point à notre tour, à endoctriner le peuple ; ne tombons pas dans la contradiction de votre compatriote Martin Luther qui, après avoir renversé la théologie catholique, se mit à grands renforts d'excommunications et d'anathèmes, à fonder une théologie protestante. [...] faisons-nous une bonne et loyale polémique ; donnons au monde l'exemple d'une tolérance savante et prévoyante, mais parce que nous sommes à la tête du mouvement, ne nous faisons pas les chefs d'une nouvelle religion ; cette religion, fût-elle la religion de la logique, la religion de la raison. Accueillons, encourageons toutes les protestations ; flétrissons toutes les exclusions, tous les mysticismes ; ne regardons jamais une question comme épuisée, et quand nous aurons usé jusqu'à notre dernier argument, recommençons s'il faut, avec l'éloquence et l'ironie. »*

Pierre-Joseph Proudhon (Lettre à Karl Marx, 17 mai 1846).

Cet extrait de lettre pourrait paraître suranné, ne serait-ce qu'en regard du siècle auquel appartient son auteur, il a pourtant son charme et gardé tout son sens. Le moins que l'on puisse dire, c'est que ces recommandations sont on ne peut plus actuelles, lorsque l'on voit comment, ici ou là, on est incapable de réfléchir ensemble à un projet politique, comment on préfère se réfugier dans le laisser-aller, la paresse de la pensée, les calculs politiques, les tactiques à court terme, les stratégies mortifères, quand ce ne sont pas les prédictions religieuses ou la rhétorique stalinienne. Comme si, sur l'échiquier politique, tout le monde s'était fait passer le mot : faire semblant, plutôt qu'ouvrir et assumer le débat, comme si on préférerait se réchauffer dans le regret, le ressentiment plutôt que de se coltiner les rugosités du réel, comme si on préférerait se réfugier dans les dissensions plutôt que s'atteler à revenir sur le terrain des idées et des propositions. Comme s'il suffisait de penser contre pour penser juste.

Ou comme si une stratégie ou de multiples petites stratégies à court terme pouvaient tenir lieu de projet.

Alors que l'urgence est de faire face à la mutation climatique, de gouverner la transition énergétique, et la révolution numérique. Ils sont nombreux ceux qui promettent un monde meilleur, un monde affranchi du pétrole

et des industries polluantes, débarrassé des guerres et de la pauvreté. Sans que rien ou pas grand-chose ne se passe. Pire peut-être : en nous émancipant des énergies fossiles, il n'est pas sûr que nous ne tombions pas de Charybde en Scylla en devant addicts à de nouveaux produits nous faisant plonger dans une nouvelle dépendance, celle aux métaux rares, qui se raréfient et dont les méthodes d'exploitation présente un coût financier, environnemental et sanitaire élevé difficilement soutenable : cobalt (pour produire des téléphones mobiles et des batteries de véhicules électriques), graphite, indium (permet de rendre les écrans tactiles), tungstène, lutécium, néodym (pour les éoliennes off-shore), terres rares, germanium, dysprosium, tantale, scandium ... Et celle aux pays qui les exploitent (Chine majoritairement).

Sans que jamais soit réellement posé la question du changement de modèle économique ou clairement exposé une nécessaire dose de sobriété dans notre consommation.

1) *Nec spe, nec metu*

Ce n'est pas la théologisation du discours politique qui pourra permettre de sortir de la situation actuelle. Pas davantage une politique d'exclusions, qui ressemblerait presque à des procès « staliniens », en interne des appareils dans une frange notamment de la gauche dite « radicale » (entre autres à LFI). Tout cela n'est pas de nature à rassurer sur le degré de consentement au débat en France. LFI reste pour l'instant une impasse politique et pas moins idéologique sur bien des aspects de sa doctrine (25), et le discours « polyphonique » de son leader, revendiqué ainsi, n'est pas davantage de nature à renforcer chez les militants et les électeurs leur compréhension du message politique délivré. Il accroît au contraire une certaine perplexité. Mais cette politique d'exclusion, voire « d'excommunication », cette impuissance à savoir gérer les dissensus pour faire émerger des positions et des délibérations communes, cette presque « allergie » à admettre que le dissensus, comme le consensus, fait partie de la fabrication démocratique n'est pas l'apanage de la seule gauche « radicale ».

Quand on songe que des procès ont même lieu dans des cadres politiques qui pourraient paraître a priori mieux préservés (comme à la Fédération anarchiste), où des jugements en hérésie s'ouvrent, comme celui contre cet intellectuel militant ayant « pêché » par agnostisme en 2016. Il n'y a décidément pas de quoi être rasséréiné sur la qualité de notre débat politique en France. Comme si plus personne ne savait se parler, échanger, et pourquoi pas polémiquer, mais dans des cadres transparents et avec des règles communes clairement acceptées. On mesure mieux pourquoi la relance du dialogue politique en France entre formations différentes devient de plus compliquée. La « droite » n'est pas plus épargnée, toujours aussi disséminée, qui ne sait plus qui elle est, ni où elle habite.

La question semble plutôt : qui n'est pas azimuté sur l'échiquier politique aujourd'hui ? Qui sait ce qu'il est ou voudrait être ? Qui sait ce qu'est sa base sociale ? Qui travaille à renouveler les projets politiques ?

Le PS, quant à lui, donne le sentiment de ne toujours pas être sorti de son coma, comme s'il préférerait rester dans une syncope prolongée qui n'a rien de poétique : elle ne lui ménage aucun ressort en terme de créativité, l'enferme juste dans une suspension du temps et dans sa propre absence. Il sera décidément dit que l'après référendum de 2005 sur la constitution européenne aura eu un effet de déflagration considérable, avec un trauma qui dure.

De sorte que la crise actuelle a tout de celle de 1921, au moment du congrès de la SFIO, lorsque cette dernière s'est résolue à voir partir le PC (scission du Congrès de Tours), ce qui a signé dans le même temps le début d'une restructuration du paysage politique. Comme aujourd'hui.

On aurait pu penser que sous la houlette d'un nouveau premier secrétaire, et après le départ de tant de dirigeants, de cadres intermédiaires et de militants, le PS avait toute latitude pour transformer sa syncope en acte de révolte contre la dégradation naturelle d'un corps vieilli et une pensée politique délitée. Au lieu de cela, il donne l'impression au mieux de s'autoriser comme une absence au monde, au pire comme étant incapable de sortir de la nasse. Aucune énergie pour se remettre au travail, ni de leader pour le transcender. On peine à identifier les ambitions de son actuel numéro un qui semble dépassé par la situation et reste complètement aphone.

Le PS peut certes reprendre des couleurs à la faveur des municipales, mais reste toujours aussi désarmé idéologiquement et politiquement pour la présidentielle de 2022. Il se sussure qu'une personnalité pourrait incarner le renouveau : Bernard Cazeneuve dont le bilan ministériel, sous le quinquennat Hollande, peut être jugé remarquable de sérieux et d'oblativité. La question est cependant : avec quel projet politique ? Et, non moins accessoirement : y-a-t-il une envie de l'ancien 1^{er} Ministre et ancien ministre de l'Intérieur dans le pays ?

Un double handicap que la situation du PS qui, après s'être englué dans la décomposition idéologique, s'y est quasi dilué, n'aide évidemment pas.

La situation est d'autant plus paradoxale que le bilan politique, pour l'instant, du quinquennat Macron ouvre une voie (étroite) aux gauches. LaREM eût pu obstruer cette voie si elle avait fait le choix de camper sur un « et de droite et de gauche » qui eût pu réduire les chances des gauches de revenir près du centre du jeu politique et qui, au bout du compte, se réduit aujourd'hui dans la tête de bien des gens à un « et de droite et de droite ».

Ce n'est pas davantage en se faisant doubler sur sa gauche par le MoDem ou l'UDI sur telle ou telle proposition de loi touchant à des questions de société que LaREM y arrivera. Il est notable que LaREM, qui part avec un handicap (non pas son vieil âge, comme les formations traditionnelles, mais son jeune âge, qui explique sans doute

qu'elle souffre du manque de cadres intermédiaires avec une culture politique solide, et d'une assez faible implantation locale), n'a toujours pas de projet politique à proprement parlé. Le « macronisme » reste à cet égard une vue de l'esprit des éditorialistes ou des adversaires du Président de la République. Sans doute qu'à vouloir tout faire pour ne pas ressembler au partis politiques traditionnels, LaREM en a oublié les fondamentaux de toute organisation politique, quelle que soit sa forme ou l'époque. De sorte qu'elle est dépourvue de corpus, qu'elle peine à s'organiser et à se structurer idéologiquement, qu'elle paraît laborieuse à proposer un projet d'ensemble qui puisse mobiliser. Ce qui n'était pas évoqué quand elle se construisait en marchant dans un enthousiasme largement partagé avant la présidentielle de 2017 commence à se voir et à poser problème.

Ce n'est pas plus l'adoption (probable) d'un marqueur de gauche comme la PMA (après que les députés aient voté en première lecture, le 27 septembre dernier, l'article premier du projet de loi sur la bioéthique qui prévoit d'étendre aux femmes célibataires et aux couples d'homosexuelles l'accès aux techniques de procréation médicalement assistée), comme le fut sous la présidence Hollande avec celui du mariage pour tous, qui suffira à convaincre ses soutiens venus de la gauche et les français, d'un positionnement qui soit réellement « et de droite et de gauche ». Non plus l'ambition affichée du Président Macron s'agissant du nécessaire travail politique mémoriel à mener à partir de la plaie restée ouverte de la guerre d'Algérie dont la réconciliation des mémoires semble être pour lui un enjeu primordial. Une ambition louable et remarquable, d'autant qu'il est le premier Président français à aborder la question globalement, c'est-à-dire sous toutes ses facettes, en n'excluant pas la question coloniale, et courageuse, quand on sait, avec Benjamin Stora, combien les uns et les autres s'en servent comme objet politique pour se maintenir ou tenter d'accéder au pouvoir. En France, l'extrême droite en a toujours fait un aspect très important de son programme et l'extrême gauche, du moins sa frange populiste, identitaire, continue de l'instrumentaliser afin de nourrir ses thématiques idéologiques. Tandis qu'en Algérie, c'est le FLN qui s'en sert depuis soixante ans pour se légitimer et justifier son autoritarisme.

La réalité, c'est que cette question (importante) ne sera pas portée au crédit du président Macron avant longtemps. Et ne jouera en rien lors de la prochaine présidentielle. L'histoire le fera. Ce qui ne doit pas nous faire minorer l'importance de ce travail politique mémoriel ; ni nous faire oublier l'enjeu en France de cette question : celui d'une République partagée par tous.

Comment dans un tel contexte et dans ces conditions revenir à un travail réflexif sur les valeurs qui forment nos idéaux de justice, comment bâtir une éthique - et donc une politique - en jouant sur les mécanismes, les comportements, les dispositifs, les moyens de remédier aux facteurs d'injustice, comment travailler à une vision de la société, en dehors de tout espoir et de toute crainte : *nec spe, nec metu* (d'après un mot d'ordre de tradition machiavélique, également employé par Walt Whitman et Ezra Pound) ?

Comment contourner l'impasse des approches - des rêveries ? - téléologiques, celles qui en philosophie morale et politique se préoccupent de définir *a priori* un « but » (*telos*), ici en l'occurrence le bien (ce qui est bon pour l'Homme, le bien-être, la vie bonne, la conception spirituelle de la vie...) ? En opposition aux approches déontologiques qui visent à déterminer *a priori* ce que l'on ne peut pas faire. Les premières accordant la priorité du bien sur le juste, les secondes, du juste sur le bien. Le moment que nous vivons en ce début de XXI^{ème} siècle est difficile, soumis à la pression des dérèglements et des soubresauts du monde et face à l'absence de solutions ressenties par les populations pour sortir par le haut de la mutation climatique sans que les transformations sociales et économiques qui vont de pair ne les pénalisent ?

C'est évidemment la question de la liberté, mais aussi celle de la justice sociale (qui ne se conjugue pas toujours facilement avec la liberté, souvent même qui s'oppose) qui est ici posée, comme l'ont abondamment montré les revendications sociales depuis la fin de l'année 2018, c'est ce qui fait que l'on peut être prêt à accepter toute (r)évolution si elle est marquée du sceau de la justice, si elle n'abandonne ou ne discrimine personne.

C'est assez vrai un peu partout dans le monde, y compris en Europe.

En France, notre attachement aux valeurs de la République fait que la question est particulièrement posée.

Un examen de conscience s'impose. Si on ne prend que la période actuelle, il est assez difficile de citer spontanément une seule mesure forte qui ait été prise ou votée, qui soit pleinement empreinte de justice sociale depuis la mise en place du gouvernement Philippe. Et comme c'est un sentiment qui se nourrit en réalité depuis les quinquennats précédents, il prend aujourd'hui une grande ampleur.

Manifestement, ni les baisses de cotisations salariales accordées en contrepartie d'une hausse de la CSG, ne sont vues comme un gain majeur par les salariés (et pour cause, il est somme toute assez limité), ni la suppression (finalement progressive) de la taxe d'habitation qui sera supprimée en 2020 pour l'intégralité des ménages et dont la moitié du montant de l'exonération finale profitera aux 20 % des ménages les plus riches, n'est pour l'instant perçue comme telle. Les revalorisations substantielles des prestations sociales (prime d'activité, allocation aux adultes handicapés, ainsi que l'allocation de solidarité aux personnes âgées) sont-elles perçues différemment ?

Si la réforme des retraites devait, à l'issue de toutes les concertations, ne pas être franchement marquée du souci de justice sociale, il faudra bien trouver quelque chose, sauf à assumer le fait que l'on tourne le dos à la justice sociale qui est l'une des rhétoriques françaises les plus fameuses.

Une action positive, une « *accélération écologique* » - pour reprendre une expression usitée à un moment par l'exécutif - en même temps qu'une arme de neutralisation politique massive des oppositions, notamment à gauche - serait pour la majorité présidentielle de frapper fort en matière de transition énergétique & écologique.

A la fois pour rassurer la partie de son électorat située à gauche mais aussi au centre, comme pour répondre aux attentes d'une partie des troupes parlementaires de LaREM dont une partie est tentée par la dispersion.

Egalement pour ne pas décevoir plus avant tous ces Français qui ont pu partager l'idéalisme et le progressisme de départ d'Emmanuel Macron et croire en ses promesses de viser « à la fois » la plus grande égalité et la plus grande liberté possible, comme de répondre à leur demande de protection et de sécurité.

La question est : la majorité présidentielle en a-t-elle seulement la volonté ? Et les moyens, notamment financiers ? Alors que la France est encore en sortie de la crise financière de 2008.

Emmanuel Macron peut-il se satisfaire des conclusions du rapport du Haut Conseil pour le Climat (HCC) qu'il a lui-même mis en place qui, dans son rapport publié le 25 juin 2019, constate que la France n'a pas respecté ses objectifs de réduction d'émissions ? Peut-il se contenter de déclarer que le souci écologique doit devenir la matrice de la politique gouvernementale, sans en fournir les preuves à l'électorat progressiste ?

Le mois d'avril 2020 pourrait constituer le moment idoine pour faire des annonces fortes, concrètes, tangibles puisque c'est à ce moment-là où le Président pourrait dire ce qu'il retient des propositions qui seront transmises par le *Convention citoyenne pour le climat* lancée en juin 2019 et récemment installée (oct. 2019), constituée de 150 Français tirés au sort chargés de réfléchir à « comment réduire les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 40 % d'ici 2030, dans un esprit de justice sociale? »...

Au-delà, le gouvernement aura-t-il la volonté d'imposer des études d'impact climatiques pour tous les textes de loi à venir touchant à l'environnement ? Ira-t-il jusqu'à imposer de fournir des rapports d'évaluation de la transition énergétique ?

C'est dire qu'il ne suffit pas de penser le lien entre écologie et question sociale, mais de le traduire politiquement pour qu'il soit le plus largement partagé, car le court-termisme symptomatique de nos sociétés tendant à en faire d'irréductibles contraires continue à prévaloir. C'est maintenant que l'Etat, les acteurs économiques et sociaux doivent agir de concert, et si possible en lien avec l'Europe.

Nous pensons au PRé que plus qu'une visée, un projet de type « social-écologiste » pourrait porter un message d'espoir : nos sociétés seront plus justes si elles sont plus durables et elles seront plus durables si elles sont plus justes. Ce projet politique qui serait en même temps un projet de société aurait pour ambition de permettre de gouverner la transition écologique en renouvelant la démocratie, en visant l'efficacité et la justice sociale.

Un substrat républicain le renforcerait. Car on sait bien qu'il ne suffit pas de caractériser fortement la République pour que sa fonctionnalité soit éclatante. C'est là tout le défi d'une « nouvelle » écologie soucieuse de la République : redonner de l'espérance, recréer de l'esprit démocratique et réhabiliter l'idéal, tout en développant le caractère délibératif de notre démocratie.

Notre approche républicaine de l'écologie oppose un principe « républicain » de responsabilité envers la nature, fondé sur une loi générale contraignante en matière de protection du patrimoine naturel et paysager, humain et « non-humain », à un droit « libéral » de l'environnement fondé sur la casuistique et la proportionnalité entre mesures de protection et coûts économiques. Cette approche a l'avantage de donner à voir de surcroît la réalité du pouvoir en permettant aux citoyens de s'en approcher au plus près, en leur offrant les moyens de ne pas s'en laisser compter par les idées générales.

Certains pensent que l'égalité est un but à atteindre, au sens d'un statut économique ou d'un mode de vie semblable pour tous. Pour le PRé, elle est une présupposition même de la politique. La démocratie doit être le pouvoir de n'importe qui. Ce n'est pas l'idée que le pouvoir doit travailler pour le bien du plus grand nombre mais celle que le plus grand nombre a vocation à s'occuper des affaires communes. L'égalité fondamentale concerne d'abord la capacité de n'importe qui à discuter des affaires de la communauté et à les mettre en œuvre.

Ce n'est pas idéaliste que de dire cela, c'est juste faire montre du souci de la justice comme moteur de toute action. Il est évident que de ce point de vue, l'introduction d'une dose significative de proportionnalité, dans notre système de démocratie représentative actuel, pourrait aider grandement à ce partage du sensible.

Ce projet de société, ce projet politique en définitive, peut intéresser aussi bien les héritiers de la « première gauche » que ceux de la « deuxième gauche » qui seraient revenus du social-libéralisme ou que les héritiers des solidaristes, et tous les « progressistes » qui rêvent de situer au-delà des clivages traditionnels, tous les citoyens qui souhaiteraient inventer une nouvelle voie, auraient la volonté de tirer les conséquences du pourquoi les promesses des Lumières, la paix universelle, l'égalité, l'émancipation, n'ont-elles pas toutes été tenues ?

Tout comme celles de la modernité.

Il ne s'agit pas pour autant de se résoudre au monde actuel, régi trop exclusivement par le calcul et l'intérêt économique, mais de considérer que l'Homme peut toujours construire son destin pour peu qu'il cesse de croire à de faux dieux ou qu'il cesse de se laisser tenter par l'illusion autocratique.

C'est précisément ce projet que le PRé promet depuis 2010 (26) - et depuis le milieu des années 90 pour certains de ses membres et sympathisants pris individuellement - en mettant l'accent sur ce qui rassemble plutôt que sur ce qui divise, également sur la nécessité pour les (« pauvres ») humains que nous sommes de prendre soin les uns des autres et de la nature, sans pour autant la défier ou dénier la légitimité du conflit et l'utilité parfois du dissensus, si l'on veut bien admettre que la démocratie est faite d'assentiments, mais aussi de dissentiments, mais en en faisant un facteur de dynamisme et de créativité. Comme un moyen aussi de conjurer le scepticisme ambiant, la violence et les pulsions de mort.

Le PRé nourrit cette utopie concrète depuis sa création sous la houlette notamment de Guillaume Vuilletet : le souci de voir se combiner transition écologique & énergétique et justice sociale (l'ADN du PRé) pour une société durable et plus juste et, au-delà, mais cela n'est pas sans rapport, le souci de voir se conjuguer dans nos sociétés, démocratie représentative, démocratie sociale et démocratie « participative ». De quoi perfectionner le *Principe démocratie* en nourrissant les sources de liberté et de justice et le *Principe responsabilité*, en nourrissant une nouvelle éthique publique politique, ayant le souci des générations futures et des précautions nécessaires à prendre. Et en intégrant les nouvelles formes d'expression et de représentation citoyenne.

Une utopie concrète qui pourrait traduire ces milliers d'initiatives citoyennes que l'on voit fleurir ici et là et lui donner une certaine cohérence.

D'où notre sentiment en matière économique : ne pas s'en remettre à la seule croissance comme remède miracle aux maux de la société que sont le chômage, les inégalités, la pauvreté... Et notre invitation à se rassembler sur la notion de "soin des communs", c'est-à-dire la mise en œuvre de moyens économiques, juridiques, institutionnels, diplomatiques et participatifs pour préserver, développer, embellir ce que les Hommes ont en commun et qui conditionne leur vie, leur santé, leur bonheur d'être au monde.

On ne peut que se féliciter de voir que les dirigeants ont enfin compris - admis ? - que la lutte contre le chômage et pour une société plus inclusive passe par un mode de vie moins prédateur, plus riche en emplois, élargissant l'éventail des métiers socialement utiles. Il est clair pour de plus en plus de monde que les luttes contre les pollutions, contre les pathologies du travail, pour la défense de la santé publique et d'une alimentation de qualité, pour le développement d'une agriculture paysanne et contre la pollution des eaux par l'agro-industrie sont indissociablement sociales et écologistes. Il est globalement admis que notre mode de développement (encore) actuel est insoutenable écologiquement et qu'il ne lutte pas ou peu efficacement contre les inégalités. Pire, il participe au creusement de celles-ci, tout en dégradant notre planète. Au point que seules les transitions énergétique et écologique apparaissent pouvoir réconcilier la croissance économique et la poursuite de l'agenda social des États, aussi bien au Nord comme au Sud.

On peut douter que la transition se fasse au bon rythme surtout chez les gros émetteurs de CO2.

La COP 25 à Madrid ne semble pas devoir être porteuse de grandes annonces ou de résultats probants.

Il ne semble pas par exemple que l'Inde soit décidée à soumettre un nouveau plan en 2020 ni empressée à relever ses ambitions, préférant sans doute attendre 2023, l'année où un bilan mondial de l'action climatique sera réalisé. Plus généralement, les pays émergents comme l'Inde, mais aussi la Chine et le Brésil qui ne comptent pas pour peu dans le dérèglement climatique, considéreront que c'est aux « pays développés » de commencer à tenir leurs engagements pré-2020, tant en matière de réduction d'émissions que d'aide financière apportée aux pays du Sud. Au reste, ni l'Australie, ni le Canada, qu'on ne peut pas mettre dans la catégorie des pays émergents n'ont donné de signes qu'ils allaient accroître leurs efforts.

Autant dire que la hausse des ambitions a peu de chances de se modifier d'ici la fin 2020.

En réalité, ce qui est aussi posé, c'est que la transition dans son volet énergétique, n'a de transition que le nom. Une transition, par définition, est censée passer (plus ou moins progressivement) d'un modèle à un autre modèle. Or, on ne peut que constater que pour l'instant, à l'échelle du monde, au lieu de délaissier les sources d'énergie fossile, elle ne fait qu'y agglomérer les énergies renouvelables, maintenant de fait des modes polluants de production, de consommation et de vie. Comme si le progrès était inéluctable et ne relevait que de choix techniques, comme si aussi le monde n'avait jamais songé auparavant à des énergies alternatives, alors que l'énergie solaire par exemple a déjà été envisagée comme alternative au charbon au 19^{ème} siècle. Combien de savoirs accumulés, trop souvent oubliés, pourraient constituer des outils pour relever le défi de la transition ?

Comme s'il suffisait de s'en remettre à une pensée magique de l'innovation made in California ou « fait maison » à Paris Saclay ou à la Station F à Paris 13 ?

2) Repenser le travail, le vieillissement, la solidarité

Nos sociétés sont marquées par des phénomènes d'exclusion, mais aussi et surtout, plus généralement, par la « désaffiliation ». Comme l'a montré le regretté Robert Castel depuis le milieu des années 90, si le statut du salariat a correspondu historiquement à une forme de compromis social, à l'acceptation d'une certaine domestication du marché, le marché s'est depuis réveillé, et le retour, puis le développement des zones de non-intégration continuent de menacer inexorablement la cohésion sociale, l'instabilité sociale délite chaque jour un

peu plus l'action collective, le sentiment d'insécurité se diffuse tel un poison dans la société, s'étendant à de multiples registres : santé, climat, culturel, peur de l'autre, peur du retour des guerres de religions, peur du cataclysme...). Et le « précarité » ne cesse de se développer. Dans *La montée des incertitudes* (2009), Castel analysait les conséquences multiples des transformations du travail, à la fois pour la vie des individus menacés de désaffiliation et pour la vie collective. Rien qui ne soit pas encore d'actualité. L'insécurité sociale progresse sous des visages multiples, parfois toujours aussi contradictoires. Et dix ans après, alors que les politiques en sont largement instruits, force est de constater qu'un nouveau compromis reste toujours sinon à réinventer, du moins à instituer. Un compromis dynamique qui puisse forger « une société de semblables ». Il y a comme une urgence. Qui ne voit que dans une « société moderne de plus en plus urbanisée, industrialisée, tertiaisée [...], les protections rapprochées qui relèvent de la famille, du voisinage et des groupes concrets d'appartenance sont de plus en plus insuffisantes pour assurer la solidarité ; c'est pourquoi le rôle des professionnels, des institutions publiques et de l'État social garant en dernier recours de la solidarité me paraît de plus en plus essentiel ».

L'approche de Castel reste une référence pour la sociologie contemporaine du changement social, elle l'est restée également pour le travail social et l'intervention sociale. Il ajoutait, réaliste, que « le travail social n'a pas à éponger toute la misère du monde : à l'heure de l'exclusion, c'est la volonté politique qui semble plutôt faire défaut, en amont, pour infléchir la tendance »...

Qui ne voit l'urgence à repenser le travail, ne serait-ce qu'à la lumière de la recrudescence des suicides de ces dernières années liés aux conditions de travail, comme sans doute aussi en partie aux conditions de vie ? Certes, le travail n'a jamais beaucoup retenu l'attention des responsables politiques et guère plus intéressé les médias plus focalisés sur l'emploi - autrement dit le chômage - qui se prête mieux aux exercices éditoriaux. On ne va évidemment pas reprocher aux politiques d'avoir les yeux rivés sur les chiffres du chômage et il est vrai que la question du travail est plus difficilement traduisible en termes de message politique, et notamment électoral. Il n'empêche qu'il n'y a sans doute jamais eu autant de spécialistes, médecins, psychologues, ergonomes, économistes, sociologues à nous alerter sur la dégradation du travail salarié et non salarié, sur la nécessité de faire quelque chose et jamais eu aussi peu de dirigeants politiques mais aussi économiques à prendre concrètement en compte la souffrance des individus, la perte de motivation, sans compter la baisse de productivité, voire la question de l'absentéisme.

Il faut évidemment se préoccuper de la situation de tous ceux qui n'ont pas d'emploi et y apporter des remèdes. Mais on ne peut pas passer sous silence la situation de ceux qui certes ont un emploi, mais qui souffrent d'un mal être au travail. La priorité doit être double.

Le travail est plus difficile à mettre en images, il est aussi plus difficile à cerner immédiatement, plus difficile à se l'imaginer. Ce qui apparaît comme une insensibilité des politiques s'explique aussi par un certain constat d'impuissance qu'ils font dans leur for intérieur : une sorte de « qui pouvons-nous ? »

Alors même que l'État et les collectivités locales sont de très loin les premiers employeurs du pays, fonction publique hospitalière, entreprises publiques comprises. Il ne serait pas anormal que cela assigne une responsabilité toute particulière aux responsables RH, et donc in fine aux exécutifs politiques qui devraient se sentir de surcroît investis d'un devoir d'exemplarité par rapport au secteur privé. D'autant que les faits les plus graves (les suicides) ont lieu dans les services publics et les entreprises dont l'État est l'actionnaire de référence.

Toutes les études montrent depuis plus de 10 ans que cette souffrance au travail a à voir avec la transformation des organisations du travail, rendue inévitable dans le secteur public - et dans une moindre mesure dans le secteur marchand - par l'obligation de faire plus avec moins. Ou l'on découvre les effets pervers d'une logique protectrice qui ne peut plus s'exprimer dans le même environnement, qui doit se réformer, ce qui ne peut se faire sans une certaine douleur pour les agents les plus anciens et oblige à trouver des éléments d'attractivité compensatoires pour les nouveaux entrants, où l'on découvre également que les nouvelles modalités de "transversalité" ou du "collaboratif" sont paradoxalement nettement moins protectrices que le travail « à l'ancienne ».

Où l'on s'aperçoit aussi que le phénomène de mimétisme qui a consisté à importer, à plaquer, sans plus d'adaptations, les modèles de management du privé ont fait des dégâts.

Où l'on découvre dans le même temps, non sans une certaine stupéfaction, que le modèle du taylorisme honni comme un moloch, est devenu un sujet d'attachement chez ceux qui près de 140 ans après que cette « organisation scientifique du travail » (OST) ait été définie, se battent pour y rester (sic !) Sauf à considérer qu'ils sont tous des « aliénés », ce qui est douteux surtout chez ceux qui sont syndicalistes et ont la conscience de l'histoire du mouvement ouvrier.

Les entreprises de la « nouvelle économie » sont-elles plus enviables ? Pas si sûr, en tous les cas pas toutes, quand on voit comment le contrôle peut être encore plus prégnant que dans les entreprises « classiques », comment la confiance des collaborateurs, des salariés peut ici ou là être instrumentalisée pour précisément mieux les contrôler en substituant à la logique ancienne de contrôle celle de l'autocontrôle. Comment des « mouchards », la technologie numérique, peuvent être installés et utilisés à l'insu des employés. Et comment, au motif que l'entreprise est une entité « libérée », les responsabilités sont diluées, dispersées pour ne réussir qu'à instaurer une

sorte de diviser pour mieux régner, où la présence de délégués syndicaux n'est pas requise, est même déclarée obsolète, au motif que l'entreprise est « autorégulée ».

L'Etat, comme les collectivités locales, peut-il éternellement jouer le couplet de la compassion, se défausser de sa responsabilité d'employeur, sans se décider à faire montre de sa compréhension de la société actuelle et de la montée grandissante de la souffrance au travail comme de la perte d'intérêt pour le travail chez les nouvelles générations qui n'en font plus le centre de la construction de leur vie ? L'Etat ne peut pas se contenter d'études sondagières. Il doit les écouter, montrer qu'il comprend leurs inquiétudes ; il faut sans doute aussi leur traduire leurs attentes tant la perception de leur mal-être peut parfois être diffus chez certains individus.

C'est pourquoi, il faut (re) repenser le travail, son organisation, et compenser ce qui n'a pas été pensé jusqu'à maintenant, simplement « pensé ». Commencer par admettre peut-être, par exemple, qu'historiquement la gauche européenne, la plus sensible a priori sur cette question comme sur celle du salariat, aussi bien syndicale que politique, l'a en réalité peu pensé ou alors l'a gardé pour elle. Pourquoi ? Non parce qu'elle n'en était pas capable, mais parce qu'elle a apparemment fait le choix globalement d'accepter un « dédommagement », une compensation salariale – autrement dit une politique redistributive, y compris étatique - en échange d'un certain mutisme et de la liberté patronale d'organiser le travail.

C'est la thèse de Bruno Trentin (1926-2007) dans son ouvrage *La Cité du travail. Le fordisme et la gauche* (1997). Né de parents italiens réfugiés en France pour échapper au fascisme, après ses études de Droit (Harvard et Padoue), Trentin devient collaborateur des dirigeants de la *Confederazione Generale Italiana del Lavoro* (CGIL) dont il sera plus tard secrétaire général (de 1988 à 1994) avant d'être élu au Parlement européen, non sans avoir dirigé dans l'intervalle la Fédération de la Métallurgie pendant les grandes grèves ouvrières au tournant des années 1960-1970. Il connaît la chanson. Il s'interroge sur les raisons qui ont fait que la gauche européenne a semblé se résoudre à « accompagner » sur le mode compassionnel la dégradation des conditions de vie et de travail engendrées par la globalisation, ou à chercher un motif de consolation dans des postures pseudo-révolutionnaires oubliées de la faillite du « communisme réel » ?

Sa thèse, très intéressante, à l'encontre des idées communément reçues, est que « *la culture dominante du syndicalisme n'a pas « digéré » l'entrée en lice de forces venues de l'intérieur de l'usine, prenant en charge la qualité du travail comme source de santé, de liberté et d'efficacité. Ces forces s'affranchissaient trop des schémas de la réparation et de l'indemnisation des dégâts du travail, regardé en tant que tel comme intouchable, politiquement « neutre » dans son organisation taylorienne. C'est d'abord la réaction de ce syndicalisme classique et celle de la vieille gauche dominante – avant même les initiatives managériales qui furent bien sûr au rendez-vous – qui a mis fin à cette expérience.* (Cf. cette expérimentation syndicale menée sur une dizaine d'années à partir de 1969 en Italie « *avant d'être oubliée et refoulée par le syndicalisme lui-même dans les années 1980* »), raconte Yves Clot, titulaire de la Chaire de psychologie du travail du Cnam - CRTD (*La nouvelle revue du Travail*, 9 / 2016), aujourd'hui professeur émérite.

Spécialiste de Bruno Trentin, Jean-Pierre Durand, professeur de sociologie à l'Université d'Evry (où il a fondé le *Centre Pierre Naville*) observe que si les droits des salariés sont passés au second plan « *dans cette opinion commune qui donne la primauté à la justice sociale sur la liberté* », c'est parce « *c'est la conviction de l'impératif du développement des forces productives, comme condition d'un certain égalitarisme, qui l'emporte* ».

Ce que vit la gauche depuis de nombreuses années, notamment en France, et ce à quoi est pareillement confronté telle ou telle nouvelle force « progressiste » aujourd'hui, est ni plus ni moins qu'une crise, qui s'éternise, au moins depuis le milieu des années 80, de la pensée induite par son incapacité à percevoir et à trouver une issue à la « *crise du pacte et du compromis social entre les travailleurs eux-mêmes sur lequel reposait en dernière instance la fonction de représentation générale et de solidarité attribuée aux syndicats* ». Nul besoin d'être grand clerc pour comprendre que c'est ici la délégation du pouvoir des travailleurs vers les dirigeants qui est mise en cause, en tant que réfraction, voire reproduction de la division du travail entre ceux qui conçoivent ou dirigent et ceux qui exécutent le travail.

C'est en définitive l'absence de tout « nouveau projet de société » dans la gauche que condamne Bruno Trentin, et qui vaut encore aujourd'hui. Non seulement cela, mais cette absence serait au fondement « *de la crise d'identité qui l'a frappée bien avant l'effondrement définitif des expériences du socialisme réel* ».

Nos sociétés croient pouvoir survivre en se jetant à corps perdu dans l'innovation technologique tous azimuts, en acceptant une généralisation du travail précaire, en s'accommodant en réalité depuis la présidence Chirac d'une fragmentation sociale qui explose. Alors que l'on voit bien qu'une richesse, aussi bien pour le souci de compétitivité des entreprises, des territoires que du pays, serait de mieux promouvoir le travail intelligent et formé, adaptatif, sans doute de former plus de techniciens et d'ingénieurs (une spécialité française tombée en désuétude) capables de résoudre les problèmes tout en étant ouverts à l'innovation.

On voit bien avec Trentin que la logique compensatrice de « l'État social », n'est plus en mesure de faire le compte. Sa force propulsive est largement épuisée. Le constat qu'il faut éviter de faire de l'entreprise un monde à part est

aujourd'hui assez partagé. Comme l'est celui de la rapprocher de la puissance publique ou de l'institution démocratique. Les gouvernements successifs depuis 2007 ont vu l'enjeu. On parle même « d'entreprises citoyennes », ce qui montre une certaine volonté en ce sens, malgré parfois des mirages.

Doit-elle devenir partie intégrante du pacte constitutionnel, y compris avec ses propres normes ? Elle peut en tous les cas se transformer, en transformant l'État au passage, dans la visée de ce que Trentin appelle une « *coopération conflictuelle des travailleurs à la gestion de l'entreprise en partant de la conquête de nouvelles marges d'autogouvernement de leur travail* ». Autrement dit, nous aurions besoin d'une réforme institutionnelle de la société civile qui puisse ménager une co-réflexion, et pourquoi pas une codécision de l'objet de ce travail.

Le projet de réforme constitutionnelle du président Macron, celui de faire du CESE une « chambre du futur », une « chambre de la société civile », pourrait-il en être le cadre ?

Disons les choses : la force propulsive de « l'Etat social » est d'autant plus vouée à décliner qu'il faut faire face au choc démographique - et financier - du vieillissement de la population : 1,5 million de Français ont plus de 85 ans aujourd'hui. Ils seront 5 millions en 2050... Il faut donc non seulement repenser le travail mais aussi le vieillissement qui va transformer inéluctablement le marché du travail et nous amener à mieux considérer la part des seniors dans la population active qui va augmenter sous l'effet de l'allongement de l'espérance de vie.

C'est un autre enjeu - et pas l'un des moindres - du moment. Une révolution à laquelle les entreprises, comme la formation, sont encore peu préparées - voire assez hostiles comme le Medef par exemple - qui demande une volonté politique qui n'est pas assez forte aujourd'hui.

De nombreuses études ont montré que réduire les dépenses de retraite menait à une impasse face au vieillissement et aux transformations de l'emploi ; il faudrait une réforme qualitative du marché du travail et tirer parti des progrès de la productivité en augmentant la participation des seniors au marché du travail par des investissements dans la formation, l'employabilité, la réduction de la pénibilité. On voit bien, en France, qu'il manque des promoteurs pour aller dans ce sens. Les Pays-Bas et les pays scandinaves s'y sont mis. En Finlande, le taux d'emploi des seniors a grimpé, et c'est lorsqu'il a atteint 50 % que l'on a, alors, fait la réforme des retraites en portant l'âge de départ à 65 ans – avec d'ailleurs une surcote (et non une décote) entre l'âge antérieur et le nouvel âge, et une surcote encore plus forte au-delà.

La sociologue Anne-Marie Guillemard (membre du Conseil d'orientation des retraites, COR), regrette, fort à propos, que la réforme en France soit uniquement guidée par une logique de « *réduction des dépenses* ».

Le taux d'emploi des seniors y est aujourd'hui de 70 %. De même, une réforme des retraites est impensable sans l'existence d'une assurance dépendance totalement séparée du financement des pensions : c'est le cas en Allemagne, au Japon, en Corée, etc. Mais pas en France, seul pays (avec certains autres en Europe du sud) dans ce cas. S'ils n'ont ni capital ni patrimoine familial, les Français ne peuvent compter que sur leur pension pour financer la dépendance.

Le programme du candidat Macron promettant un régime universel par points (inspiré par la CFDT), la création de nouveaux instruments comme les comptes personnels d'activité et de formation et les comptes pénibilité, pouvaient correspondre à cette approche qualitative. Et c'est ce qui a fait l'objet des discussions et des consultations jusqu'au printemps 2019 et l'introduction de la notion d'âge couperet. Force est de constater qu'il y a une antinomie flagrante entre le projet Delevoye, dans sa version initiale, dans sa vision de changement « systémique » et ce qu'Edouard Philippe en fait aujourd'hui en y ajoutant le biais « paramétrique », qui n'est sans doute pas pour rien dans le renversement en à peine six mois des opinions favorables initialement au projet.

Au point où le risque est réel pour le gouvernement de donner l'impression, par un choix qui serait purement idéologique, de pure recherche d'une « performance » politique ou encore d'opportunités financières pour le marché, de vouloir limiter le système de répartition à un seul filet minimum de sécurité pour les plus défavorisés des Français, les moins solvables, et pousser le reste de la population à faire le choix de l'épargne retraite.

Ce qui émousserait considérablement le caractère « universel » voulu au départ. En même temps, on voit bien qu'il faut faire évoluer le système actuel compte tenu de la courbe démographique et du manque d'actifs.

Dans l'attente de clarifications sur un dossier des plus complexes, on ne peut cependant pas en vouloir aux Français de demander à voir ce qu'ils y gagneraient et/ou ce qu'ils y perdraient.

On est arrivé à un moment où repenser le travail, la vie après le travail, repenser l'individu, le soin de soi et des autres, l'émancipation, la vie, l'être au monde n'a sans doute jamais été aussi urgent.

La question sociale est de retour, et cela date de bien avant 2018. Les manchettes des journaux, les éditorialistes, les sociologues parlent « d'implosion sociale ». Le pays serait de plus en plus hétérogène socialement. Tout le monde ou presque y va de son laïus sur « la montée des inégalités », y compris à droite ou l'extrême droite. Problème : les chiffres montrent apparemment le contraire. Disons qu'en 2017 persistaient des inégalités de revenu, de patrimoine, des inégalités scolaires et de politique éducative, des inégalités entre les femmes et les hommes, entre les territoires, ou en termes d'espérance de vie. Le sujet étant de notre point de vue comment on fait vivre l'égalité ?

Le dernier rapport (2018) de l'Observatoire des inégalités (publié en juin dernier 2019) sur les inégalités en France dresse un constat plutôt encourageant car « *les écarts de revenus se stabilisent* ». Il note que le travail de son côté se précarise. Les inégalités de revenus persistent : en moyenne, les 10 % les plus aisés des Français touchent 6,7 fois plus que les 10 % les plus pauvres après impôts et prestations sociales. Ce qui ferait de la France, après la Suisse, le pays d'Europe où les riches sont les plus riches puisque le 1 % des plus aisés touchent au moins 7 000 euros contre 5 800 euros en Grande Bretagne. Ce 1 % le plus riche récupère presque 6 % des revenus de l'ensemble des ménages. En bas de l'échelle, il y a cinq millions de personnes pauvres qui vivent avec moins de 855 euros par personne. Cette pauvreté frappant davantage les moins diplômés, les mères de familles monoparentales et les immigrés.

Ce rapport note également la persistance des inégalités d'éducation : au collège, par exemple, le taux d'accès en seconde générale ou technologique y est relevé comme étant deux fois plus élevé pour les élèves de familles aisées (84,8 %) que pour les élèves d'origine sociale défavorisée (contre 42,4 %). Tandis que dans l'enseignement supérieur, les enfants de cadres supérieurs sont 2,9 fois plus nombreux que les enfants d'ouvriers parmi les étudiants, alors qu'ils sont presque deux fois moins nombreux dans la population totale.

Le point positif étant la représentation des filles de plus en plus nombreuses dans le Supérieur (55%), quoique de moindre proportion dans les filières scientifiques (40,3%). Idem pour les inégalités dans le travail : le taux de chômage des non-diplômés (18,3 %) est 3,7 fois plus élevé que celui des titulaires d'un diplôme du supérieur long. Chez les personnes immigrées, le taux de chômage est de 16,3 % (Insee, 2017), soit deux fois plus que celui des personnes nées en France (8,6 %). Comme pour les inégalités de mode de vie : 800 000 personnes n'ont pas de domicile personnel. La majorité d'entre elles (643 000) sont hébergées dans des conditions de confort plus ou moins décentes, mais sans accéder à l'autonomie. Concernant la durée de vie, treize années séparent l'espérance de vie des 5 % les plus pauvres (71,7 ans) des 5 % les plus riches (84,4 ans).

S'il n'y a pas à proprement parler de « montée des inégalités », il n'est resté pas moins que des inégalités demeurent. Il ne faut pas plus mésestimer que ce que les Français vivent aussi, c'est une espèce d'anxiété économique que n'arrive pas à dissiper le gouvernement - voire qu'il alimente parfois par la « qualité » de sa communication ou par certaines de ses annonces – un gouvernement qui ne dit rien d'explicite sur comment on va gérer cette baisse de niveau de vie ressentie ou pressentie. Cette anxiété est exacerbée par ailleurs par tous les discours généraux sur l'appauvrissement du pays qui font que beaucoup s'interrogent sur comment on va vivre dans les années à venir et comment on va (sur) vivre au moment de la retraite.

Nous sommes à un moment où il convient de savoir aller au-delà des statistiques globales en débusquant derrière la question des inégalités la désocialisation de moins en moins sourde, toutes ces dernières années, d'un nombre croissant de personnes, qui n'arrivent plus à penser leurs difficultés en termes sociaux. On ne peut évidemment pas ne pas se réjouir que le chômage baisse en 2019 pour atteindre vraisemblablement son taux le plus bas depuis 2008. Ou que les Français renouent avec le travail à temps complet et les contrats à durée indéterminée. Et il serait déraisonnable ici de préjuger négativement des résultats des réformes engagées par le gouvernement pour l'emploi, la formation et l'apprentissage portent leurs fruits. Mais on voit combien la question de l'insécurité professionnelle pose des problèmes qui vont au-delà de la question des salaires, mais touche à celle du bien-être au travail, des carrières, des destins individuels. On pourrait aussi évoquer la question de l'école, des biens collectifs sur les territoires, devenus des un soucis centraux. Comme la recherche d'un logement décent et adapté à la taille des familles, situé convenablement et pas à mille lieux des lieux de travail, dans un paysage bousculé par la sécession des classes sociales supérieures et la gentrification de certains quartiers, certains arrondissements de grandes métropoles et certaines villes de proches banlieues. Tout ceci remodèle grandement les identités sociales.

Qu'est-ce qui est fait concrètement pour prendre en charge toutes ces frustrations générées par les nouvelles inégalités qui trouvent leur source dans le malaise jamais digéré, jamais soigné d'une civilisation industrielle qui ne l'est plus depuis des années déjà, d'un mode du travail qui se précarise, « s'ubérise », d'une société qui ne protège pas les identités personnelles ?

Qu'est-ce qui est fait pour réparer l'échec de la démocratisation scolaire comme les effets pervers de la massification de l'enseignement supérieur entamée à partir des années 90 ?

Qu'est-ce qui est fait pour permettre à l'Etat de repenser ses politiques sociales en direction des plus pauvres, des plus défavorisés et des catégories moyennes basses. ? Qu'est-ce qui est fait pour lui permettre, alors que les instruments de régulation des marchés sont essentiellement dans les mains de l'UE, de poursuivre sa mission première : produire des biens publics, des biens communs qui soient les plus riches, les plus adaptés et les plus variés possibles ? Autant de questions que les Français posent et se posent.

Il y a une autre question qui ne peut plus attendre ou s'éterniser en longueur, dans les remèdes successivement apportés, sur laquelle on peut avoir immédiatement prise, c'est celle des inégalités hommes-femmes. Il est ahurissant de constater qu'en 2019, plus de 46 ans après l'inscription du principe « à travail de valeur égale, salaire égal », on en soit encore à parler d'égalité salariale entre les femmes et les hommes.

On ne peut que se féliciter que la question ait été déclarée grande cause nationale du quinquennat par le président de la République, et qu'un « index de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes » ait été rendu obligatoire en 2019 dans les entreprises de plus de 50 salariés, suite à l'adoption de la loi « pour la Liberté de choisir son avenir professionnel » (promulguée le 5 septembre 2018) qui entend agir concrètement contre ces inégalités salariales, plus seulement pour obliger à une obligation de moyens, mais aussi à une obligation de résultats.

Le ministère du travail a mis en ligne un simulateur-calculateur ainsi qu'un dispositif d'accompagnement pour aider les entreprises dans leur démarche. Chaque année, avant le 1^{er} mars, elles doivent calculer et publier sur leur site internet leur Index. Elles doivent également le communiquer, avec le détail des différents indicateurs, à leur comité social et économique (CSE) ainsi qu'à l'inspection du travail.

Il reste que les 26% d'écart de salaire injustifiés entre les femmes et les hommes, à poste et compétence égales, (15% dans les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques, OCDE, 2017), restent scandaleux. Pour marquer les esprits, les syndicats indiquent que chaque jour, cela conduit à ce qu'elles travaillent gratuitement à partir de 15h40.

Mais ce qu'il y a de tout aussi choquant, c'est que les inégalités salariales existent aussi dans la fonction publique ou dans les entreprises publiques, alors que l'on attendrait d'elles une pratique plus vertueuse et surtout plus exemplaire. D'après les dernières données fournies par la Direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP), l'écart moyen de salaire net serait de 18,19 %, en 2015 (10,20 % dans la fonction publique territoriale, 16,89 % dans la fonction publique de l'Etat, 26,44 % dans la fonction publique hospitalière), contre 22 % dans le privé. Il existe plusieurs causes à ces écarts de rémunération : les femmes ont plus de contraintes de temps liées à la maternité et la prise en charge des enfants (d'après le rapport annuel de 2016 de la DGAFP, les femmes se mettent majoritairement à temps partiel pour la garde des enfants, alors que les hommes le choisissent pour leurs études ou une formation), ce qui induit un temps de travail plus réduit pour les femmes que pour les hommes – et donc des rémunérations moindres (en 2015, le travail à temps partiel concerne 23 % des femmes fonctionnaires, contre 5% des hommes. 82 % des postes à temps partiel sont occupés par des femmes).

Il n'en demeure pas moins des écarts choquants.

Il reste tellement à faire, y compris sur la question des évolutions de carrière, la part variable de la rémunération, la dévalorisation des métiers à prédominance féminine, le temps de travail ou le niveau des retraites des femmes (une pension en moyenne de 40% inférieure à celle des hommes).

Le PRé propose notamment que les conditions soient créées pour que le congé parental rencontre plus de succès auprès des pères qu'il n'en a connu depuis la loi pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, du 4 août 2014. Il faut résolument s'orienter vers le partage du congé parental et ne pas mettre sous le boisseau la question de l'égalité entre les femmes, car il n'y a aucune raison à ce qu'elles ne bénéficient pas toutes d'un congé maternité unique quel que soit leur statut (salariée, indépendante...) dont la durée serait alignée sur le régime le plus avantageux.

Cette idée avait du reste été avancée par un candidat à l'élection présidentielle de 2017 : Emmanuel Macron.

La question de la sortie de la réforme des retraites, réforme majeure de l'An II du quinquennat, sera décisive à maints égards. Si le Président Macron veut - se résout ? - enfin à marcher sur ses deux jambes.

Surtout que derrière, il faudra bien traiter un jour de la question de la dépendance qui n'est pas une affaire de moindre importance. Mise sur la table au début des années 1990 par René Teulade, ministre des Affaires sociales, mise à l'ordre du jour sous le quinquennat Sarkozy, aucun dispositif pérenne n'a été mis en œuvre pour prendre en charge ce risque émergent de toute société vieillissante. Différent du risque retraite, au sens qu'il n'est pas certain.

La ministre des Solidarités et de la Santé, Agnès Buzyn, a annoncé en mars 2019 dernier le lancement d'une grande concertation avec les élus et les conseils départementaux. Un projet de loi et des mesures fortes pour améliorer la prise en charge des personnes âgées dépendantes étaient attendues d'ici la fin de cette année. Force est de constater que le retard pris sur le dossier des retraites va repousser d'autant ces annonces.

Les spécialistes prévoient une augmentation de la facture des dépenses de la dépendance de 45% pour une population qui passerait de 1,4 millions en 2020 à 2,4 millions en 2060 (1,6 millions en 2030, 2 millions en 2040, 2,2 millions en 2050). Soit une facture publique qui passerait en parallèle de 24 Mds euros en 2020 à 35, 3 Mds euros en 2060 (25,5 en 2030, 30,6 en 2040, 34 en 2050, 35,3 en 2060) (chiffres Insee, Drees 2014).

Le rapport *Grand âge et Autonomie* remis le 28 mars 2019 par Dominique Libault, président du haut Conseil au financement de la protection sociale (ancien directeur de la Sécu, directeur de l'école des dirigeants de la Protection sociale) à la ministre suggère de recourir à la CRDS, cet impôt créé en 1996 pour rembourser le "trou de la Sécu", et censé disparaître en 2024, quand la "dette sociale" sera remboursée, après quoi « *un nouveau prélèvement social pérenne serait mis en place, sur l'assiette de la CRDS, et serait en partie affecté au financement de la perte d'autonomie* », imagine le rapport. En attendant 2024, il faudrait trouver d'autres sources de financement, notamment en puisant dans des excédents du régime général de Sécurité sociale, ou dans le fonds de réserve des

retraites. Problème : avec les mesures qui ont été prises pour satisfaire les *Gilets jaunes* et une croissance, sans doute moindre, la sécu a replongé dans le rouge, avec plus de 5 milliards de déficit pour 2019. Le financement est décidément un sujet de plus en plus complexe en France. Un dossier - un de plus - on ne peut plus important. Pas seulement pour les personnes âgées concernées, mais aussi pour Emmanuel Macron qui en avait fait une promesse de campagne et qui sera attendu au tournant à n'en pas douter. Un dossier qui revêt aussi pour lui un défi politique : réussir là où ces prédécesseurs ont échoué.

François Hollande a jeté l'éponge sur la création d'un nouveau risque (au sein de la Sécurité sociale) et Nicolas Sarkozy a repoussé deux fois la réforme (il avait également retenu l'idée d'un 5^{ème} risque au sein de la sécurité sociale). En cause : les besoins très importants de financement qui devraient exploser à partir de 2035 selon les prévisionnistes.

Créera-t-on la cinquième branche de la sécurité sociale en mobilisant tous types de financements ?

En confiera-t-on la gestion à des organismes paritaires ? Seraient-ils eux-mêmes candidats à gérer ce risque assez différent de ceux qu'ils ont l'habitude de prendre en charge ? Où se situerait le point d'équilibre financier ? Comment conjuguer prévoyance individuelle et préoccupation sociale, équité intergénérationnelle et prise en charge des plus démunis, préfinancement d'un risque assurantiel et redistribution sociale ?

On le voit, un autre dossier pas moins mince qui promet de « riches » débats et ne sera pas plus facile à mener pour le gouvernement. Très dépendant de ce qui sera finalement retenu de la réforme de retraites, surtout si la ligne est maintenue (trouver de l'argent sans créer de nouveaux impôts) qui risque de peser lourd sur les finances publiques et ne laisser que la portion congrue pour la dépendance.

3) Concilier démocratie, responsabilité, souci écologique et espérance

Toutes ces interrogations ont conduit le PRé dès sa création à penser ensemble la démocratie, le souci écologique et celui de la justice, sociale et environnementale.

Comment mener une transition écologique & énergétique qui soit également une transition sociale et économique durable et juste ? Comment la mener en ayant le souci et de la justice sociale (permettre à tous - et pas seulement à une élite avertie - d'en bénéficier) et de l'efficacité (choisir la bonne stratégie et se doter des moyens nécessaires) dans un esprit de responsabilité qui concernent à la fois les collectifs (Etats, collectivités, etc.) et les individus ?

Ce socle réflexif est à la base du projet de société « social-écologiste » tel que l'évoque le PRé (malgré ses préventions contre le jargon des *ismes*) depuis maintenant près de dix ans, qui peut constituer, nous semble-t-il, un projet politique alternatif qui mérite d'être discuté (26). Il ne va pas de soi : il exige une articulation démocratique nouvelle entre présent et avenir, comme entre espaces régionaux, nationaux et internationaux. Il affiche une ambition de fort des halles, qui promet en France de conjuguer République et écologie, et réciproquement, qui promet de conjuguer le *Principe Démocratie*, le *Principe Responsabilité* et le *Principe Espérance*.

Rien de moins ! Qui veut interroger les notions de bien commun, de valeur, de justice pour les voir mises en pratique simultanément.

Un projet qui ne sacrifie ni la démocratie pour, au nom de l'urgence, lutter contre la crise climatique, en s'en remettant à quelques décideurs autocrates, ni ne gomme la nécessaire implication du collectif, des Etats, des autorités supranationales et des individus, ni ne cède à la technophobie. Qui ne sécuritise pas l'enjeu au point de s'affranchir des procédures et du contrôle démocratiques, ce qui est souvent un jeu dangereux qui peut conduire à enfreindre les libertés publiques, à prendre des mesures drastiques ou à envahir l'Irak comme en 2003 au prétexte que le pays aurait des armes de destruction massive.

Ce à quoi une lecture d'Hans Jonas pourrait par moments conduire si l'on n'y prenait garde.

Nous pensons au PRé que l'humanité peut agir en responsabilité. Non pas au nom de « droits » que l'« humanité à venir » aurait, ce qui nous semble un raisonnement pour le moins un peu spéculatif (on voit mal comment ce qui n'existe pas, qui n'est pas un sujet, pourrait revendiquer quelque droit que ce soit. A moins de confondre droit légal et « droit » moral). Mais au nom d'une responsabilité que nous décidons de nous assigner. Longtemps la nature fut l'englobant immuable - belle et hostile à la fois - d'une vie humaine fragile et précaire. Aujourd'hui, le pouvoir technologique a rendu la nature « altérable à volonté », puis en a fait en même temps « un être fragile et menacé » qui, à l'instar d'un être humain, ou plutôt, comme un enfant, peut être tenu désormais pour un objet de responsabilité. Nous assistons sans aucun doute à un phénomène sans précédent : l'humanité n'est plus assurée de trouver, d'inventer les conditions de possibilité de sa survie. Sans penser en termes conformistes de « droits » des générations futures, il ne nous est pas interdit pour autant de penser que nous pouvons décider d'avoir une « responsabilité » à l'égard de l'humanité à venir. D'en faire un « principe », l'expression d'une éthique, au nom du souci, de la sollicitude, de la *cura* d'autrui, présent et à venir.

Jonas reconsidère complètement les idées de droits et d'obligations, et développe son « principe » en termes très paradoxaux. La nouvelle « responsabilité » n'est pas pensée à partir des actes, mais du « pouvoir-faire ». Autrement dit, « tu peux donc tu dois ». Le propre de l'éthique de Jonas est de commander sans rien promettre en échange, d'appeler au respect de l'humanité, dans le sens de faire en sorte que l'humanité soit encore demain, et

si possible dans les meilleures conditions de vie possible. Ces obligations trouvent leur traduction dans l'impératif catégorique jonnassien: "Agis de telle sorte que les effets de ton action soient compatibles avec la permanence d'une vie authentiquement humaine sur terre" ou encore: "jamais l'existence ou l'essence de l'homme dans son intégralité ne doivent être mis en jeu dans les paris de l'agir". Ainsi, le simple fait qu'une technologie soit potentiellement dangereuse doit conduire à la suspendre. On reconnaît là le fondement théorique de ce que les politiques en France ont dénommé sous le nom de « principe de précaution ».

La pensée d'Hans Jonas repose cependant sur un axiome (« l'être vaut mieux que le néant ») qu'il est difficile à justifier rationnellement, sans religion. Jonas le reconnaît du reste lui-même en le qualifiant comme « comme un axiome sans justification ». La métaphysique de Jonas n'apparaît dès lors que fondée sur « la volonté de s'incliner devant ce sacré que le respect seul nous dévoile ». Evidemment, un tel recours au sacré, prend le risque de couper court à toute discussion. D'aucuns y voient même le risque qu'il ne débouche sur l'intolérance et le fanatisme. Sans compter que la volonté de limiter la liberté humaine, au nom d'un postulat philosophique contestable, en affirmant que l'humanité doit rester identique à elle-même, est critiquable et possiblement dangereuse. Au nom de quoi, untel ou untelle pourrait décréter quelles sont les obligations objectives de chacun d'entre nous, comme celles de l'humanité tout entière ?

La catastrophe écologique annoncée, qui embrase tout, nos certitudes, nos doutes, nos petits intérêts, nos tergiversations, nos dénis médiocres, qui embrase la planète jusqu'à récemment les terres australiennes, qui abrase la volonté des Hommes, ou nous plonge dans des abîmes de doute philosophique, ne doit pas nous condamner pour autant à l'immobilisme ou à l'attentisme suicidaire, mais doit être anticipée en considérant et le fait démographique et les possibilités nouvelles d'existence.

Le projet social-écologiste du PRé a ceci d'original, c'est qu'il s'attache à conjuguer l'individu et le collectif. Une idée évoquée notamment dans l'œuvre du philosophe Jean-Luc Nancy, celle du « singulier pluriel » nous aide à trouver une voie possible. Au musée Guggenheim de Berlin s'est tenue en 2010 une exposition, « *Being singular plural* », qui fait référence à son travail (Cf. son livre éponyme, 2000). Ou l'on voit bien que cette idée rencontre un certain écho dans le monde de l'art, mais aussi plus largement dans le public, au point que des graffitis surgissent sur des murs à New York, à Paris et ailleurs : *You only have to be singular to become plural / Pour devenir pluriel, soyez singulier*.

L'idée du singulier pluriel, raconte Nancy, lui est venue à partir de la difficulté qu'il avait eue à manier le mot de « communauté » (Cf. *La Communauté désœuvrée*). Ce terme le heurtait, tout comme Jacques Derrida et tous ceux qui, avant la lettre, percevaient dans la communauté le risque du communautarisme. Idem au PRé.

Le singulier pluriel est devenu chez Nancy une façon intelligente d'éviter les pièges de la communauté. Après tout, rappelle-t-il, en latin, singulier ne se dit-il pas qu'au pluriel ? *Singulus* en effet n'existe pas, seul *singuli* existe qui signifie « un par un ». C'est là une belle manière d'exprimer ce qui se joue dans « l'être en commun ».

C'est cette idée du singulier pluriel que le PRé exprime, à contre-courant de l'air du temps, au travers de son projet « social-écologiste ». Un projet qui entend arracher l'idée de l'individu au corpus idéologique de la vieille droite, se le réapproprier politiquement comme y invitaient les révolutionnaires de 1789, et promouvoir l'idée que la démocratie, c'est une aspiration à l'égalité réelle, mais une égalité qui ne soit pas une équivalence. Nous voyons les Hommes comme des êtres singuliers, absolument singuliers, libres et uniques, pas du tout équivalents, et certainement pas interchangeables, contrairement au postulat de base du système de pensée (encore et toujours) dominant.

La philosophe et psychanalyste Cynthia Fleury les appelle « *les irremplaçables* » (27).

Il est de bon ton de montrer l'individu du doigt, car évidemment on pense, on fait la confusion avec individualisme, on le désigne sans coup férir comme le responsable de l'atomisation de la chose publique, quand ce n'est pas comme le dénigreur, le fossoyeur en chef des valeurs et des principes de l'État de droit. Alors que la démocratie, et plus encore la république, n'est rien, pensons-nous, sans des sujets libres, égaux, non interchangeables, précisément « irremplaçables », elle n'est rien sans l'engagement des individus, rien sans leur détermination à protéger sa durabilité. « *Ce n'est pas la normalisation, qui peut protéger la république. La protéger, en avoir déjà le désir et l'exigence, suppose que la notion d'individuation - et non d'individualisme - soit réinvestie par les individus. «Avoir le souci de l'État de droit, comme l'on a le souci de soi», est un enjeu tout aussi philosophique que politique* ».

De notre point de vue : ce souci de soi doit être sous-tendu par un substrat, un « nous », un sentiment d'appartenance collective, sous peine de voir le citoyen sombrer dans l'indifférence à la *Res publica*. C'est bien ce qui manque, tout le problème posé de nos jours, qui interrogeait déjà Régis Debray dans un texte fameux paru en 1995 dans le *Nouvel Observateur* (qui prolongeait un premier texte paru en 1989 : Régis Debray : "êtes vous démocrate ou républicain?") : « *Une République française qui ne serait pas d'abord une démocratie serait intolérable. Une République française qui ne serait plus qu'une démocratie comme les autres serait insignifiante.* »

Car la république est bien plus que la démocratie, bien plus qu'une forme politique d'organisation de la société. C'est une idée, une idée exigeante, même si elle semble parfois se déliter. Elle a une dimension quasi métaphysique. Mais c'est aussi une volonté. Elle pose que le tout, loin d'être seulement politique, est multiple, autrement dit « singulier pluriel ». Elle est ce qui peut permettre d'autres formes d'existence commune, d'autres façons de se rapporter les uns aux autres, d'autres manières d'être en relation.

Nous croyons qu'elle pourrait se revitaliser au travers ce nouveau projet politique que le PRé essaie de dessiner. Si le mot n'était démonétisé en Europe et inadapté en France en raison d'une pratique de la démocratie sociale différente des pays d'Europe du nord, ce projet social-écologiste pourrait être qualifié de post social-démocrate, avec les mêmes principes de liberté, d'égalité, de fraternité et de justice que la social-démocratie traditionnelle. Mais qui est écologiste dans ses fins - et quelque peu proudhonien dans sa matrice intellectuelle - qui ne s'arqueboute pas sur la perspective d'une synthèse harmonieuse, mais entend bâtir un espace public aménageant les tensions entre une pluralité d'identités, de pouvoirs, d'intérêts, etc. Cela peut paraître suranné, mais le libéralisme politique esquissé par Montesquieu comme la dialectique démocratique infinie suggérée par Merleau-Ponty offrent quelques ressources estimables en ce sens.

Et si l'on devait convoquer d'autres Classiques, cette social-écologie est pour le PRé une façon de faire se croiser les attentes de sécurité vis-à-vis d'un cadre collectif (Hobbes, Locke) et la critique des tendances oppressives (La Boétie, Fichte). Sur la question de la démocratie, c'est une manière de lier la stabilité procurée par les institutions représentatives aux critiques sociales de dépossession inscrite dans ces mêmes institutions.

Indissociable assurément d'une certaine idée de la justice sociale, cette social-écologie ouvre au plan intellectuel la perspective de la mise en tension d'un sens du possible et du praticable, à travers une théorie de la justice sociale (Cf. Walzer...), et d'une ouverture à l'impossible (Cf. Fichte, Benjamin, Lévinas, Derrida, Rancière...); le dialogue du pragmatisme et de l'utopie mis en scène par More est de ce point de vue pas moins précieux, comme la tonalité exploratrice et expérimentale d'un Dewey.

Nous la voyons comme envisageant une « équilibration » entre les aspirations singulières de l'individualité et l'espace du commensurable propre aux solidarités collectives. Les apports de Lévinas (« comparer l'incomparable ») comme des théoriciens de la reconnaissance (Honneth, Frazer) apparaissent stimulants à cet égard. Enfin, notre idée d'un projet social-écologiste inscrit dans ses préoccupations l'avenir des générations futures, les conditions écologiques de reproductibilité de la vie humaine, les risques techno-scientifiques, et nous conduit en définitive à reformuler la notion de « progrès » (Cf. Benjamin, Jonas, Beck, Latour, etc.).

C'est au fond une social-écologie *pragmatiste* au sens philosophique de John Dewey, qui se frotte à ce qui est et ne craint pas de se coltiner les rugosités du réel, qui a l'ambition de dépasser le clivage gauche « de gouvernement » ou « réaliste » et gauche « radicale » ou « utopiste », qui ne renonce à rien, surtout pas à transformer le réel, qui ne se soumet pas aux « impératifs » de la croissance, de la performance et de la seule gestion technique de l'existence. Qui ne se perd pas davantage dans l'autre clivage « peuple-élite » promu par des leaders aussi différents que Marine Le Pen, Jean-Luc Mélenchon ou Pablo Iglesias en Espagne, un clivage qui se contente de se cantonner dans une guerre de positions : pauvres contre riches, nécessaires contre nantis, exploités contre exploités, représentés contre représentants, ceux qui ne savent pas contre ceux qui savent, etc. mais qui ne suffit pas à régler tous les conflits de pouvoir et d'opinion.

C'est un projet politique écologiste qui a les yeux ouverts sur les dommages climatiques et les prévisions institutionnelles et des ONG (Cf. Banque Mondiale, Cirad, Inra, etc.) qui évoquent que 100 millions de personnes pourraient tomber sous le seuil de pauvreté d'ici à 2030 à cause de l'évolution climatique. Il ne surinvestit pas ses espérances dans le progrès technologique, car nous ne croyons pas par exemple qu'une projection de particules de souffre dans l'atmosphère puisse suffire à surmonter les menaces et nous éviter qu'une ville comme Bordeaux n'ait le même climat que Séville dans quelques vingt à trente ans, ce qui signerait la fin du vin de Bordeaux !

C'est un projet qui considère que la Transition écologique ne peut pas être confiée au marché pour être menée à bien, mais qu'elle doit être gouvernée pour prendre en charge et/ou guider les questions de transition énergétique, changement climatique, d'économie circulaire, protection de la biodiversité, gestion des déchets, développement durable, etc. Mais aussi les questions ayant trait à l'eau, le vivant. Qui se pose la question de comment associer innovations techniques et innovations sociales, de quelle fiscalité incitative et comment utiliser les leviers de la commande publique pour accélérer la Transition écologique.

Ce projet est libre de droit et de tout *copyright*, il a vocation à s'épanouir au-delà des frontières hexagonales, il pourrait incarner un projet politique et social pour l'Europe elle-même, en quête de sens, un projet susceptible de porter une Europe résiliente au changement climatique, un projet qui valoriserait la polyagriculture paysanne, les circuits courts, les commerces au plus proche des lieux d'habitation des populations, qui valoriserait une économie circulaire et déphosphatée, qui encouragerait et soutiendrait à un rythme plus soutenu la rénovation thermique des bâtiments publics et privés, la lutte contre la précarisation énergétique, etc.

La prochaine édition de la COP, celle de la COP 26 à Glasgow en 2020, sonnera comme le moment de vérité de *l'accord de Paris*. *The last ?* Il est douteux que quoi ce soit de conséquent y soit annoncé.

Trop de résistances encore chez les « pays émergents », trop d'atermoiements chez les « pays développés ».

Pour l'instant, quelques 80 pays (selon le *World Resources Institute*), devraient promettre d'ici la fin de la COP 25 à Madrid de présenter de nouveaux objectifs plus ambitieux avant 2020. Le hic, c'est qu'ils ne totalisent que 10,5 % des émissions mondiales de CO₂.

Les observateurs les plus optimistes tablent sur un peu plus de 100 pays (qui ne représenteront de toutes les façons guère plus de 15% des émissions) au début de l'année 2020...

Tout cela démontre au moins une chose : il est grand temps de revaloriser le rôle du politique, de passer (enfin) outre une stricte vision à court terme, en ne négligeant pas la contribution citoyenne et la coopération des acteurs économiques pour accélérer le déploiement des nouvelles logiques économiques et mettre en œuvre des solutions qui contrarieront inévitablement le système capitaliste et sa tendance à la prédation. Lequel, on peut le souligner au passage, n'a jamais aussi peu connu de « *baisse tendancielle du taux de profit* »...

La question qui est ainsi posée en creux est bien une nouvelle fois celle-ci : le marché est-il plus fort que le volontarisme politique ? Une chose est sûre : la question ne se règlera pas par un vulgaire démagisme.

Pas davantage en répétant à l'envi que la lutte contre le réchauffement climatique progresse partout. Certes.

Mais la priorité est de travailler dès maintenant massivement, en s'y engageant concrètement, sur l'un des premiers leviers : l'efficacité énergétique. Selon l'agence internationale de l'énergie, 50% de l'investissement mondial devra y être consacré pour être sur la bonne « trajectoire »...

Cela devrait nous inciter en particulier à construire la ville autrement. A la réinventer ? Sans doute un peu, beaucoup, lorsque l'on voit ce qu'a produit l'introduction de la voiture : des bienfaits, certes, en faveur de la mobilité et du secteur industriel, pour assouvir aussi notre besoin de liberté et notre envie parcourir l'hexagone, de voir le monde.

Mais aussi des méfaits, quand l'enthousiasme démesuré pour la voiture a conduit à ne voir le développement des territoires et celui des villes qu'au travers la seule automobile. Au point qu'historiquement des villes comme Paris ont pu faire de la voiture l'urbaniste en chef tout puissant de l'aménagement et du développement urbain jusqu'à chasser le tramway de la Capitale pour laisser le champ libre à la voiture (pour ces dernières années le réintroduire ! - mandature Tibéri - suite aux problèmes de mobilités, de pollution et aux enjeux de la transition écologique).

Ce qui a conduit à laisser les villes s'étendre de plus en plus, souvent de façon anarchique, en dévorant des terres (la plupart du temps cultivables, raréfiant ainsi d'autant les greniers alimentaires de proximité et ne facilitant pas la mise en place de circuits courts), mais en n'offrant pas forcément les services publics, de vie et de loisirs nécessaires aux populations.

Cet « étalement urbain » est aujourd'hui critiqué, après avoir été encensé par les édiles locales et les aménageurs, car on commence à s'apercevoir benoîtement que la biodiversité a été trop entamée, que les risques d'inondations n'ont pas été ou mal évalués, que les émissions de gaz à effet de serre ont été démultipliées, que les infrastructures étalées présentent souvent des surcoûts de fonctionnement, pour au final engendrer des fractures sociales supplémentaires. La ville est appelée, sous la pression citoyenne, à faire sa transition vers un urbanisme respectant les principes de l'économie circulaire. Intégrant si possible la biodiversité, pour des bienfaits en termes de baisse de la température, de stockage de carbone, de purification de l'air, de régulation de l'eau et de bien-être pour les habitants, frugal en matériaux et en énergies, économe en espaces réquisitionnés. Une utopie pour beaucoup.

Cela impliquerait de pratiquer systématiquement des évaluations et des études d'impact, de valoriser les diagnostics géographique, paysager et écologique avant même la production des premières esquisses d'aménagement des constructions et des voiries, de l'ensemble du réseau de voies de circulation terrestre, fluviale, maritime, aérienne, et de leurs dépendances.

Ce questionnement interroge de fait le sens des méga métropoles qui peuvent être imaginées ici ou là.

Les *smart Cities* peuvent-elles contribuer à la transition écologique & énergétique ?

En tous les cas, la survivance de trop de logements insalubres en France n'y aide pas, et on peut saluer ici le rapport fouillé sur l'habitat indigne réalisé par notre ami Guillaume Vuilletet (député du Val d'Oise) qui devrait enclencher une nouvelle dynamique et inspirer positivement les travaux interministériels en vue de la rédaction de l'ordonnance prévue par l'article 198 de la loi Elan du 23 novembre 2018. (28).

Les intercommunalités dont la création devait conduire à créer des synergies, à mutualiser les moyens - qui ont assurément créé de nouvelles bureaucraties, parfois en doublant les services administratifs et les coûts, mais peut-être également dispersé au passage la démocratie locale en éloignant un peu plus le citoyen des centres de délibérations et de décisions - y contribuent-elles de leur côté efficacement ?

On le voit, les problématiques sont multiples. Tout ne sera pas parfait pour autant demain. La voiture électrique ne peut pas être l'alpha et l'oméga de la transition écologique & électrique : elle ne produit certes aucun gaz polluant, mais la production des batteries engendre d'importantes émissions de gaz à effet de serre, et le lithium utilisé présente le lourd inconvénient de n'être pas renouvelable, car il est miné au même titre que l'uranium, sans compter que les réserves en lithium sont limitées dans le monde et que la question du recyclage des batteries n'est pas réglée.

L'écologie des solutions, autre gimmick cher au PRé (conceptualisée dans nos textes fondateurs en 2010) a plus que jamais besoin d'être partagée et les innovations, les changements de modèles qu'elle propose ont maintenant besoin juste d'être massivement appliqués. Car la transition doit tout simplement être accélérée si l'on veut avoir quelque chance de la mener à bien et d'atteindre les objectifs. Sans sans laisser compter.

La loi anti gaspillage qui devrait être adoptée le mois prochain fait partie de ces mesures qui font avancer la durabilité des produits de consommation et la transparence informationnelle. Elle mettra de surcroît fin à des pratiques absurdes, voire moralement inacceptables, comme la destruction des inventus, apportera des solutions concrètes contre l'obsolescence programmée, et rendra accessible et déchiffrable pour le consommateur les informations sur les produits et devrait améliorer la collecte des déchets.

Le projet du PRé part du constat de la finitude du monde, des impasses des modes de production et de consommation actuels qui n'iront qu'en s'exacerbant sur une planète de 9 milliards d'habitants et avec la faillite de l'économie de marché dérégulée et hyper financiarisée, jusqu'à la caricature.

Il milite depuis sa création pour une *Transition juste*. Pour aider les populations à franchir le cap de la transition écologique & énergétique, y compris pour accompagner ceux qui risquent de perdre leur emploi ou de devoir s'adapter, voire se reconverter au gré des bouleversements et des restructurations que la transition va engendrer. Inévitablement. Comme pour financer les milliers d'emplois à créer, nécessaires à une accélération de la lutte contre le dérèglement climatique et ses conséquences. Cette notion impérieuse de *Transition juste* n'est pas du cru du PRé, elle vient du fruit des travaux de la Confédération syndicale internationale (International Trade Union Confederation - ITUC) qui l'a proposé en 2009 à l'ONU, mais qui fut longtemps ignorée. Elle y défendait une vision où une « économie verte » doit aller de pair avec des emplois et cadres de vie décentes pour tous. Six facteurs caractérisent pour elle la transition juste :

- Faire des opportunités « vertes » une réalité en développant des emplois et lieux de travail verts, notamment sur le plan technologique ;
- Mener une recherche et une évaluation des impacts professionnels et sociaux pour préparer au mieux le changement.
- Consulter tous les acteurs concernés par ces changements, des syndicats aux travailleurs, afin de garantir une transition respectueuse des droits humains et du travail.
- Former les travailleurs aux nouvelles compétences que requerra la transition énergétique.
- Mettre en place des politiques sociales et professionnelles qui protègent les travailleurs des vulnérabilités engendrées par la transition.
- Chaque région a besoin d'un plan adapté à sa diversification économique : une « adaptation au libre-échange » engendra de la souffrance et des oppositions aux mesures climatiques.

En 2015, l'Organisation internationale du travail (OIT) publiait à son tour ses « Principes directeurs pour une transition juste vers des économies et des sociétés écologiquement durables pour tous » reprenant les facteurs identifiés par l'ITUC et identifiant neuf grands domaines d'action pour appréhender la durabilité sous les angles de l'environnement, de l'économie et du social.

Le PRé considère aujourd'hui qu'il est grand temps de passer aux travaux pratiques en mettant (enfin) en place, en France comme au niveau de l'UE, un fonds pour la *Transition juste*, pour accompagner les reconversions, qui ne peut s'envisager sérieusement qu'en termes de milliards d'Euros.

Le projet proposé par le PRé a donc des partis-pris clairs. Y compris au plan économique. Il tourne résolument le dos à quelques dogmes budgétaires, comme macroéconomiques. Tournant le dos à l'austérité expansionniste dont on a vu les insuccès, pour ne pas dire les échecs, depuis la « crise » de 2008 (Cf. les résultats en Grèce, Espagne, Portugal), au point que les organismes internationaux (FMI en tête) ont dû réviser leur doctrine et faire quasiment amende (pas) honorable. A la croissance potentielle, l'idée qu'à elles-seules les réformes structurelles sont en capacité de transmuter le cours de la croissance et le niveau de chômage à long terme : même les Banques centrales ont été mouchées sur la question ; l'autre idée que la baisse du chômage se transmute fatalement en accélération des salaires, au détriment de la profitabilité des entreprises : là, même Trump a compris ça (sic !). A ce raisonnement hasardeux, cette idée qu'à taux zéro, il n'y aurait plus d'incitation à épargner : c'est effectivement ce que l'on constate depuis 10 ans. A l'idée des bienfaits de l'ouverture des échanges et de la concurrence qui devait faire exploser les gains de productivité des entreprises... Ou encore à cette thèse de certains économistes formés à l'école autrichienne que si l'on ménage des accommodements fiscaux (par une réduction d'impôts) aux plus riches, ces derniers vont massivement utiliser ce regain de richesse à créer des emplois, et par voie de conséquence à fournir des revenus aux plus pauvres, au motif que cette épargne sera réinjectée dans l'économie, investie mécaniquement dans l'investissement. Force est de constater que cela met du temps à venir

et que rien n'est certain, tout simplement parce que rien n'est réellement contraint et que l'envie est loin d'être naturellement partagée...

Un parti-pris quasi post-keynésien ?

Un parti-pris qui ne trouve en tous les cas pas illégitime non plus de se poser la question de savoir si la baisse des prélèvements obligatoires, qui nous est serinée sur tous les tons par tous les gouvernements depuis tant d'années, est devenue le seul horizon indépassable. Car les maîtriser est une chose, en évaluer l'efficacité aussi, mais s'interdire de les augmenter par principe peut-il constituer un but, un projet politique ?!

On voit bien que les questions prévisibles de la dépendance avec l'allongement de la durée de vie, le vieillissement de la population et, en effet, les enjeux de la transition écologique et énergétique, en réclament de supplémentaires et de multiples. Ainsi que les risques d'épidémie et de santé qui nécessitent des recherches et des protocoles toujours plus poussés. Comment fera-t-on, lorsque surgira un risque imprévisible du type que celui que Jean-François Delfraissy, professeur de médecine, ancien directeur de l'ANRS et actuel président du Comité d'éthique, évoque avec la probabilité d'une future pandémie à l'échelle mondiale (dont l'origine serait un virus mutant passé de l'animal à l'homme et se transmettant par l'air) ?

En définitive, le moment ne va pas tarder où l'on va (re) découvrir qu'il n'y a pas *d'économie pure*. Les sciences économiques produisent avant tout des conventions (financières, monétaires, etc.), ces conventions ne sont pas immuables, elles devraient pouvoir changer en fonction de ce qui se joue dans les rapports sociaux, de ce que les citoyens et leurs représentants conviennent entre eux démocratiquement de privilégier, des normes et des compromis sociaux sur lesquels ils peuvent se mettre d'accord ou revenir.

Avec la grande affaire du siècle, c'est la nature du lien marchand qui va être, qui est interrogée. Un quasi tabou qui est questionné : comment les académismes peuvent continuer à prétendre que les sciences économiques n'ont pas à s'inter-disciplinariser avec les autres sciences sociales ?

Les normes économiques et sociales sont faites pour être interrogées.

C'est comme pour l'Homme. « *Il n'y a pas de normes. Tous les hommes sont des exceptions à une règle qui n'existe pas.* » (Fernando Pessoa).

Pour concilier la démocratie, l'écologie, la responsabilité et l'espérance, un projet « social-écologiste » n'est pas le plus mal placé pour relever le défi. Un projet politique qui a un (vrai) souci de l'environnement, autrement dit, en français, un (vrai) souci du milieu naturel, de l'englobant et de l'englobé, qui a pour objectif l'humain, pour but l'émancipation, pour ambition de « faire commune ». Suffisamment responsable pour arrêter « l'ectoplasmification » de l'Etat, lui redonner les moyens d'être un Etat-stratège, de gouverner pleinement la transition écologique & énergétique, de protéger résolument les citoyens, sans tomber dans la biocratie. Un projet qui fait le choix de ménager des services publics au service du public, et maintient le consumérisme à sa place. Car il y a pire que l'Etat, c'est l'absence d'Etat.

Un projet suffisamment pragmatique pour faciliter aussi une réappropriation du et de la politique et, dans le même temps, proposer de remettre le communalisme, échelon décisif pour réinventer la démocratie locale et revitaliser la citoyenneté, à l'ordre et au goût du jour. Comment pourrions-nous nous satisfaire que perdure au fond l'idée que l'Homme ne serait qu'une machine à consommer, à produire, à disparaître, ou que le travail ne serait qu'une dure nécessité ?

Le moment serait-il venu de relire les *Manuscrits de 1844* avant le déluge ?

Le moment est venu pour nos sociétés de renouer avec la *cura*, le soin de soi et de l'autre et inversement, et de notre englobant qu'est la Terre. Car la *cura* est la vérité vraie de la démocratie, nous dirions même plus, de la République. Le premier geste de la solidarité en république. Le moment est venu de préserver l'habitabilité du monde, de découvrir ensemble, citoyens, élus et représentants dirigeants, la pertinence du temps long dans la gestion et l'appréciation du présent. Le moment est venu de réinventer l'humanisme dans un monde qui n'est plus habité par les humanités, dont le cœur, les cultures et langues de l'antiquité ont quasi disparu des écoles, des collèges et des lycées, qui seraient pourtant bien utiles pour penser les humanités scientifiques et numériques.

Auteur de SF et conteur polyvalent, Alain Damasio (auteur de *La Horde de contrevent*, souvent présenté comme le *Dune* français) nous livre dans son nouveau roman *Les Furtifs* une nouvelle allégorie de haute volée, ouvertement politique abordant l'a-venir de l'humanité. Il imagine un futur très proche où des êtres mystérieux dotés d'un étrange pouvoir vivent en marge d'une société désormais verrouillée, car obsédée par le contrôle et privatisée par les grandes marques. Le monde dans lequel l'intrigue se déroule (la France de 2040, mais ce pourrait être dans n'importe quel autre pays) est saisissant : ainsi, les villes y ont été rachetées par des grandes compagnies qui proposent des prestations à des clients. On habite ainsi *Orange* en catégorie Standard, Premium ou Privilège, et on n'a pas les mêmes droits d'accès aux parcs, rues, transports, etc. Des capteurs, présents partout, permettent d'organiser une expérience utilisateur la plus douce aux citoyens, catégorie privilège, et de surveiller les standards et les premiums. Chaque habitant porte un anneau qui lui ouvre les droits correspondant à sa catégorie tout en le géo-localisant, en enregistrant ses métriques de santé, etc. Le partenariat entre l'Etat et les grandes compagnies permet une bonne répartition des tâches : au premier le contrôle, aux secondes les données *bankables*...

La réalité et la fiction sont des sœurs jumelles qui s'alimentent l'une de l'autre. Et l'utopie s'existentialise à partir des deux. La référence à l'anneau de Sauron (Cf. *Le Seigneur des anneaux* de JRR Tolkien), faite dans le livre de Damasio, ne relève déjà plus de la SF : un anneau connecté a été mis en œuvre par une start-up française, un autre par une start-up indienne. Les gens s'habituent pour la plupart à ce système. La « personnalisation » de l'expérience de vie au quotidien poussée jusqu'à l'absurde se substitue à la citoyenneté et tout le monde finit par s'y fondre et s'y complaire. Comme tout le monde - ou presque - s'habitue au message paradoxal que renverra l'image de la présidence tournante du conseil de l'UE (qui revient à la Croatie pour 6 mois en janvier 2020) qui devrait être sponsorisée par l'industrie du pétrole (on parle du groupe croate Ina) - alors que l'on parlera au même moment de *pacte vert européen* - après l'avoir été par une compagnie pétrolière roumaine, ainsi que par Coca-Cola au moment de la présidence roumaine, ou encore par BMW au moment de la présidence précédente finlandaise ?

C'est assez terrifiant ? Assez, car tellement réel. Notamment parce qu'il ne fait que prolonger les tendances de fond qui sont enclenchées pour aboutir sur un futur dystopique marqué par la raréfaction de l'argent public qui rend de plus en plus compliquée l'universalité du service public et l'expérience utilisateur utilisée pour sinon manipuler, du moins orienter les gens (29) (Cf. la question de l'économie comportementale évoquée plus haut). Sans compter le morcellement en cours de la société que nous décrit avec une rare lucidité et clarté l'excellent Jérôme Fourquet (politologue, directeur du département « opinion et stratégies d'entreprise » de l'institut de sondages IFOP) dans *L'archipel français*. Tandis que le clivage droite-gauche, qui remonte à la Révolution, loin d'avoir été encore complètement dépassé, est comme gélifié et s'épuise. C'est surtout qu'il ne suffit pas d'en décréter la fin ou même qu'il réponde à un besoin d'autre chose ou de nouveauté de la part des Français pour qu'il advienne. Il faut de l'ingénierie philosophique et politique pour prétendre le remplacer, et il faut du temps.

Cependant que l'écologie s'impose de plus en plus comme un marqueur important. Et une écologie républicaine pourrait être déterminante et structurante. Egalement pour un monde plus sûr et plus stable.

Ite missa est, mes bien chers frères, mes bien chères sœurs !

(En guise de) **Conclusion provisoire**

On est loin d'avoir fini de comprendre la dynamique, le fonctionnement et l'évolution du vivant, de « la bactérie à l'éléphant », et « du génome à la planète ». Et des interactions nature / humanité. Cependant que le temps des catastrophes humaines et des catastrophes « naturelles » semble montrer le bout de son nez. Les scénarii les plus apocalyptiques se répandent comme une traînée de poudre. Tout le monde sent bien les implications politiques de l'urgence écologique et climatique. Le réchauffement est une menace pour la paix et la sécurité internationales, il pourrait même menacer la démocratie. Il pourrait faire l'objet à ce titre d'une résolution du conseil de sécurité de l'ONU, sauf que cette perspective apparaît aujourd'hui irréaliste, alors que l'on sait que l'ingénierie climatique n'y suffira pas. Une chose est sûre : plus on attendra, plus le choix se résumera à trouver les solutions les moins pires, et plus certaines régions du globe seront soumises à des changements radicaux, car tous les pays ne sont pas égaux devant le réchauffement climatique. Et plus on laissera le champ libre aux pulsions multiphobiques, aux prophéties paranoïdes, aux imprécations *New Age*, aux syncrétismes de toutes sortes, au confusionnisme Illuminati. Plus on prendra le risque d'épandre l'obscurantisme et le totalitarisme.

Et plus les éternels faiseurs auront la voie libre.

Avec la démocratie politique, on a cru l'humanité sortie des sociétés de religion. Mais il faut croire qu'on ne s'émancipe pas aisément d'un schème qui a dominé durant des siècles ou que notre sentiment d'incomplétude est tel aujourd'hui que nous avons absolument besoin de croire. Il est vrai aussi que le politique a longtemps été pensé sur un mode religieux. Une page a pourtant été tournée de ce point de vue en 1989 avec la chute du mur de Berlin ou plutôt en 1991 avec la fin de l'URSS, mais les collapsologues nous y ramènent aujourd'hui.

Avec « l'apocalypse », ils veulent sinon réinjecter du religieux dans le politique, du moins le ravalier à un mode religieux. D'où l'infatuation, l'ésotérisme qui envahissent les espaces éditoriaux actuels comme les réseaux (a) sociaux au nom d'un mot d'ordre qui invite à se « réensauvager », pour « *renouer avec nos racines profondes* », pour en définitive remettre en cause la démocratie.

Cependant que d'autres poursuivent la marchandisation du monde comme si de rien n'était, que les nouveaux marchands du temple alliés à des firmes transnationales ne pensent qu'à l'extension de la brevetabilité et de la privatisation du vivant, l'appropriation privée des biens communs, des terres cultivables, de l'eau.

Demain de l'air ?! Allant jusqu'à faire interdire la libre circulation des semences anciennes, à obtenir la suppression de l'étiquetage et du contrôle des OGM brevetés. L'industrie agro-alimentaire peut ainsi se sentir confortée à continuer de déposer des brevets sur les gènes issus de plusieurs millénaires de sélections paysannes, à poursuivre son accaparement du travail des paysans et de l'évolution biologique, et sa vente des semences non-libres de droits, non-reproductibles, maintenant les agriculteurs dans un état de dépendance inouï, et continuer à s'exonérer de leur responsabilité en matière d'écologisation.

En attendant, la conscience du dérèglement climatique et de ses conséquences est telle, associée à l'explosion migratoire et à la montée des inégalités dans le monde, chez les « élites » économiques et financières, multinationales ou investisseurs internationaux, qu'une frange de ces minorités-puissances s'y prépare, retranchée dans des *gated communities*, des ensembles résidentiels fermés, se préparant à vivre en vrai *Soleil vert* (*Soylent Green*, 1973), le film SF (d'anticipation ?) de Richard Fleischer, s'organisant en consortium. Cette frange-même qui jette son dévolu sur la privatisation du vivant et des communs, l'appropriation des terres, en prenant le contrôle de millions d'hectares et de services communs chaque année dans le monde. Quitte à faire sécession avec ses congénères, en brisant au passage les principes de solidarité, et tout ce qui pourrait paraître accessoire à ses yeux, ou ferait obstacle à sa conviction qu'il n'y aura peut-être pas de place pour tout le monde et qu'il lui faut absolument se ménager un « espace vital ».

Une nouvelle opération *Barbarossa* ? La situation présente pour le moins étrangement des traits communs.

Il ne s'agirait pas ici de seulement détruire l'ennemi (russe hier), mais de se ménager le consentement des populations comme lors de la seconde guerre mondiale, lorsque l'Allemagne avait également comme objectif l'asservissement des populations, en s'accommodant de l'élimination d'une partie. *Barbarossa* devait permettre au III^e Reich tout à la fois de s'emparer de territoires destinés à fournir l'« *espace vital* » (30) revendiqué et de résoudre des problèmes économiques grâce à l'appropriation de riches régions industrielles, agricoles et minières. Quelques groupes humains plus ou moins importants (nombreux aux Etats-Unis) convertis au survivalisme, se préparent de la même façon à vivre en autarcie. Concourant au passage à alimenter toutes les peurs autoréalisatrices.

Décidément, *Tous les hommes n'habitent pas le monde de la même façon*. Le titre du dernier Goncourt n'aura jamais aussi bien traduit le bilan de l'humanité. Chaque individu se pose des questions. Qui ne s'en pose pas ?

Sur le registre du regret (difficilement), de la perte (à force de conscientisation), et du remord (plus rarement).

« *Nous sommes des terrestres au milieu des terrestres* », nous dit Bruno Latour dans son dernier livre *Où atterrir*, qui n'a rien d'un roman de SF et qui pourtant rejoint les interrogations de Damasio et les questions en creux du dernier roman de Dubois. Un brin désabusé, il imagine un de ses lecteurs en train de se creuser la tête et de se dire : Que faire ? « *Est-ce que je dois me lancer dans la permaculture, prendre la tête des manif, marcher sur le Palais d'Hiver, suivre les leçons de Saint François, devenir hacker, organiser des fêtes des voisins, réinventer des rituels de sorcières, investir dans la photosynthèse artificielle, à moins que vous ne vouliez que j'apprenne à pister les loups.* » (sic !)

Dois-je abandonner mon smartphone et ma tablette, délaisser Twitter, Yahoo (déjà fait), me désintoxiquer de Google (en cours), faire des infidélités à Facebook (plus compliqué), marginaliser WhatsApp (c'est possible), devenir gourou (c'est tentant !), me mettre au macramé (suis pas sûr...), m'absinther, m'adonner à la « Fée verte » (pour me consoler), devenir copain avec les rats (car « seuls les rats survivront ! »), joueur de flûte ?

On a du mal à le réaliser, mais selon le rapport de l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) le numérique représente 4 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre (dues pour 47 % aux ordinateurs, smartphones, tablettes, objets connectés, GPS, pour 28 % aux infrastructures réseau et pour 25 % aux Data Centers) et l'on pressent une nette progression de cette empreinte carbone d'ici les très prochaines années.

Comment va-t-on faire pour que le monde continue ?

En ce sens, Charles Péguy (1873-1914), que Latour aime citer, poète et penseur engagé de son époque, socialiste anticlérical et dreyfusard (qui s'est rapproché ensuite du catholicisme de son enfance), avait la bonne intuition : la soif inextinguible de modernité (et de croissance), l'addiction au geste moderniste contre lequel il luttait, qui consiste à aller toujours plus de l'avant en ignorant, quand ce n'est pas en les méprisant, les conséquences de nos actes, ces penchants sont non seulement imprudents mais peuvent conduire au désastre. Ceux-là mêmes qui se trouvent aujourd'hui dénoncés par les nouvelles générations *pour le climat*.

L'histoire est inspirante pour des sociétés comme les nôtres accrocs au court-termisme et à la nouveauté à tous prix. On apprend beaucoup de la concordance des temps. 1959 qui fut l'année de la puce électronique, de la pilule, de la conquête de l'espace, de la révolution de l'ordinateur, de l'avènement du Pop Art, du Free Jazz, du nouveau journalisme, des films indépendants, de l'arrivée de Fidel Castro, de Malcolm X et de Lenny Bruce, l'année des débuts du label Motown, des Happenings et du conflit de génération, l'année où tout explosait dans un décor de guerre froide, l'année de la paranoïa des abris anti-atomiques et des premiers morts américains de la guerre du Vietnam, fut également l'année de la sortie de *Kind of Blue*, (cette) « Sorte de Bleu », de Miles Davis, un album superbe, mais aussi le manifeste avant - gardiste d'une révolution esthétique, artistique et culturelle. Aujourd'hui, nous aurions bien besoin d'un *Kind of blue* philosophique et politique.

Devant un tel tableau, qui pose des questions ni plus ni moins qu'existentielles, qui nous amène à repenser notre rapport au temps, au hasard et à la nécessité, au risque, à la fatalité et à la liberté, qui éprouve nos philosophies politiques pratiques, notre foi en la résilience écologique, s'agit-il pour autant de s'abandonner au pessimisme ambiant, de se résigner à la toxification de nos modes de vie, de s'avouer vaincus ou de se contenter de battre sa coulpe ? Tout passe, tout coule et tout s'écroule ? En serions-nous réduits aux moulins à prières ?

Invitons au contraire avec l'auteur de *Face à Gaïa*, chacune et chacun de nous, en ces temps « apocalyptiques », à se frayer un chemin (sans doute de traverse) entre sentiment d'impuissance et pressentiment d'un catastrophisme,

à y trouver des raisons de penser et d'agir, pour retarder la fin des temps et promouvoir la « slow life » plutôt que de se laisser aller ou embrayer dans de nouvelles guerres à la recherche de solutions introuvables.

Espérer le meilleur et se préparer au pire. Réaliser que le déploiement de notre mode de consommation actuel a ses limites, alors que l'on pressent qu'il faudrait trois planètes Terre si le monde entier l'adoptait.

Bruno Latour, qui s'est toujours intéressé au religieux, déplore incidemment l'indifférence de l'église face à la question de la survie de la terre, même s'il veut bien relever l'importance de l'encyclique du Pape François, aux accents de « saint » François d'Assise, *Laudato Si'* (« Loué sois-tu ») à propos de la « *sauvegarde de la maison commune* », qui « *propose d'entendre entre le cri de douleur des pauvres et celui de la terre, une commune clameur contre l'injustice* ». En même temps, que fait l'église catholique, apostolique et romaine, que font les églises face à ces corps malheureux qui n'ont d'autre maison, d'autre couche que le trottoir, le couloir de métro, le recoin d'un hall de gare ou d'un aéroport, le tapis d'un bois urbain ?

Que faisons-nous, nous-mêmes ?

Loués soient les Hommes ! *Malgré tout.*

*Kipling dans l'introduction d'*Au hasard de la vie*, citation reprise par Mathias Enard dans son livre *Parle leur de batailles, de rois et d'éléphants* (Actes Sud, 2010) où il est question de Constantinople, du pape Jules II, du sultan Bajazet, de Léonard de Vinci, dans lequel il esquisse une géographie culturelle et politique dont les hésitations sont toujours aussi sensibles aujourd'hui.

N.B : Ce document a été préparé par Dominique Lévêque. Avec les contributions initiales de Stanislas Hubert, Thierry Libaert et Gilles Sohm.

NOTES :

- (1) *Les nouveaux autoritaires. Justiciers, censeurs et autocrates*, Renée Fregosi (Editions du Moment, 2016).
Renée Fregosi, philosophe et politologue est directrice de recherche en Science politique à l'Université Paris-Sorbonne-Nouvelle, enseignante-chercheur à l'IHEAL (Institut des Hautes Etudes de l'Amérique latine e).
Présidente du CECIEC (Centre Européen pour la Coopération Internationale et les Échanges Culturels) depuis sa création en 1991; membre du comité de rédaction des revues *Cahiers des Amériques latines* (France) et *Políticas Públicas* (Chili) et membre du conseil scientifique de la revue franco-mexicaine *Políticas y constitutionalismo*, *Revista de Filosofía del Derecho* et de la revue polonaise de science politique et relations internationales *Anuario Latinoamericano*.
Auteur notamment de *Français encore un effort... pour rester laïques !* (Ed. L'Harmattan, 2019) et *Parcours transnationaux de la démocratie. Transition, consolidation, déstabilisation* (Ed. Peter Lang, 2011).
Contributrice du PRÉ, Renée Fregosi est l'auteure d'une récente tribune sur le Blog du PRÉ intitulée *La Laïcité républicaine n'oppose pas l'Etat à la société civile* (29-10-2019) et d'un billet intitulé *Mon humeur antijusticialiste du jour* (12-07-2019).
- (2) Bernard Manin, directeur d'études à l'EHESS et professeur de science politique à New York University, auteur de *Principes du gouvernement représentatif* (Calmann Levy, 1995).
- (3) *Les forums électroniques : délibératifs et démocratiques ?*, 2002, dans *Internet et la démocratie : Les usages politiques d'Internet en France, au Canada et aux Etats-Unis*, D. Monière (dir.), Québec, Monière et Wollank éditeurs, 2002), Michaël Dumoulin.
- (4) « *l'être ensemble d'individus libres et égaux* », Jean-Luc Nancy, philosophe, professeur émérite à l'Université des Sciences humaines de Strasbourg, auteur notamment de *Démocratie ! Hic et nunc*, (avec Jean-François Bouthors) (Ed François Bourin, 2019).
- (5) « *il est temps de dégager une nouvelle relation à l'universel, qui ne soit plus celle sur laquelle nous avons vécu, avec l'idée que nous, Occidentaux, étions les seuls à posséder les valeurs.* » In débat paru dans le *Figaro* du 07-04-2008.
François Jullien, philosophe, helléniste et sinologue, professeur à l'université Paris-Diderot et titulaire de la Chaire sur l'altérité au Collège d'Etudes mondiales de la Fondation Maison des sciences de l'homme, est l'auteur entre autres de *L'inouï* (Grasset, 2019), *De l'écart à l'inouï*, Éditions de l'Herne, 2019).
- (6) *Leurs mains sont bleues*, Paul Bowles (Quai Voltaire, 1989) - titre original : *Their Heads are Green and Their Hands are Blue*, Paul Bowles, 1957, 1963). Les voyages seraient-ils une tentative de comprendre le monde en même temps qu'une quête de soi ?
Pour Paul Bowles, qui bourlingua sur la Terre dans les années cinquante avant de s'installer définitivement à Tanger, il s'agissait, aussi, d'aller à la rencontre de la diversité des hommes et des cultures avant que l'Occident ne les transforme ou les dénaturent. De Ceylan à Tanger, en Turquie, dans les souks de la Corne d'or, Paul Bowles a rédigé ce carnet de voyages géographique et littéraire. Connu pour son livre *The sheltering sky (Un thé au Sahara)*, porté au cinéma par Bernardo Bertolucci en 1990, Paul Bowles a aussi profité de ses nombreux mois passés sur les routes du Maroc pour enregistrer sur bandes magnétiques les derniers musiciens berbères.
Lucide, il n'hésite pas à citer Lévi-Strauss pour raconter que le voyage est avant tout une confrontation de notre occident confortable avec la misère du monde : « *Ce que d'abord vous nous montrez, voyages, c'est notre ordures lancée au visage de l'humanité.* »
- (7) Raghuram Rajan a été chef économiste du FMI (2003-2006) puis président de la Réserve fédérale d'Inde (2013-2016). Il s'intéresse à la recherche dans le domaine bancaire, du financement des entreprises et du développement économique. Auteur entre autres de *The Third Pillar : How the State and Markets are leaving Communities Behind* (2019), *I do What I do On Reform, Rhetoric, and Resolve* (2017).
- (8) « *la promotion d'un nationalisme responsable* », Lawrence Henry. Summers. Laurence Summers est président émérite de l'Université Harvard. Il a été vice-pt de l'économie du développement et d'économiste en chef de la Banque mondiale, sous-secrétaire du Trésor pour les affaires internationales, directeur du Conseil économique national dans l'administration Obama de 2009 à 2011, et secrétaire du Trésor des États-Unis de 1999 à 2001.
- (9) *Désobéissance*, de Sebastián Lelio. *Hommage à Stanley Cavell*, par Philippe Corcuff, publié sur le Site du PRÉ (02-07-2018)
" *Désobéissance parle des rapports entre des êtres humains déboussolés qui tentent de faire de leur mieux, malgré un environnement pétri de dogmes. Les personnages sont prêts à évoluer et à changer, mais pour y parvenir, ils doivent affronter des institutions très rigides : cet affrontement fait écho à ce que toutes les sociétés humaines vivent à l'heure actuelle, partout dans le monde, où les vieux modèles semblent obsolètes ou insuffisants. J'ai toujours eu le sentiment qu'il y avait une certaine urgence à porter ce projet à l'écran.*" (Sebastián Lelio).

Philippe Corcuff est essayiste et docteur en sociologie (EHESS). Il est maître de conférences en sciences politiques à l'Institut d'études politiques de Lyon (HDR), membre du laboratoire de recherche CERLIS (Centre de Recherche sur les Liens Sociaux, Université de Paris Descartes/CNRS). Également éditeur, co-fondateur de l'Université Populaire de Lyon et de l'Université Critique et Citoyenne de Nîmes.

Dernier ouvrage paru : *Spiritualités et engagements dans la cité. Dialogue entre un musulman critique, un agnostique anarchiste, un catholique libertaire et une romancière* (avec Jérôme Alexandre, Haoues Seniguer et Isabelle Sorente) (Le Bord de l'eau, 2018)

Philippe Corcuff est un contributeur du PRÉ (dernier article : « Games of Thrones » ou le devenir autoritaire du populisme en France, publié sur le site du PRÉ le 31-05-2019 ; à paraître : une tribune intitulée *Retraites ; et si on mettait les individualités au cœur de la question sociale ?*).

- (10) « *La renaissance de l'humain est la seule croissance qui nous agrée* », titre d'une Tribune de Raoul Vaneigem qui sera publiée sur le site du PRÉ le 01-12-2019.
- (11) Thierry Libaert est un spécialiste de la communication. Ancien professeur en sciences de l'information et de la communication à l'Université de Louvain, maître de conférences à l'Institut d'Études Politiques de Paris, maître de conférences associé à l'Université Paris IV Celsa, enseignant à l'Université de Saint Denis de la Réunion, à l'Université de Genève et chercheur associé à l'Université de Québec à Montréal (UQAM), il est membre du Comité Economique et Social Européen (sections « Environnement » et « Marché Intérieur ») dont il est le point de contact de la délégation française; rapporteur de l'avis du CESE du 17-10-2013 relatif à l'obsolescence programmée, premier texte européen à se prononcer sur ce sujet. Membre également du Conseil d'Orientation des Consultations Citoyennes sur l'Europe. Membre du comité de veille écologique de la Fondation pour la nature et l'homme (FNH) au nom de laquelle il a participé au Grenelle de l'environnement (2007) au sein de la commission "Gouvernance"; Pt de l'Académie des Controverses et de la Communication Sensible (ACCS) et directeur scientifique de l'Observatoire international des crises. Chargé de mission à la direction du développement durable d'EDF. Auteur notamment du rapport « Pour une consommation plus durable, en phase avec les enjeux européens » commandé en Juin 2018 par le Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire, Nicolas Hulot et remis à son successeur François de Rugy en Janvier 2019. Co-chargé en octobre 2019 (avec Géraud Guibert, conseiller maître à la Cour des comptes) d'une mission par les ministres Elisabeth Bornes et Brune Poirson sur l'évolution du modèle publicitaire pour le rendre davantage compatible avec les impératifs de la transition écologique. Derniers ouvrages parus : *Pilotez votre communication, Evaluation, indicateurs et tableaux de bord* (avec Jacques Suard) (Ed Dunod, juin 2019), *Communication de crise*, avec la collaboration de Nicolas Baygert, Bernard Motulsky, Nicolas Vanderbiest et Mathias Vicherat (Ed Pearson, juin 2018), *Développement durable - Une communication qui se démarque* (en co-direction avec Solange Tremblay et Nicole d'Almeida) (PUQ 2018). <https://www.youtube.com/watch?v=xPFBY4Hqdw&t=1s>
- Thierry Libaert est membre du conseil scientifique et du conseil des membres du PRÉ.
- (12) René Servoise, ancien ambassadeur est l'auteur notamment du *Japon, les clés pour comprendre* (Plon, 1995), prix de la Société de géographie ; *Chateaubriand ambassadeur* dans la *Revue des Deux Mondes* (mars 2001) et *Le merveilleux dans la Chartreuse de Parme* dans la *Revue d'histoire littéraire de la France* (décembre 1999).
- (13) *4 ans après, qui est (encore) Charlie dans la France d'aujourd'hui ?* par Nathalie Krikorian-Duronsoy (*Atlantico*, 08-01-2019). Nathalie Krikorian-Duronsoy est philosophe, analyste du discours politique et des idéologies. Chroniqueuse à *Atlantico*. Dernier article paru sur le site du PRÉ, une tribune intitulée *Tuerie à la préfecture de police : quand le déni de réalité alimente "l'islamisation des esprits"* (08-10-2019). Nathalie Krikorian-Duronsoy est membre du conseil scientifique du PRÉ.
- (14) *Qui est Charlie?* par Emmanuel Todd (éd du Seuil, mai 2015).
- (15) *Actualité de la laïcité*, Note du PRÉ (février 2015).
- (16) *Le vertige du vide*, tribune de Jean Naem publiée sur le site du PRÉ (26-11-2019). Jean Naem est un praticien Organisation & Management, spécialiste de l'habitat social et de l'immobilier d'intérêt général, local et environnemental, est directeur «Habitat Collectif» chez Océa Smart Building (expertise en pilotage de la performance immobilière et environnementale). Collaborateur au cabinet du Premier Ministre Michel Rocard (Sept1988-juillet 1989). Vice-Président Relations internationales Unef Id (Janv 1987-Juin 1988), vice-Pt de l'Université Paris I Panthéon Sorbonne (mai 1987-mai 88). Jean Naem est un contributeur du PRÉ.
- (17) Benjamin Stora Historien, documentariste, spécialiste de l'histoire du Maghreb contemporain (XIXe et XXe siècles), des guerres de décolonisations et de l'histoire de l'immigration maghrébine en Europe. Professeur à l'université Paris-XIII et inspecteur général de l'Éducation nationale. Président du Conseil d'orientation de l'Établissement public du Palais de la Porte Dorée qui réunit le Musée de l'histoire de l'immigration et l'Aquarium de la Porte Dorée. Auteur d'un rapport à la suite d'une mission (confiée en 2018 par Françoise Nyssen, ministre de la Culture), de coordination et d'accompagnement de l'action culturelle en faveur des migrants, mise en place dans les établissements nationaux du ministère de la Culture. Le rapport fut remis le 14 février 2019. Ses conclusions devant aboutir à des propositions opérationnelles répondant à trois objectifs (développer l'accès des migrants aux arts et à la culture, au travers notamment d'actions menées par les opérateurs nationaux ; donner la possibilité, par le développement de travaux déjà initiés, aux artistes et professionnels du secteur culturel migrants de poursuivre leur activité sur le territoire français ; contribuer à l'évolution des regards portés par notre société sur les populations migrantes, par le biais de projets artistiques accessibles au plus grand nombre). Auteur d'un rapport sur l'état de la recherche sur l'histoire de l'immigration en France remis en mars 2017 aux ministres de la Culture et de la Communication et de l'Enseignement supérieur et à la Recherche. Ce rapport dresse un état des lieux sur la fabrication et la diffusion du savoir sur l'histoire de l'immigration en France, des années 1980 à nos jours. Président de la commission sur les manifestations sanglantes de décembre 1959 en Martinique, de Mai 1967 en Guadeloupe et le crash en juin 1962 qui a remis son rapport le 21 novembre 2016 à la Ministre des Outre-mer (Erica Bareigts). Derniers ouvrages parus : *Juifs, musulmans: chroniques d'une rupture* (éd L'Esprit du temps, Avril 2017), *Mouvements migratoires, une histoire française*, avec Smaïn Laacher (L'Age d'homme, Janvier 2017). A paraître en 2020 ; *Retours d'Histoire, l'Algérie après Bouteflika*. Benjamin Stora est membre du conseil scientifique du PRÉ.
- (18) *Le Principe Espérance*, tome III : Cinquième partie, « Das Prinzip Hoffnung », paru en RDA entre 1954 et 1959, (Collection Bibliothèque de Philosophie, Gallimard 1991), par Ernst Bloch philosophe allemand (1885-1977). Ce livre prolonge des thèses formulées dès 1918 par *L'Esprit de l'Utopie* et développées par les œuvres suivantes, *Le Principe Espérance* devait marquer la rupture entre Bloch et le marxisme officiel. Il y livre l'idée que la reconquête de soi entreprise par l'homme, le dépassement du règne de l'aliénation et de la marchandise, la réalisation de ce monde nouveau dont toutes les utopies sont l'anticipation abstraite - en un mot : le projet même du marxisme - ne sont *pas encore* accomplis. Pour Bloch, le système hégélien est un carcan à briser pour se libérer de l'envoûtement de l'anamnèse et penser le futur.

Le Principe Espérance remet en cause toute idée de système : il s'ouvre sur le futur de l'homme et du monde. Tel est le sens de l'affirmation de ce *principe* que la sécularisation de la religion permet d'identifier comme celui de l'Espérance.

Voir aussi *Ernst Bloch: Du rêve à l'utopie*, (Entretiens philosophiques), (Hermann, 2016), textes choisis et préfacés par Arno Münster.

- (19) « *Préférer la destruction du monde à une égratignure de mon petit doigt* », in *Traité de la nature humaine*, (1730) par David Hume (1711-1776).
« *Si une passion ne se fonde pas sur une fausse supposition et si elle ne choisit pas des moyens impropres à atteindre la fin, l'entendement ne peut ni la justifier, ni la condamner. Il n'est pas contraire à la raison de préférer la destruction du monde entier à une égratignure de mon petit doigt ; Il n'est pas contraire à la raison que je choisisse de me ruiner complètement pour prévenir le moindre malaise d'un Indien ou d'une personne complètement inconnue de moi. Il est aussi peu contraire à la raison de préférer à mon plus grand bien propre un bien reconnu moindre et d'aimer plus ardemment celui-ci que celui-là. Un bien banal peut, en raison de certaines circonstances, produire un désir supérieur à celui qui naît du plaisir le plus grand et le plus estimable ; et il n'y a là rien de plus extraordinaire que de voir, en mécanique, un poids d'une livre en soulever un autre de cent livres grâce à l'avantage de sa situation. ... Bref, une passion doit s'accompagner de quelque faux jugement pour être déraisonnable ; mais alors ce n'est pas la passion qui est déraisonnable, c'est le jugement* ».
Pour le philosophe écossais, père de l'empirisme, il n'y a pas vraiment de lutte intérieure entre la passion et la raison : ce sont les passions qui dictent nos buts et nos volontés. Seul le souci d'éprouver un plaisir ou d'éviter une souffrance guide notre action au quotidien. Il ne les oppose pas. Mais la raison arrive après coup. Elle peut certes diriger nos aversions ou notre désir, mais non leur donner leur impulsion initiale, si bien qu'« il n'est pas contraire à la raison de préférer la destruction du monde à une égratignure de mon doigt ». Seule la passion règne sur nos « préférences ».
- (20) Henry David Thoreau est né à Concord dans le Massachusetts aux Etats-Unis en 1817. Il a 20 ans lorsqu'il découvre un texte intitulé *Nature*, dans lequel son auteur, l'ancien pasteur Ralph Waldo Emerson, propose une réflexion inédite sur la place de l'homme au sein de la nature. Thoreau rencontre Emerson qui enseigne alors à l'Université de Harvard, et qui l'initie au transcendantalisme... Les deux hommes se lient d'amitié même si ils finiront par s'éloigner l'un de l'autre progressivement. Aujourd'hui, le nom de qui dit Thoreau dit avant tout *Walden*, ce livre dans lequel il relate les deux ans et deux mois de vie qu'il a passés dans une cabane construite de ses propres mains.
- (21) *Les Révoltes logiques* est une revue française du Centre de recherche des idéologies de la révolte, ayant fait paraître seize numéros aux éditions Solin, entre 1975 et 1981. Animée entre autres par Jacques Rancière, elle prend ses distances avec la pensée de Louis Althusser et se tourne vers celle de Michel Foucault.
- (22) Serge Guérin est sociologue, consultant, spécialiste des questions liées au vieillissement et à la « seniorisation » de la société, des enjeux de l'intergénération et des théories du *care* via la notion d'accompagnement et d'écologie sociale. Professeur à l'INSEEC Paris, directeur du master "Gestion des établissements de santé", enseignant en master Politiques gérontologiques à Sciences Po Paris, chercheur associé au Centre Edgar Morin (iiAC - EHESS-CNRS). Rédacteur en chef de *Réciproques* (revue de recherche sur la proximologie, soutien aux aidants familiaux et informels). Co-fondateur et vice-président du Labo des Histoires. Vice-président de l'Union nationale des instances de coordination, offices et réseaux de personnes âgées (UNIORPA), association qui regroupe les Offices municipaux de personnes âgées. Membre du Conseil de l'âge du Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA, institution dépendante de France Stratégie chargée d'évaluer et proposer au gouvernement des politiques publiques en faveur de l'accompagnement des familles, de l'enfance et des personnes âgées) au titre des personnalités qualifiées. Derniers ouvrages parus : *Les Quincados* (Calman Lévy, 2019), *La Silver économie*, *La Charte* (2018); *La Guerre des générations aura-t-elle lieu ?* Avec Pierre-Henri Tavoillot (Calmann-Lévy, janvier 2017). Serge Guérin est membre du conseil scientifique du PRé.
- (23) Henri Bergeron est sociologue, enseignant chercheur CNRS, membre du Centre de Sociologie des Organisations (CSO). Co-titulaire chaire "numérique, organisations et affaires publiques" à Sciences Po, directeur du master *Organisations et Management des Ressources Humaines*, d'Axe Santé (Laboratoire Interdisciplinaire d'Evaluation des Politiques Publiques) et coordinateur scientifique de la Chaire Santé de Sciences Po-FNSP. Henri Bergeron poursuit ses recherches sur les politiques de santé et les transformations des pratiques et de la profession médicale en étudiant divers objets : drogues illicites, alcool, obésité, recherche médicale, santé publique. Il mobilise les outils de la sociologie de l'action publique, des mouvements sociaux et mais surtout de la sociologie des organisations afin de rendre compte des dynamiques à l'œuvre dans les processus de formation de l'action publique et dans ceux qui président aux reconfigurations des champs organisationnels et institutionnels. Il est particulièrement intéressé par les liens entre savoir, expertise et politique, et de manière plus générale, au changement organisationnel et institutionnel. Co-directeur du « domaine santé » aux Presses de Sciences Po. Dernières publications : *Le biais comportementaliste* (Presses de sciences Po, 2018) avec Patrick Castel, Sophie Dubuisson-Quellier, Jeanne Lazarus, Étienne Nouguez et Olivier Pilimis; *Evaluation de quatre actions du Plan gouvernemental de lutte contre les conduites addictives (2013-2017)*, avec Louise Lartigot-Hervier, Patrick Hassenteufel, Francisco Roa Bastos (LIEPP Report, janvier 2018), *Sociologie politique de la santé*, avec Patrick Castel (PUF, 2018). Henri Bergeron est membre du conseil scientifique du PRé.
- (24) Richard Thaler a reçu le Prix Nobel d'économie en 2017 pour son livre s'intitule *Misbehaving : les découvertes de l'économie comportementale*
- (25) « *Games of Thrones* » ou *le devenir autoritaire du populisme de gauche*, contribution de Philippe Corcuff, Blog du PRé (31-05-2019) et *Sacré Mélenchon : de l'autodestruction des gauches à #MeToo à l'envers*, Blog du PRé (22-10-2018)
- (26) *Vers une social-écologie ?*, Note du PRé présenté par le groupe de travail « *Quel projet politique pour demain ?* » (animé par Dominique Lévêque, Gilles Sohm, Guillaume Vuilletet) mars 2015 ; *La social-écologie a-elle un avenir ?* Eléments de réflexion, présentés par Dominique Lévêque (Note du PRé du 02-09-2017).
- (27) *Les irremplaçables* par Cynthia Fleury (Gallimard, 2015).
- (28) Le rapport Vuilletet sur l'habitat indigne. Face à une superposition de dispositifs, le rapport Vuilletet propose de sortir de l'approche sectorielle, au profit d'une "approche globale de la santé et du bâtiment". Cela passe notamment par une simplification drastique des polices de l'habitat. Selon le communiqué publié par Maignon après la remise du rapport, cette ordonnance est attendue avant la fin mai 2020, en vue d'une application à compter du 1er janvier 2021.
- (29) *Les Furtifs*, Alain Damasio (éd. La Volte, avril 2019). Remerciements spéciaux à Olivier Ryckewaert avec qui nous avons pu croiser utilement notre lecture du livre de Damasio et dont les articles sont souvent inspirants. Olivier Ryckewaert, spécialiste de la gestion des collectivités, promoteur de la culture du design, praticien de l'innovation publique, est l'auteur d'un article intitulé « A propos des Furtifs d'Alain Damasio » (publié le 8 oct 2019 sur le site du PRé).
- (30) *Barbarossa. 1941. La guerre absolue*, remarquable ouvrage de Jean Lopez et Lasha Otkhmezuri (Passés composés, 2019).

